



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



libris Joannis a  
Trathyon Com  
it at Falckenstein

~~LXXXIV. 7. 891~~

BE. 6. ZZ. 2.

MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K. K. HOF BIBLIOTHEK  
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

BE.6.ZZ.2



MERCURE  
GALANT  
DEDIE A MONSEIGNEUR  
LE DAUPHIN  
NOVEMBRE 1682.



A PARIS,  
AU PALAIS.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant le  
premier jour de chaque Mois, & on  
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-  
dinaire, Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

**A P A R I S,**

**Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.**

**Chez C. BLAGEART, Rue S. Jacques,  
à l'entrée de la Rue du Plâtre,  
Et en sa Boutique Court-Neuve du Palais,  
AU DAUPHIN.**

**Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie.**

**M. D C. LXXXII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROI.**

**Le XX. Extraordinaire du Quartier  
d'Octobre 1682. se distribuera le 15.  
Janvier 1683.**





# LE COEUR GALANT

NOVEMBRE 1682.

**S**i je ne commence point aujourd' huy ma Lettre par un Eloge du Roy, je croi, Madame, que vous serez aisément persuadée que ce n'est point la matiere qui me manque.

Novembre 1682. A

## 2 MERCURE

Je ne vous écris que tous les mois ; & ce que ce grand Monarque fait chaque jour, donne de nouveaux sujets de le louer ; mais le moyen d'osser l'entreprendre, quand on a l'esprit temply du Sonnet que vous allez lire ? Il est de M<sup>r</sup> Magnin, Conseiller au Bailliage & Siege Préfidial de Mâcon.

## SONNET

Sur ce qu'on ne peut louer dignement le Roy.

**P**our chanter dignement le plus grand des Humains,  
Cessez d'importuner les Filles de Mémoire.

URE

que tous les  
de ce grand  
chaque jour,  
aux sujets de  
moyen d'o-  
e, quand on  
du Somme-  
re? Il est de  
conseiller au  
ge Présidial

ET  
peut louier  
ROY.  
nement le plus  
nains,  
es Filles de

## GAJANT. 3

Beaux & rares Esprits, tous vos  
efforts sont vains,  
Vous n'arriverez point à ce degré  
de gloire.

SE

Brûlez sur ses Autels l'Encens à plé-  
nes mains,  
Assemblez tous les traits les plus  
beaux de l'Histoire,  
Epousez les trésors des Grecs & des  
Romains,  
Mais avec ces secours ne chantez pas  
Victoire.

SE

Vous n'éléverez point vos regards  
éblouis  
Jusques à la hauteur du Trône de  
LOVIS,  
Le Soleil son symbole est moins inac-  
cessible.

A ij

# 4 MERCURE

52

Tout élevé qu'il est, on le scait me-  
sme

savoir

Mais pres de ce Héros c'est tenter  
l'impossible,

Il faut, sans ofer plus, voir, se taire,  
admirer.

M<sup>r</sup> Dierville du Pontle-  
vesque, animé du même  
zele, a fait cet autre Sonnet.

**I**l me faudroit la voix de toutes les  
Neuf Sœurs,  
Pour chanter de LOVIS la valeur  
sans seconde.

Une si belle Vie en prodiges fé-  
conde,

Epuise les esprits des plus fameux  
Auteurs.

# GALANT. 5

SE

Apres s'estre fait voir le plus grand  
des Vainqueurs,  
Triomphant tour-à-tour sur la terre  
& sur l'onde,  
Il fait changer la Guerre en une Paix  
profonde,  
Dont le vaste Univers respire les  
douceurs.

SE

Quel Siecle fut jamais plus heureux  
que le nostre?  
Du sang de ce Héros le Ciel en forme  
un autre  
Dont le brillant éclat éblouit en naî-  
sant. SE  
Tremblez, fier Ottoman, craignez  
vos destinées;  
C'est luy que nous verrons dans ses  
belles années,  
D'un seul de ses regards obscurcir  
le Croissant.

## 6 MERCURE

La gloire du Roy n'a besoin ny de Panégyriques, ny de Vers, pour estre connuë. Il ne faut que raconter les choses les plus remarquables qui se passent dás son Royaume. Comme elles sont presque toutes des effets de sa magnificence , de sa bonté pour ses Sujets, ou du pieux zèle dont il a toujours donné des marques , elles font son éloge beaucoup mieux que ne le feroit le plus grand amas de paroles recherchées. Vous sçavez combien l'Etablissement de l'Académie

JRE

Roy n'a be-  
yriques, ny  
re connuë.  
aconter les  
marquables  
son Royau-  
s sont pres-  
ffets de sa  
e sa bonté  
u du pieux  
ours donné  
es font son  
mieux que  
plus grand  
cherchées.  
bien l'Eta-  
'Académie

# GALANT. 7

Royale de Peinture & de  
Sculpture est utile pour l'a-  
vancement & la perfection  
des beaux Arts. On n'oublie  
rien pour la mettre dans tout  
l'éclat qu'elle peut avoir, &  
le Samedy 10. du dernier  
mois, M<sup>r</sup> Colbert fit l'hon-  
neur à cette Compagnie,  
dont il est le Protecteur, de  
venir y présider pour la dis-  
tribution des quatre Prix  
que Sa Majesté accorde tous  
les ans à ceux d'entre les jeu-  
nes Etudiants qui ont le plus  
profité dans l'étude du Mo-  
delle, & sur les Leçons du

A iiiij

## 8 MERCURE.

*Dessin, Géométrie, Perspective, & Anatomie*, qui se donnent tous les jours dans cette Académie, & dont les Ouvrages qu'on leur fait faire pour ce sujet sont estiméz les plus beaux. Le Chancelier & les Officiers en exercice, accompagné des autres Officiers & Académiciens, vinrent le recevoir au bas de l'Escalier, & le conduisirent en suite dans tous les Appartemens qu'il voulut bien le donner la peine de voir. Il entra d'abord dans la Salle destinée pour les Let-

Perfpe-  
ie, qui se  
ours dans  
z dont les  
leur fait  
sont esti-  
Le Chan-  
s en exer-  
z des au-  
Académi-  
cevoir au  
& le con-  
dans tous  
il voulut  
peine de  
ord dans  
ur les Le-

çons d'Anatomie, Géomé-  
trie, & Perspéctive, & pour  
l'étude de ceux qui commen-  
cent à dessiner d'apres les  
Desseins des Professeurs,  
Rondes-bosses, & Bas-reliefs  
antiques qui y sont exposez.  
Cette Salle, ainsi que tous  
les Passages, estoit remplie  
des Tableaux de ceux qui  
ont déjà remporté des Prix.  
Il vint de là dans la Salle où  
sont rangez par ordre les  
Portraits des Officiers déce-  
dez, qui se sont acquitez di-  
gnement de leurs Emplois,  
& les Tableaux des Peintres.

10 MERCURE  
qui ont des talens particu-  
liers, c'est à dire, qui ne pro-  
fessent pas la Peinture dans  
toutes ses parties. Il passa de  
cette Salle dans une autre,  
où il trouva les deux Model-  
les en attitude, & formant  
une Groupe, & tous les Etu-  
dians plus avancez & capa-  
bles de cette étude, qui dessi-  
gnoient sous la conduite du  
Professeur. Cette Salle estoit  
pleine des Desseins & Bas-  
reliefs que font les Profes-  
seurs dans le temps de leur  
exercice, pour servir d'Exem-  
ples à la Jeunesse. En suite ce

IRE

ns particul-  
qui ne pro-  
nture dans  
Il passa de  
une autre,  
ux Model-  
& formant  
us les Etu-  
z & capa-  
, qui dessi-  
onduite du  
Salle estoit  
ns & Bas-  
es Profes-  
ps de leur  
ir d'Exem-  
En suite ce

# GALANT.

II

Ministre entra dans la grande Salle des Assemblées, ornée des Tableaux, Bustes, & Bas-reliefs de marbre, que font les Peintres & les Sculpteurs à leur réception en l'Académie, pour donner des preuves de leur capacité. La plupart de ces Tableaux représentent les Actions héroïques de Sa Majesté sous des Figures allégoriques ; & comme l'Académie en a un très-grand nombre, tout en estoit remply depuis le haut jusqu'au bas, ce qui faisoit une agréable variété.

12 MERCURE  
de différens Ouvrages, & de  
différentes manières. Aussi-  
tost que M<sup>r</sup> Colbert fut en-  
tré dans cette Salle, il exa-  
mina les Tableaux & Bas-  
reliefs des Concurrens pour  
les Prix. En suite s'estant mis  
dans le Fauteüil qu'on luy  
avoit préparé, le Chancelier  
de l'Académie à sa droite, &  
le Recteur & Professeur en  
exercice à sa gauche, & tous  
les Officiers & Académiciens  
ayant pris leurs places selon  
leurs rangs, il écouta la le-  
cture d'une Dissertation que  
l'Historiographe de l'Aca-

démie avoit tirée d'une Conférence tenuë sur un Discours prononcé autrefois par un des Professeurs, touchant un excellent Tableau de M<sup>r</sup> Poussin. Le sujet du Tableau & du Discours avoit été pris de l'Histoire de Rébecca, & du Serviteur d'Abraham, rapportée dans le 24. Chap. de la Génèse. L'Historiographe marqua d'abord que l'Académie voulant reconnoistre selon ses forces les bienfaits qu'elle a reçus du Roy depuis le temps qu'il l'a fondée, & se conformant aux

14 MERCURE  
intentions de M<sup>r</sup> Colbert,  
alloit s'appliquer avec une  
nouvelle ardeur aux Confé-  
rences & aux Dissertations  
qui ont été interrompues.  
Il rapporta diverses raisons  
de cette discontinuation, &  
dit qu'elle venoit particuliè-  
rement de ce que les Acadé-  
miciens avoient fait plusieurs  
Discours de vive voix, qui  
n'ont été ny recueillis, ny  
examinez, & qu'on s'estoit  
contenté de faire sur les au-  
tres des Questions indécises,  
& des Réflexions générales  
sans aucun Résultat; mais il

adjoûta qu'à l'avenir les Conférences auroient un grand avantage sur celles qui avoient été déjà faites, parce que l'Académie prétendoit tirer de chaque Matière qui y seroit agitée, des Préceptes positifs, & des Maximes essentielles pour l'instruction & la conduite de ses Ecoliers. Comme ce nouveau travail ne pouvoit jamais estre commencé sous de plus heureux auspices qu'en la présence de M<sup>r</sup> Colbert, l'on n'eut pas si-tost achevé la lecture du Discours & de la Dissertation

# 16 MERCURE

faite sur le Tableau de Rébecca, que l'Académie agita une Question tirée essentiellement de cette Matiere. Elle mit donc en délibération, Si un Peintre peut supprimer dans les Sujets qu'il traite, les circonstances bizarres & embrassantes, que l'Histoire ou la Fable luy fournissent, en sorte toutefois qu'en retranchant ces circonstances, la Matiere principale ne perde rien de sa force & de ses agréments, & ne soit pas moins intelligible. Apres cette Critique, sur laquelle M<sup>r</sup> Colbert voulut bien dire son senti-

ment, le Secrétaire de l'Académie luy exposa ceux de la Compagnie pour le jugement des Prix. Il le trouva juste, & en fit en suite la distribution aux Etudiants qui les avoient mérités. Ayant que de sortir, il exhorta les Académiciens à continuer leurs soins pour la perfection de leurs Ouvrages, afin de les rendre dignes de célébrer la grandeur du Roy, & la splendeur de la France. Les Prix consistoient en quatre Médailles d'or, deux pour la Peinture, & deux pour la

Novembre 1682.

B

Sculpture; mais ces Médailles ne font pas le seul avantage que remportent ceux qui ont le mieux réussi. Sa Majesté leur fait encor la grace de les envoyer à Rome dans l'Académie qu'Elle y a établie pour l'avancement des jeunes Gens sur l'étude de l'Antique. Cette Académie de Rome est régie par un des Officiers de celle de France, choisy pour cela, & à qui le Roy donne une Pension considérable, aussi bien qu'aux Etudiants, qui en ont une pour leur entretien, ou-

tre leur nourriture pendant deux ou trois années, & leurs voyages payez pour aller & revenir.

Rien n'est sans-doute si avantageux à la France, & si glorieux pour nostre auguste Monarque, que le soin qu'il prend de faire fleurir les beaux Arts. C'est ce qui a rendu autrefois l'Italie si célèbre, & ce sont les Ouvrages qui lui restent des grands Hommes qu'elle a possedez, qui excitent encore aujourd'hui la curiosité des Voyageurs de toutes les Nations.

B ij

## 20 MERCURE

& qui font une partie de la richesse de ce beau Païs. Vous ne doutez pas, Madame, que les louanges de Sa Majesté n'y retentissent par l'Etablissement qu'Elle a fait de l'Académie de Rome. Il faut encor vous les faire entendre ailleurs. La Suisse m'en fournit l'occasion. L'esprit y regne aussi-bien que la valeur, & je puis dire que M<sup>r</sup> l'Avoyer Wagner est un de ceux qui a le mieux fait l'Eloge du Roy. Vous le pouvez voir dans le détail des Réjouissances faites à So-

leurre pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, que je vous envoie, & dont je ne pûs vous faire part le mois passé, parce que le temps & la place me manquaient. Vous trouverez dans cette Relation beaucoup de choses particulières, qui ne sont point dans celles qui ont couru de cette grande Feste.

M<sup>r</sup> de Gravel, Ambassadeur de France aupres des Cantons Suisses, ayant marqué autant de joye pour le nouveau bonheur du Roy,

& d'habileté à bien conduire une Feste, qu'il marque depuis cinq ou six ans d'intelligence & de zèle dans son Ambassade, j'ay crû vous devoir faire part de ce qui suit. Vous sçavez, Madame, quelle est l'importance de l'Employ de cet Ambassadeur. Quoy que les Treize Cantons s'appellent le Corps Helvétique, il y a pourtant dans chaque Canton des Regles & des Maximes particulières, qui rendent les Affaires plus difficiles à traiter. C'est en quoy paroist plus avantageusement.

le génie qu'a M<sup>e</sup> de Gravel pour les grandes Négotiations. Si-tost qu'il sceut la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, il en donna avis aux Magnifiques Seigneurs des Cantons; mais comme il fait son sejour ordinaire à Soleurre, il commença par celuy qui porte le nom de cette Ville. Le 29. Aoust, vers le soir, Soleurre fit tirer plusieurs volées de tout son Canon pour le pré-lude de la Feste. Le lendemain 30. à huit heures du matin, Leurs Excellences de

## 24 MERCURE

Soleurre députerent à M<sup>r</sup> l'Ambassadeur deux des principaux Conseillers d'Etat, pour sçavoir de luy l'heure où il voudroit recevoir une Audience de ceremonie. Il leur répondit, qu'il estoit prest de se rendre à la Maison de Valle, si-toit qu'on l'avertiroit; & sur cette réponse, Leurs Excellences luy députerent une seconde fois les Seigneurs Banneret & Boursier, & six autres du Conseil d'Etat, pour le yenir prendre dans son Hostel, & pour l'accompagner dans la Maison

Maison de Ville, où il fut  
reçeu dans la Chambre des  
Audiences par M<sup>r</sup> l'Avoyer  
Wagner, accompagné de  
tous les autres Seigneurs. M<sup>r</sup>  
de Gravel ayant pris sa place  
accoutumée sur un Fauteuil,  
dit, *Que quoy qu'en suivant les  
ordres exprés du Roy son Maistre,  
il eust déjà donné avis par ses  
Lettres au Loüable Corps Hel-  
vétique de l'heureuse Naissance  
de Monseigneur le Duc de Bour-  
gogne, & que mesme il eust esté  
prévenu par la voix publique,  
qui avoit répandu cette grande  
& importante Nouvelle, avant  
Novembre 1682.* C

## 26 MERCURE

que la Dépêche du Roy luy eust  
esté apportée, Sa Majesté luy  
avoit encore envoyé des ordres  
précis d'en donner part de vive  
voix aux Magnifiques Seigneurs  
de Soleurre, comme à ses meilleurs  
Amis, Voisins, & Alliez, ne  
doutant pas qu'ils ne mêlassent  
leur joye avec celle qu'on faisoit  
paroistre dans toute la France par  
des Réjoüissances extraordinaires;  
Qu'il pouvoit les assurer que Sa  
Majesté auroit grand soin de  
faire éléver ce Priuce dans les  
mesmes sentimens d'affection &  
de bienveillance qu'Elle avoit  
témoignez jusqu'alors pour les

Louables Cantons, afin de maintenir la bonne intelligence qui dure depuis si longtemps entre la Couronne de France & le Corps Helvétique ; Que pour luy, il seroit toujours tres-aise de profiter des occasions de leur rendre ses services à tous en général, & à chacun en particulier. M<sup>r</sup> de Gravel s'estant levé, ajouta, Qu'il les assuroit plutost en Amy qu'en Ministre, que leur Canon feroit tant d'effet, que le bruit en iroit jusqu'aux oreilles du Roy, qui l'entendroit avec plaisir. Ce Discours finy, M<sup>r</sup> l'Avoyer Wagner alla recon-

C ij

## 28 MERCURE

duire M<sup>r</sup> de Gravel jusques à la Porte du Conseil; & M<sup>r</sup>s les Huit Députez le reconduisirent jusque dans la gráde Salle de son Hostel, où M<sup>r</sup> l'Am- bassadeur les ayant remer- ciez de leur civilité, ils retour- nèrent à la Maison de Ville.

Quelque temps apres, M<sup>r</sup>s du Conseil Privé, l'Avoyer en teste, précédez des Tam- bours & des Trompetes, vin- rent prendre M<sup>r</sup> de Gravel pour l'accompagner à l'Eglise Cathédrale. Lors qu'ils furent entrez dans la Salle, M<sup>r</sup> Wa- gner le complimenta, & dit,

Que tout le monde estoit suffisamment informé des bénédictions qu'il avoit plu à Dieu de verser sur Sa Majesté Tres-Chrestienne de France & de Navarre LOUIS XIV. de ce nom, leur Allié & Confédéré, depuis le commencement de son Regne, par les Victoires continues remportées sur ses Ennemis, lesquelles avoient poussé sa renommée non seulement dans toute l'Europe, mais jusqu'aux Pays les plus éloignez, & dans les autres Parties du Monde, par l'augmentation considérable de son Royaume & de ses Etats,

## 30 MERCURE

par la gloire qu'il avoit euë dans la dernière Guerre d'obliger ses Ennemis d'accepter les conditions qu'il leur avoit prescrites à son bon plaisir, & d'estre l'Arbitre de la Paix, & enfin par l'heureux Accouchement de Madame la Dauphine, en donnant à la France un Duc de Bourgogne, dont ses Seigneurs & Supérieurs avoient une tres-grande joye, luy souhaitant de tres-bon cœur une parfaite & longue santé, & toutes sortes de prospéritéz, espérant que ce Prince suivroit les traces de ses glorieux Ancestres, qu'il hériteroit de la grandeur de

# GALANT. 31

Henry IV. son Trisayeuſ, de la  
justice de Louiſ XIII. ſon Biſ-  
ayeuſ, de la valeur victorieufe  
& invincible de Louiſ XIV.  
ſon Ayeul, & de la félicité de  
Monſeigneur le Dauphin ſon  
Pere; Qu'ils remercioient Son  
Excellence de la peine qu'elle  
avoit voulu prendre d'aller dans  
leur Conſeil, pour leur donner  
part de vive voix de cette grande  
Nouvelle, la ſuppliant de vouloir  
les recommander de plus en plus  
à la bienveillance de Sa Ma-  
jefté, & de l'assurer en leur nom  
de la conſtantte obſervation de  
leurſ obligations confédérates;

C iij.

## 32. MERCURE

Qu'ils remercioient aussi Son Excellence de l'affection qu'elle leur avoit toujours témoignée, & qu'ils luy en demandoient la continuation. M<sup>r</sup> l'Avoyer finit, en disant, Que M<sup>rs</sup> les Conseillers présens, & luy, estoient venus pour avoir l'honneur de l'accompagner à l'Eglise. Sur quoy M<sup>r</sup> de Gravel répondit, Qu'il les remercioit des nouvelles marques de leur affection, leur estant obligé de la civilité qu'ils luy rendoient; Qu'au reste il les assuroit qu'il informeroit tres-fidelle-ment le Roy des démonstrations de joye publique qu'ils faisoient

paroistre dans cette rencontre, ce qui seroit agreablement reçeu de *Sa Majesté*. Le Discours que venoit de faire M<sup>r</sup> l'Avoyer, répondroit à l'opinion que l'on a de sa capacité, & c'est dire beaucoup ; car il faut que vous sçachiez, Madame, que M<sup>r</sup> Wagner est un des Hommes de la République qui s'est attiré le plus de considération par son mérite. De là Charge de Secrétaire d'Etat , il monta d'abord à celle de Boursier, qui est la troisième de Soleurre ; & de là on l'a élevé à celle d'A-

voyer, qui est la premiere. M<sup>r</sup> son Fils, qui luy a succédé dans la Charge de Secrétaire d'Etat, donne beaucoup de sujet d'espérer, qu'en montant par les mesmes degrés, il arrivera au même point de gloire. M<sup>r</sup> l'Ambassadeur, & M<sup>r</sup> l'Avoyér, ayant pris le chemin de la grande Eglise, accompagnez des Seigneurs du Conseil, & suivis d'un tres-grand nombre de Personnes considérables, trouverent les Ruës bordées d'habitans de Soleurre sous les armes. M<sup>r</sup> Sury, autrefois Ca-

pitaine aux Gardes Suisses, à présent Conseiller d'Etat, & Major à Soleurre, à la teste de sa Milice, salüa de la Pi- que M<sup>r</sup> l'Ambassadeur; & M<sup>r</sup> son Frere le salüa du Dra-peau, ayant bien voulu en cette Solemnité faire la fon-  
ction d'Enseigne, quoys qu'il se soit fort bien acquité en France de celle de Lieute-nant. La Maison de Sury est une des plus considérables du Canton de Soleurre. En approchant de l'Eglise, M<sup>r</sup> l'Ambassadeur s'arresta un moment pour jettter la veuë

## 36 MERCURE

sur des Inscriptions & des Devises Latines, que M<sup>r</sup> Go-  
chart Chanoine, sçavant &  
habile Prédicateur, avoit fai-  
tes pour le Roy, pour la Mai-  
son Royale, & mesme pour  
M<sup>r</sup> de Gravel. M<sup>r</sup> le Prevost,  
à la teste de M<sup>s</sup> les Chanoi-  
nes, reçeut cet Ambassadeur  
à la Porte de l'Eglise. On  
chanta un *Te Deum* & une  
Messe solennelle, où il y eut  
de tres-beaux Motets en Mu-  
sique, de la composition de  
M<sup>r</sup> Michel, Chantre à So-  
leurre. Apres que M<sup>r</sup> l'Ambas-  
sadeur fut retourné à son

Hostel, M<sup>r</sup> du Chapitre y al-  
lerent en Corps le compli-  
menter par la bouche de M<sup>r</sup>  
le Prevost. Entre beaucoup  
de choses fort justes & toutes  
pleines de zele pour le Roy,  
il dit, *Que ceux de son Cha-  
pitre, & luy, adresseroient*  
*tant de vœux a Dieu pour Sa*  
*Majesté, qu'ils mériteroient de*  
*passer pour estre ses Chape-  
lains.* M<sup>r</sup> de Gravel pria  
tous ces Messieurs d'un  
grand Repas qu'il donnoit  
dans l'Hostel de Ville à M<sup>rs</sup>  
du Grand & du Petit Con-  
seil, & il demanda à M<sup>r</sup> Go-

## 38 MERCURE

chart en particulier ses Vers  
& ses Devises, pour les en-  
voyer à la Cour, & félicita  
M<sup>r</sup> Michel sur la beauté de  
sa Musique. Les mesmes Sei-  
gneurs du Conseil d'Etat qui  
avoient conduit M<sup>r</sup> l'Ambas-  
sadeur à l'Audience, l'alle-  
rent prendre pour l'accomp-  
pagner à la Maison de Ville.  
Rien ne peut estre ny plus  
magnifique, ny plus propre  
que le fut ce Dîné. Il y avoit  
mesme des Vins de S. Lau-  
rens & de Gréce, qu'on ne  
voit presque jamais en Suisse.  
Le Lundy 31. on traita tous

les Officiers & Valets de Ville, à la Confrérie des Arquebusiers. Peut-être, Madame, ne sera-t-il pas inutile de vous dire ce que c'est qu'une Confrérie chez les Suisses. Comme leur Gouvernement est purement Populaire, chaque Corps d'Artisans a dans toutes les Villes Capitales des Cantons, une Maison commune; où l'on s'assemble pour traiter des Affaires, ce qui ne se fait jamais sans de grands Repas. Ces Maisons s'appellent dans quelques Villes, Abbayes, & dans

## 40 MERCURE

d'autres, Confréries, & l'on ne peut arriver à aucune Charge de l'Etat, qu'on ne soit auparavant reçeu dans quelqu'une ou de ces Confréries, ou de ces Abbayes. Le premier de Septembre, M<sup>r</sup> de Gravel alla chez Madame la Colonelle de Roll, dont il avoit emprunté la Maison, parce qu'estant située dans une grande Place où il y avoit une belle Fontaine, elle estoit propre aux desseins qu'il voulloit exécuter. Madame de Roll est venue d'un Homme qui s'es-

# GALANT. 41

toit acquis beaucoup d'estime & de considération dans la Charge de Colonel en France. Elle a deux Fils très recommandables par leur mérite & par leurs emplois. L'un est M<sup>r</sup> de Roll, qui est un des principaux Conseillers d'Etat de Soleurre; l'autre, M<sup>r</sup> le Chevalier de Roll, de l'Ordre de Malte, Commandeur de Basle & de Reinfelden. Ces deux Messieurs aiderent à Madame leur Mère à faire les honneurs de sa Maison. Il s'y trouva les plus considérables personnes.

Novembre 1682.

D

42 MERCURE  
bles Personnes de la Ville,  
M<sup>r</sup> l'Avoyer Wagner, M<sup>r</sup> le  
Banneret Besenval, qui oc-  
cupe si dignement une des  
premieres Charges de l'Etat,  
& M<sup>r</sup> le Boursier Sury, qu'on  
a si souvent député à des Am-  
bassades importantes, & dont  
le nom est si connu à la Cour  
par luy-mesme, & par M<sup>r</sup> son  
Frere, qui estant Capitaine  
aux Gardes, fut tué à Doës-  
bourg pour le service du  
Roy. Dés que M<sup>r</sup> l'Ambas-  
sadeur fut entré chez Ma-  
dame la Colonelle, cette  
Fontaine qui est dans la Pla-

ce, commença à jeter du Vin blanc & rouge. Elle avoit changé de figure par les soins & les ordres de M<sup>r</sup> de Gravel. C'estoient deux Dauphins, au dessus desquels on voyoit un Soleil & une Couronne fermée. Le Vin coula en abondance depuis une heure apres midy, jusqu'à dix heures du soir. M<sup>r</sup> l'Avoyer parut à la Fenestre, buvant dans un grand Verre fort profond à la santé du Roy, & la portant au Peuple, & aussitost il y eut presse à qui luy en feroit mieux rat-

D ij

## 44 MERCURE

son. Cependant M<sup>r</sup> l'Am-  
bassadeur fit diversion à l'em-  
pressement que le Peuple  
avoit de boire, lors qu'il jetta,  
& pria M<sup>r</sup>s l'Avoyer & Bour-  
sier, & les Dames, de jeter  
aussi-bien que luy, quantité  
de Médailles d'or & d'argent  
d'un bon poids. Elles repré-  
sentoient des Dauphins, avec  
ces mots, *Hoc sidere firmant.*  
On lisoit sur le Revers, *Lud.  
Mag. glor: Proli, Ducū  
Burg. 1682.* & autour du mê-  
me Revers, *Sparsa publice  
P. D. R. de Gravel: p. t. Leg.  
Solod. Concevez bien, Ma-*

dame, quelle fut la joye de Madame de Roll, en voyant M<sup>r</sup> de Gravel faire pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne ces libéralitez au Peuple de Soleuvre, du mesme lieu & des mesmes Fenestres d'où M<sup>r</sup> de la Barde alors Ambassadeur en Suisse, en avoit fait aussi pour la Naissance de Monseigneur le Dauphin. Avant que M<sup>r</sup> l'Ambassadeur se retirast, Madame la Colonelle luy présenta un Ambigu fort proprement scrvy. Les Dames qui furent

de cette Feste, regréterent fort Madame l'Ambassadrice, que son indisposition en avoit éloignée. Ce fut à cause de sa maladie que M<sup>r</sup> de Gravel ne donna pas chez lui ce Repas qu'il donna dans l'Hostel de Ville. Il fit encore ce même soir, au sortir de chez Madame Roll, un grand Régale au Jeu de l'Arquebuse; & sur les huit heures, au signal de deux coups de Canon, il fit tirer deux Feux d'artifice, que M<sup>r</sup> le Capitaine Villading de Berne, avoit composez. Ils

estoiient placez aux deux bords de la Riviere d'Are, qui baigne une partie des Murailles de la Ville; & quoy qu'elle soit aussi large que la Seine l'est à Paris, on lisoit facilement d'un bord à l'autre les Devises dont les Feux estoient embellis. Comme des Réjouissances si magnifiques avoient attiré à Soleurre un grand nombre d'Etrangers, Leurs Excellences de Soleurre les régalerent le 2. de Septembre à trois grandes Tables, où parut toute l'abondance & toute

la délicatesse possible. Le 3.  
M<sup>r</sup> l'Ambassadeur fit publier  
par toute la Ville que tous  
les Bourgeois allaissent se ré-  
joüir dans leurs Confréries,  
& qu'ils ne se missent pas en  
peine de la dépense. L'ordre  
fut suivy avec joye. Ces Bour-  
geois n'ayant pas de Canon,  
ils tirerent en buvant les San-  
tez du Roy & de la Maison  
Royale, quantité de coups  
de gros Mousquets, qui ne  
faisoit guére moins de bruit  
que des Pieces de Campa-  
gne; & M<sup>r</sup> de Gravel crût ne  
pouvoir mieux finir ses Ré-  
joüissances.

joüissances que par ce Festin  
qu'il fit à tout Soleurre.

Des deux Sonnets que  
j'adjoûte à cette Relation,  
M<sup>r</sup> Vignier de Richelieu a  
fait le second sur des Bouts-  
rimez qu'on luy donna si-  
tost qu'on sçeut que Ma-  
damé la Dauphine estoit ac-  
couchée d'un Prince.



Novembre 1682.

E

# 50 MERCURE

SUR LA LUMIERE QUI  
parut en l'air la nuit que Mon-  
seigneur le Duc de Bourgogne  
vint au monde.

## SONNET.

**Q**uand le Ciel voulut donner un  
Héros à la Terre,  
Souvent il le prédit par des Signes  
divers.

Alcide fut conçue dans le bruit du  
Tonnerre,  
Et le juste (1) n'a quitté au milieu des  
Eclairs.

## 52

Nostre auguste Monarque entra dans  
l'Univers,  
Tint parmy les feux (2) & le bruit  
de la Guerres

# GALANTE. 31

Et ce Thébain (3) qui mit ses Tyrans  
dans les fers,

Apporça sur sa cuisse un brillant  
Cimetière.

22

Quand Tullus (4) vint au monde,  
un Prodigé fameux  
Présagea sa grandeur par les célestes  
feux

Dont sa teste en naissant parut envo-  
ronnée;

23

Et si l'on voit au Ciel briller un feu  
nouveau  
Au moment que ce Prince entre dans  
le Berceau,  
Ce feu marque déjà sa grande des-  
tinée.

1. Louïs le Juste. 2. Tout estoit alors  
en guerre. 3. Pelopidas. 4. Servius.

E ij

# §2 MERCURE

## HOROSCOPE DE MONSEIGNEUR le Duc de Bourgogne.

**T**u seras plus aimé que l'on  
n'aima Titus,  
Tes vertus prévaudront sur celles de  
Socrate;  
Tu convaincras l'Erreur comme fit  
Avitus,  
Et seras plus heureux cent fois que  
Policrate.

### §3

**N**ul ne craindra chez toy le destin  
de Clitus,  
Tu feras mieux des Vers que le Poète  
Epicrate;  
Plus vaillant que César, Alexandre,  
Aratus,  
Ton sçavoir confondra l'éloquent  
Isocrate.

# GALANT. 53

55

*Dieu le Pere, le Fils, & Sanctus  
Spiritus,*

*Seront tes Conseillers jusqu'à ton  
Obitus;*

*Tu les consulteras tous les jours à  
la Messe.*

52

*Peuples, Princes, & Roys, en dépit  
du Démon,*

*Venant pour admirer ta profonde  
Sagesse,*

*Prendront tes Jugemens pour ceux  
de Salomon.*

Chacun tâche d'épurer son  
stile, & d'élever ses pensées,  
en parlant du Roy & de la  
Maison Royale. Cependant  
il y a des manières de louer

E iij

## 54 MERCURE

en langage du Pais, qui ne manquent pas de graces, & on trouve quelquefois au-tant d'agrément à ce style na-turel, qu'aux expressions les plus relevées. Voicy un Dia-logue Périgordin, qui a don-né beaucoup de plaisir à une fort grande Compagnie. Il fut recité dans la Tragédie que les Ecoliers du Collège des Jesuites de Périgueux re-présenterent dans le temps qu'on y célébra la Naissance du jeune Prince.

2SS2S·S22SS·S2S222

DIALOGUE  
DE TREI BARGIE  
PERIGOURDI,  
Nomma FRANCEY, GUILLAUME  
& FRONTOU,

Sur lá Coucha de Madamo lo Daufino,  
d'un Fir que s'apello Monseignour  
lou Du de Bourgoüigno.

GUILLAUME.

**V**autrey, qué dizé. vou? que  
dizey-tu, Frontou,  
Del Efan deou Daufi qué Pey de lo  
Français,  
Dissé hyer à mon Pay qu'ero naqu'en  
Franço,  
Qué sa May en layan agué grando  
souffranço?

E iiiij

# 56 MERCURE

Granda chauza toujour donen peno  
d'avy.

## FRONTOU.

Eeu n'cy plo quaquare d'quo que tu  
dizey;

Tou crezy quaqu'ey vray, pey que di  
lou Riaumé,

Tou tan gran qué peti, scy jauvissen,  
Guillaumé.

Sabey-tu coumo qué appellen quel  
Efau?

## GUILLAUME.

Tou ley avay nomna Mouffur... nou...  
ma persan

Tou m'en souvené auro, aqu'ey Du  
de Bourgoüigno.

## FRONTOU.

Aquo sero donqua un Gran-taillo-  
bezouigno,

Sembaro son Gran-Pay, ou you serey  
trompas;

# GALANT. 57

De la Guerro ou la Pax sero Meytré  
achaba,  
Auro quan sero gran, & Tambour, &  
Trompessa,  
Et joussi sou sougiés siran toujour à  
Fête.

## GUILLAUME.

Tou crezi coumo tu que coamo son  
Grand-Pay,  
Quan eou sero monta dessur son Cha-  
vau bay,  
Eou faro bien dco bru quan eou faro  
la guerros  
Eou n'iauro de Mouffur, ny de Rey  
sous Vezis,  
Qu'eou non hato toujour, si né son  
sou Amis.

## FRONTOU.

Tou pregi Diau, Efan, que nou zou  
pechan veyré,  
Guillaumé, mon amy, nou zou deven  
plo creirés;

# 58 MERCURE

I dizen que déija ey tan bravé &  
plazen,

De ma Frondo à nau cro l'y voudriey  
fa prezcn,

Mo Baleyto en son tra ly serie ple  
dounado.

## GUILLAUME.

Ma Baudufo\* ey tabé facho au tour  
& courdado, \* Toupie.

E, ma Dessubré tou, so que yaimé lou  
may,

Ey mon bravé Fleijeou, que toujour  
tamay vay,

Me ser per fa dansa la Filla dcou  
Villagé,

Et las accoutama à notré badinagé.

## FRONTOU.

Li dario per mingea dcou Perou Far-  
gounou,

La Pruna secondeu, & de fi Eysar-  
neou;

# GALANT. 59

Ma si di notre Vigno eou yavio de la  
Douffo,  
Aubé deon Sauvignou madur, pren-  
drioy la courso  
Per bon vité pourra à daqueon bravé  
Efan.

# GUILLAUME.

Yeu n' aubludario pa de notre grand  
Châtan,  
De notre Camberou la meilleur Cam-  
berouna,  
Un plé Sa de bon cor, tonta fina &  
bouna,  
De la Figea tabé de notre bon Figié,  
Et d'aqui gro Proucé qué son di lou  
Vergié.

# FRONTOU.

Ha si ma May auzavo, à la Dam'  
Acouchado,  
Elle ly pourtario notro Poulo tuffado,  
Un parey de Pouley, & dedi un  
Panié

# 60 MERCURE

*Dougé Froum'gey gras quello gardo  
au Granié.*

**FRANCE-Y.** Il sort le  
dernier.

*Guillaumé, & tu Froniou, vautrey  
m'avé lo mino*

*De parla del Efan de lo Dame Dau-  
fine.*

*Hier mon Pay quan vengué qu'ero  
tar d'qu Mareha,*

*Ter'ana achata dé Sau un ple Bissa,  
Dissé qué di lou Bourg eou menaven  
grand-joyo,*

*Parso qu'à quel Efan que lou Cœu  
nous envoyo,*

*S'en faro cragnié ux jour, & nou  
rendro conten,*

*Foussy ne parlaran jamay qué de bon  
tem.*

*Mésenté, Diauzou sa, poussa d'un  
gran couragé,*

# GALANT. 61

Per quitta mou Moulon amay notre  
Villagé,

Per na en tey naqu aqueou tan brave  
Efau.

Mon joly Passeraus que révé en vou-  
lan,

Tou ly voudrio pourta qu'auquaré  
may enquero,

Un Eychirpeou\* tout nian qu'ay fa  
de Nouzilliero.

A perpau d'Eychirpeou, disen que  
notre Rey,

Lou Gran Pay del Efau, que Diæu  
donné bonsey,

Lou so tendré per tou, & que s'ey  
grando peno,

Lou pren tou so queou vaou, sey jamay  
perdré haleno.

\* C'est une Invention dont les Bergers  
se servent pour prendre les petits  
Oyleaux.

## 62 MERCURE

Anen vité, parten, belcou di cauey  
jour

Non sirian sou Valey, au lio d'estre  
Pastour.

### GUILLAUME.

Effan, aquo-ey trop loin per pondes  
si conduirés;

Disen queu yo d'aumen, lou que  
saben eycriré,

Biencen legua deyzy; ma coumo bon  
Francey,

Gardan notrey Moutou lou maty &  
lou sey,

Souhaiten ly qu'un jou l'an lou pecho  
bien ucyré

A tou sou Ennemy en santa s'enfa  
creirés;

N'aubliden subré tout son Gran-Pay,  
ny son Pay,

Ny may sa Grande-May, ny may sa  
bravo May,

Qu'y vivan tou conten en santa dy  
 lo Franſo,  
 Et nous autrey anen commensan nota  
 Danſo.

Frontou chanta ces Paroles en  
 Périgordin , sur l'air , Ne ferons-  
 nous pas en repos , Amy , à cette Table ?  
 & tous trois commencerent leur  
 Dance par une Gavote .

Qué chacun de nou ſio bien gay  
 En daquesto Nayſſense ;  
 Fazen tratou à qui miey may  
 Per la rejauviffenſo .  
 Ah plet à Diœu queou fugué vray ,  
 Couma yey l'esperanſo ,  
 Quaqueou Fir ſemblé ſon Gran-Pay ,  
 Per l'aunour de la Franſo .

Il ſembla que les Feux de  
 joye ne foient destinez que

64 MERCURE  
pour la France. La Guerre,  
ou d'autres Fleaux, regnent  
chez les autres Nations; &  
s'il y paroist des Feux, ils ne  
jettent que de la terreur dans  
les esprits, & la défolation  
qu'ils causent, en fait long-  
temps garder la mémoire.  
On vous a souvent parlé du  
Vésuve, Madame, & vous sça-  
vez que de temps en temps  
cette Montagne du Royau-  
me de Naples jette des feux,  
& cause des ravages terribles  
dans les environs. J'ay à vous  
entretenir de ceux qu'elle a  
faits depuis peu. Comme ils

font remarquables & tres-funestes à tout le Païs, on en tient un compte exact. On sçait qu'avant l'Empire d'Auguste il y a eu cinq de ces Débordemens de flâmes, & depuis ce temps-là on en a veu quinze. Le premier en l'an 81. de l'Ere Chrétienne, le second en 243. le troisième en 421. le quatrième en 685. le cinquième en 983. le sixième en 993. le septième en 1036. le huitième en 1038. le neuvième en 1138. le dixième en 1139. l'onzième en 1430. le douzième en 1500. le treizième en 1682.

E

## 66 MERCURE

zième en 1631. le quatorzième en 1660. Le quinzième & le dernier, est celuy de cette année 1682. En parcourant toutes ces dattes, on trouve que les débordemens du Vésuve sont fort irréguliers. Les uns sont éloignez de trois cens ans. Les autres ne le sont que d'un an. La Physique ne peut rendre aucune raison de cette inégalité. Elle n'en rend que de l'effet général, par les Cavernes de Soulfre & de Bitumes qui sont dans la terre. Ce sont des Mines naturel-

les, toutes semblables à celles que l'on fait tous les jours par Art. Les exhalaisons qui sortent de ce Bitume & de ce Soulfre, prennent feu, ou par la violence de l'agitation qu'elles ont d'elles mesmes, ou par celles qu'elles reçoivent des exhalaisons qui peuvent venir de plus bas, ou par les étincelles qu'auront fait naître deux pierres de ces Cavernes, dont l'une sera tombée sur l'autre. Alors il faut que la Mine fasse son effet. Plus elle est resserrée dans un lieu étroit, plus il est vio-

F ij

lent. De là viennent les tremblemens de terre. Lors qu'ils sont tres-forts, comme le dernier du Canada, la terre vomit des feux, parce que les exhalaisons ont pû l'entrouvrir; mais ce qui fait qu'il n'y a pas des feux à tous les tremblemens, c'est que les exhalaisons ont bien la force de soulever la terre qui est au dessus d'elles, mais non pas de l'entrouvrir; de sorte qu'elles se font des chemins à costé par où elles s'échappent, & à la fin se perdent. Si elles ont des ouvertures toutes fai-

tes, elles sortent toujours par là, & c'est là la cause des flâmes du Vésuve, & de toutes les autres Montagnes qui en jettent; car outre le Vésuve, il y a encore dans le même Canton de l'Italie, le Mont Etna, si fameux dans l'Antiquité, & une Montagne de l'Isle de Strongoli, qui est une de ces Isles Vulcaniennes, où les Fables avoient placé la Forge de Vulcain & des Ciclopes. Ainsi on a sujet de croire que tout ce terroir est de la même nature, j'entens le Royaume de Na-

70 MERCURE  
ples, la Sicile, & les petites  
Isles voisines, & que ces trois  
Montagnes ardentes y sont  
bien nécessaires, puis que  
sans ces soupiraux il y a peut-  
estre déjà longtemps que les  
tremblemens de terre au-  
roient abîmé de si beaux Païs,  
ou y auroient au moins causé  
de tres-grands dégâts. Croi-  
riez-vous que ces exhalaisons  
de Soufre ont tant de force,  
qu'elles ont quelquefois pro-  
duit de nouvelles Isles? Telle  
est l'Isle de Santerini dans  
l'Archipel. Elle n'y est que  
depuis peu de siecles. Un

jour on vit la Mer étrange-  
ment agitée. Elle jettoit de  
gros Rochers du fond de ses  
caux, & elle en jettâ une si  
prodigieuse quantité, qu'elle  
le combla elle-même en cet  
endroit-là, & forma cette  
Isle de Santerini. C'estoient  
ces exhalaisons qui secoüoiét  
avec tant de violence la terre  
qui estoit sous les caux. On a  
été surpris de trouver des  
Montagnes ardençes dans un  
Païs aussi froid que l'Islande,  
qui est sous le Cercle Solaire.  
Cependant le Mont Hecla  
y jette autant de feux que le

Vésuve, & ces feux sortent du milieu de la neige & des glaçes dont tout ce Païs-là est presque, toujours couvert. Mais il ne faut compter point rien cette froideur extérieure qui est sur la surface de la terre. Elle a des sources de flâme dans ses entraillés. Parlez-moy ces digressions, Madame. Je reviens au Vésuve. Ses débordemens de feu commencèrent le 14 d'Aoust. Tout le Païs de Masse fut couvert de cendres, d'une tres mauvaise odeur, & les flâmes se jetterent jus-

que dans le Bois d'Ottajano, où elles firent bien du ravage. Le 16. il y eut de grandes pluyes. Le 20. la terre trembla pendant trois heures entières, & le tremblement alla jusqu'à Naples, qui est à huit milles du Vésuve. Les Habitans de tous les environs de cette Montagne, poursuivis par un deluge de feu, & craignant d'estre enfevelis sous les cendres, se retirerent dans Naples, où ils trouverent la consternation presque aussi grande qu'elle estoit dans les Lieux qu'ils

Novembre 1682.

G

## 74 MERCURE

venoient d'abandonner. On ne put avoir recours qu'aux larmes & aux prières. Le 22 vers les six heures du soir, la Montagne jeta vers Madaloni une horrible quantité de cendres & de fumée ; & quand la nuit commença, ce fut une pluie comme de charbons broyez fort menu. Cependant toute la terre trembloit. On entendoit le bruit affreux que le Vésuve faisoit en vomissant des flammes qui paroissoient de couleur de sang ; & le Ciel qui sembloit vouloir redoubler

l'horreur de cette nuit-là, y ajoutoit les éclats de son tonnerre, & la funeste lueur de ses éclairs. Le matin du 23. il tomba une telle abondance de pluies, qu'on crut qu'elles éteindroient les flammes du Vésuve, mais il ne laissa pas d'en sortir encore des orages de cendres. Il y en eut de grises, qui volerent si loin, que la Ville de Naples fut pleine; & enfin le 24. la Montagne envoya sur la cime des cendres blanches, par où se termina l'embrasure.

Gij

## 76 MERCURE

On vient de me donner un Rondeau, dont je vous fais part dans le mesme instant. Il est d'un Auteur qui a eu raison de le faire en vieux langage, par complaisance pour un vieux Parent. Ce Parent estoit un Homme d'un caractere aussi extraordinaire qu'on en puisse voir. L'antiquité luy plaisoit en toutes choses, jusques là qu'il ne s'aima jamais tant que lors qu'il se vit la barbe grise. Ses Habits, ses Meubles, tout sentoit le temps de François I. Il se mesloit de rimer,

& les Poésies de Baïf estoient son modèle. Sa Bibliothèque aussi singulière que son esprit, estoit composée de tout ce qu'il avoit pu trouver de vieux Romanciers. Il avoit Marot & du Bartas, quoy qu'il les trouvast un peu modernes, sans oublier Ronfard, qu'il réveroit particulièrement comme le Prince des Poetes François. Il avoit aussi les Œuvres de Sarazin & de Voiture; mais il ne les estimoit qu'à cause des Rondeaux & des Ballades qu'ils avoient meslez parmy leurs

G iii

Ouvrages. Il traitoit les belles Lettres du dernier de bagatelles, propres seulement pour amuser les jeunes Esprits; mais il admiroit les Lettres Gauloises que le même Auteur a écrites au Comte Guicheüs, au Chevalier de l'Isle invisible. Le bon Homme qui n'a point démenty cette belle inclination tant qu'il a vécu, l'a conservée encor en mourant, puis qu'il a légué par son Testament une somme considérable à l'Auteur du Rondeau que je vous envoie, à

la charge qu'il en feroit un certain nombre en stile Gaulois, ou de Ballades. Si les Ballades estoient de son goust, il seroit blâmable, si estant son Légataire, il négligeoit d'accomplir ses dernières volontez.

## RONDEAU en vieux Langage.

**L**e voudrois moult que ma mi-  
gnarde Ocelle  
Voulust s'ébatre és Bebours, és Tour-  
nois;  
Ores voiroit comment je combatrois,  
Ores voiroit qu'aussitost pour icelle  
Maint Chevalier à la mort en voyrois.

G iiiij

# 80 MERCURE

SE

Que n'avient-il que quelques Dis-  
courtois

Dire me vinſt, O celle n'est pas belle;

Fust-il Roland, ou Perccval Gaſſois,

Le voudrois moult.

SE

Comme un Lyon contre luy guerro-  
rois,

Pour l'envoyer dans la triste Nacelle,

Pourveu qu'apres, cette Dame cruelle

Me dist, je t'aime, ô Chevalier cour-  
tois;

Oyant cela, d'abord je répondrois,  
Le voudrois moult.

Voicy d'autres Vers que  
vous trouverez fort agrea-  
bles. Vous ſçavez, Madame,  
que ſelon les Poëtes, chaque

Fontaine a sa Nymphé. Vous serez peut estre bien aise d'en entendre parler une à une Personne aussi distinguée par son mérite que par la naissance.

---

## LA NYMPHE DE BOURBON,

A M<sup>me</sup> la Duchesse de Nevers.

**D**epuis que je fournis du secours aux Humains,  
Et que je verse à pleines mains  
Sur leurs maux enivillis ma liqueur  
pure & saine,  
Mille Beutez dessus mes bords

## 82 MERCURE

Etalant à l'envy leurs plus riches tré-  
fors,  
Ont souvent embelli mes Eaux & ma  
Fontaine.

J'en ay venu souvent dans ces Lieux  
Faire tout le plaisir des yeux,  
Et de toutes endroits du monde  
J'ay venu venir & Brune & Blonde,  
Avec un attrait de charmes pré-  
cieux;

Mais, ô Duchesse incomparable,  
Dont l'air est si charmant, si modeste,  
& si doux,  
Que tout ce que j'ay venu de rare &  
d'admirable,

Est au dessous de vous!  
La raison, la sagesse, & l'extrême  
prudence,  
Toujours dans vostre cœur sont en  
intelligence,  
Tandis que les douceurs, les ris, & les  
appas,

De moment en moment naissent des  
sous vos pas.

Aussi vous voyant sans pareille,  
Mon unique soucy,

Depuis que vous estes icy,

Est que soigneusement je veille

A vous donner des Eaux qui vous  
fassent du bien,

Sans quoy je compteray pour rien.

Tous mes autres succès dont on chante  
merveilles;

Et si je réussis à remplir ce devoir,

J'en seray trop récompensée

Par un accroissement de ma gloire  
passée,

Que tout l'Univers va scavoir,

Et parce que j'auray toujours dans la  
pensée

Le plaisir que je sens à présent de  
vous voir.

Le nom de Mademoiselle de Castille vous est connu par beaucoup de jolis Vers que je vous ay envoyez de sa façon dans plusieurs de mes Lettres. Elle revenoit il y a quelque temps d'Arnouville à Paris en fort bonne compagnie, & fut priée de donner un Inpromptu sur deux Papillons qui se poursuivoient dans la Campagne, en tournant l'un sur l'autre. Voicy le Madrigal qu'elle fit.

MADRIGAL

ALYSETE.

**V**oy ces deux Papillons se fuir  
& se poursuivre,  
Et l'un sur l'autre en l'air faisant  
mille retours.

Donner un doux exemple à suivre  
Dans leurs innocentes amours.

C'est ainsi, charmante Lysete,  
Que dans une tendre amourette  
Il faut passer le printemps de ses  
jours.

A s'enrecaresser, Lysete, qu'ils se  
plaisent!  
Comme ils se baissent & rebaisent!

On ne s'est pas montré  
moins zélé en Picardie que

86 MERCURE  
dans les autres Provinces.  
Amiens donna l'exemple dès  
le Samedy 15. d'Aoust, &  
par les décharges du Canon  
de la Citadelle, les Feux, les  
Illuminations, & les Fontaines  
de Vin. Cette Ville  
fit connoistre l'attachement  
qu'elle a pour le Roy, & pour  
toute la Famille Royale, se-  
lon sa Devise qui porte,

*Lilijs tenaci vimine jungor.*

La Ville de Laon a parta-  
gé les Réjouissances en trois  
jours. Le Public prit le pre-  
mier jour pour masquer la  
joye, par des décharges de

l'Artillerie, par des Feux, & des Illuminations. Le second jour appartient au Corps de Ville, qui fit couler des Fontaines de Vin en plusieurs endroits, mit les Bourgeois sous les armes, & donna un grand Repas, & le divertissement d'un Feu d'artifice à M<sup>r</sup> l'Evêque Duc de Laon, qui ce même jour avoit fait chanter le *Te Deum*, & y avoit assisté en Habits pontificalx. Le troisième jour fut celuy de ce Prélat. Il avoit fait mettre au milieu de la Court de l'Evêché, un Dauphin qui jet-

88 MERCURE  
toit du Vin excellent. Toutes  
les Fenestres de son Palais  
furent éclairées de grosses  
Bougies. Il régala magnifi-  
quement les plus considéra-  
bles Personnes du Clergé &  
de tous les autres Corps; &  
pour rendre la joye univer-  
selle, il jeta quantité d'ar-  
gent à tout le Peuple.

Le *Te Deum* fut chanté en  
Musique à Péronne, dans  
l'Eglise Royale & Collégiale  
de S. Fursy, en présence des  
Corps de Justice, & de Ville,  
& des Officiers de l'Election  
& du Grenier à Sel. Au sor-

tir de là, M<sup>r</sup> Aubert, Ecuyer, President au Grenier à Sel, & Majeur, Commandant en l'absence de M<sup>r</sup> le Marquis d'Hocquincour Gouverneur, & de M<sup>r</sup> de la Brouë, Lieutenant de R<sup>oy</sup>, se rendit dans la Place publique avec M<sup>r</sup> Boitel, Eleu & Lieutenant du Majeur. Ils estoient précédéz de tous les Gardes de M<sup>r</sup> le Gouverneur, & accompagnéz de la Noblesse, & des Officiers de la Garnison. Ils allumerent le Feu l'un & l'autre, chacun avec un Flambeau, qu'ils prirent des mains

Novembre 1682.

H

90 MERCURE  
d'un des Gardes & d'un Ser-  
gent de Ville. Les décharges  
de toute la Bourgeoise, de  
la Jeunesse, & de la Cavale-  
rie, qui estoient rangée en  
bataille sur la Place, se firent  
entendre dans le même  
temps, & furent suivies du  
bruit du Canon, & des salves  
de l'Artillerie. Il y eut le soir  
à l'Hostel de Ville deux Ta-  
bles, chacune de vingt Cou-  
verts magnifiquement ser-  
vies; & M<sup>r</sup> Aubert Majeur,  
envoya du Vin à tous les  
Convents. On ne vit par  
tout que Festins publics, &

le lendemain on continua les Réjouissances.

La Ville de Corbie a marqué avec beaucoup d'éclat sa joie pour la mesme Naissance. Tous les ordres furent donnez par le Prieur de l'Abbaye, en qualité de Grand Vicaire de M<sup>r</sup> le Chevalier de Savoye, qui en est Abbé & Comte de Corbie. Le jour de S. Louïs, qu'on avoit destiné pour solemniser la Naissance du jeune Prince, l'Eglise de l'Abbaye fut magnifiquement parée, & la Porte ornée de mille Dévises.

H ij

92 MERCURE

On chanta une grande Messe le matin, & l'aprefdînée des Vespres, où se trouverent les Corps de Justice & de Ville, precedez de leur Officiers & de leurs Massiers. Les Vespres furent suivies d'une Procession generale, & au retour on chanta le *Te Deum*, apres quoy le Héraut d'Armes qui estoit placé sur les degrés de la Chaise Abbatiale, ayant crié *Vive le Roy*, *Vive Monseigneur le Dauphin*, *Vive Monseigneur le Duc de Bourgogne*, tout le Peuple répondit avec mille acclama-

tions. Au sortir de l'Eglise on entra dans l'Abbaye, où le Prieur donna une Collation magnifique aux Magistrats, & tout le Peuple mesme y eut bonne part. Pendant tout ce temps, une Fontaine de Vin couloit du premier étage de l'Abbaye. En suite le Prevost fit battre la Générale, & tous les Bourgeois s'étant trouvez sous les armes, ils se rendirent en bel ordre au grand Marché, où ils furent rangez en bataille au tour d'un Feu de joye qu'on avoit préparé. Le Prieur de

l'Abbaye, suivy de la plû-  
part de ses Religieux , vint  
l'allumer , & aussi-tost les  
Bourgeois firent leurs dé-  
charges avec tant d'ordre,  
qu'on avoüa qu'ils n'avoient  
pas encore oublié le métier  
de la Guerre. Les Capitaines  
régalerent leurs Soldats d'u-  
ne grande profusion de Vin,  
& M<sup>r</sup> le Prevost donna un  
Repas magnifique à tous les  
Officiers de Justice , tandis  
que tous les Quartiers fa-  
soient leurs assemblées par-  
ticulieres, avec une joie si  
entiere & si parfaite , que le

lendemain sans ordre on continua la Feste.

Rien ne peut mieux suivre ces Réjouissances, que les Vers que vous allez lire. Ils ont été faits par M<sup>r</sup> Rault de Rouen, dont vous citermez les Ouvrages.



---

SUR LA NAISSANCE  
DE MONSIEUR  
LE DUC DE BOURGOGNE

Ab Jove Principium.

**F**rance, cet heureux jour, qui  
doit marquer ta joye,  
Est celuy du bonheur qu'un Astre heu-  
reux i'envoye,  
Quand ce Prince qui naist, si long-  
temps souhaité,  
Te comble d'allégresse, & de feli-  
cité.  
Ce n'estoit pas assez au plus grand  
Roy du Monde,  
Que sa valeur parût sur la terre &  
sur l'onde,  
Qu'il fist trembler l'Europe au seul  
bruit de ses Faits,

# GALANT. 97

Qu'au plus fort de la Guerre il fist  
naître la Paix,  
Qu'il vist son Peuple heureux, & ses  
Provinces calmes,  
Qu'il cultivast ses Lys à l'ombre de  
ses Palmes,  
Pour assurer son Trône il falloit un  
appuy,  
Et le Prince naissant le devient au-  
jourd'huy.  
Il fira voir un jour par cent fameux  
prodiges,  
Qu'il suit de ses Ayeux les éclatans  
vestiges.  
Jupiter le promet, le Ciel l'a des-  
tiné,  
Puis qu'en son jour heureux ce Royal  
Prince est né.  
Cet Astre tout au f.u, si propice aux  
Monarques,

Novembre 1682.

I

## 98 MERCURE

De sa gloire à venir fit briller mille  
marques,

Quand pour la décoverir aux yeux  
de l'Univers,

D'une nouvelle flâme il penétra les  
airs.

De ce Prince en ce point il marquoit  
la Carriere,

Et luy vint préparer un Trône de  
lumière.

Tout l'Univers surpris de la voir  
éclater,

Par mille rayons d'or reconnut Iu-  
piter.

Ce qui suit est encor de M<sup>r</sup>  
Rault.

## SUR LA MESME NAISSANCE.

Principe jam nato jactet se Gal-  
lia, nam se

Hic Patre Delphino, Regéque  
jactat avo.

**Q**ue la France en tous Lieux  
celebre la Naissance  
De ce Prince qui sort du Sang des  
Demy-Dieux;  
Ne doit-il pas un jour égaler en puiss-  
ance,  
Et le Dauphin son Pere, & nos Roys  
ses Ayeux?

Voicy des Vers d'une au-  
tre nature. C'est une Tradu-  
ction de la troisième Epi-  
gramme du premier Livre de

I ij

100 MERCURE

Martial, qui commence par  
*Nullus in urbe fuit, &c.*

**Q**uand de concert avec ta  
Femme

Tu permettois aux Damoiselleaux  
De donner Régals & Cadeaux,  
Et de voir en secret la Dame,  
Iamais Logis ne fut moins peuplé que  
le tien;  
Mais depuis que cessant d'estre Mary  
commode,  
Au moins faisant semblant de changer  
de méthode,  
D'un jaloux surveillant tu portes le  
maintien,  
Ta Maison de Galants est sans cesse  
occupée.  
L'on y voit à l'envy Gens de Robe &  
d'Epée,

# GALANT. 101

*À ta Femme chacun aujourn'd'buy fait  
la Cour;*

*Elle qui ne voyoit personne,  
Nesçauroit plus suffire aux Galants  
tout le jour.*

*Ma foy, l'invention est bonne.*

Pour passer d'une matière  
un peu galante à quelque  
chose de plus sérieux, je vous  
envoye une Harangue que  
M<sup>r</sup> Amelot Ambassadeur de  
France à Venise, a faite au  
Sénat de cette République.  
Je vous en parlay le dernier  
mois dans la Description de  
son Entrée; & si la galanterie  
& la magnificence de cet

I iij

Ambassadeur ont paru en cette occasion, son esprit n'e  
paroist pas moins dans cette Harangue. Il adresse d'abord la parole au Doge, & en suite à tout le Sénat.

SERENISSIME PRINCE,  
TRES-ILLUSTRES, & TRES-  
EXCELLENS SEIGNEURS,

*Si le sujet qui m'amene aujour-  
d'huy dans cette auguste Assem-  
blée ne lui devoit pas estre infini-  
ment agreable, je me trouverois  
dans un juste étonnement, ayant  
à parler devant Vostre Serénité,  
& Vos Excellences, c'est à dire*

devant le Trône de la Serénissime République, que je regarde comme celuy de la plus profonde Sagesse ; mais quelque défiance que j'aye justement de moy-mesme, tout est si grand & si admirable dans le Prince qui m'envoye, sa puissance si connuë de tous & si redoutée de ses Ennemis, ses vertus si éclatantes & dans un degré si héroïque, son amitié si glorieuse, si utile, & tant de fois éprouvée par ses Alliez, que je trouve avec raison toutes sortes d'assurances dans l'honneur que j'ay d'estre chargé de ses ordres.

Je viens, Serénissime Prince,

I iijj

Tres-Illustres & Tres-Excellens  
Seigneurs, renouveler à Vostre  
Sérénité & à Vos Excellences,  
les assurances de l'affection du Roy  
mon Maistre, & vous protester  
de sa part, qu'Elle sera toujours  
tres-ardente & tres-forte; qu'il  
est plus que jamais dans les dis-  
positions d'en donner à cet illustre  
Sénat les mesmes marques qu'il  
en a reçueës en tant d'occasions;  
qu'il s'intéresse comme aux choses  
du monde qui luy font les plus  
cheres, aux avantages & à la  
gloire de cette République; qu'il  
voit avec un plaisir extrême l'é-  
tat florissant où elle se trouve;

# GALANT. 105

et qu'il ne souhaite rien plus ardemment que la durée et l'augmentation d'une union que les Roys ses Prédeceesseurs ont entretenue avec tant de soins.

Ce Monarque aussi glorieux dans la Paix que dans la Guerre, triomphant dans l'une et dans l'autre, puis qu'il n'a cessé de vaincre ses Ennemis que pour se vaincre soy-mesme, a fait par sa modération ce que n'ont pu faire toutes les Puissances de l'Europe jointes ensemble.

Arrester le rapide cours de ses Victoires, estoit un Ouvrage réservé à luy seul. Il a voulu

par là se faire des degrez de gloire  
inconnus aux Siecles passez, &  
je puis dire avec verité qu'il a esté  
beaucoup plus sensible au repos  
qu'il a donné à l'Europe par le  
Traité de Nimégue, qu'aux  
grandes & continuelles prospé-  
ritez de ses Armes.

C'est ce mesme Esprit qui le  
fait encore aujourd'huy donner  
tous ses soins pour la manutention  
de la Paix. Je ne puis douter que  
les Propositions qu'il a fait faire  
tant dans l'Europe qu'ailleurs, ne  
soient bientost acceptées, puis  
qu'outre qu'elles sont tres-raison-  
nables, Sa Majesté est plus que

jamais en état de faire valoir ses justes prétentions, & de leur donner avec justice une bien plus grande étendue que les bornes que sa modération s'est elle-même prescrite par ses offres. L'on doit donc espérer qu'elles seront bientôt suivies d'une confirmation de Paix qui fera joüir l'Allemagne & les Païs-Bas pour long-temps d'une parfaite tranquilité. Sa Majesté la préferera toujours aux nouveaux sujets de gloire que ses Armes luy pourroient acquerir, & se trouvera par ce moyen d'autant plus en état d'employer ses forces, quand il sera

## 108 MERCURE

necessaire, pour le secours de ses Amis, entre lesquels la Serénissime République tiendra toujours le premier rang.

Ce sont, Serénissime Prince, Tres Illustres & Tres-Excellens Seigneurs, les veritables sentimens du Roy mon Maistre; & comme il conserve avec beaucoup d'estime une sincere amitié pour Vostre Serénité & Vos Excel-lences, il prend aussi une entiere confiance en la vostre, & il est bien persuadé qu'en toutes les occasions il en recevra les marques qu'il en doit attendre.

Elle est si ancienne, cette il-

lustre amitié qui lie depuis tant de Siecles la Couronne de France avec cet Etat ; elle a esté resserrée par tant de nœuds ; fortifiez par tant de grands services réciproquement rendus, que la durée en doit estre égale à celle de ces deux Empires, c'est à dire à celle du Monde.

Cette étroite liaison n'est pas moins juste que solide, puis que si la France est sans contrédit la premiere Monarchie de l'Univers, Venise est également au dessus de toutes les Républiques qui ont esté & qui sont aujour-d'huy illustres par la splendeur

et l'ancienneté de son origine, fameuse par de grandes Conques-  
tes, recommandable par sa pureté constante dans la Religion,  
et par son attachement aux intérêts de l'Eglise. Elle a servuy  
d'azile aux Souverains Pontifes oppimez ; elle a cent fois réprimé  
l'audace du plus redoutable Ennemy de la Chrestienté ; et cent  
fois dans de fanglans Combats, elle a fait rougir les Mers du sang  
des Infidelles.

Si les Républiques de Sparte et d'Athenes ont eu tant de ré-  
putation dans l'Antiquité, avec combien plus de justice Venise.

# GALANT. III

mérite-t-elle l'admiration de tous les Peuples, féconde en grands Hommes, puissante en même temps & sur Mer & sur Terre, accoutumée depuis tant d'années à estre l'Arbitre des Diferens des plus grands Roys ? Douze Siecles nous font voir qu'elle a plus de conduite & de prudence dans son Gouvernement, que Solon & que Licurgue ces fameux Legislateurs n'en ont jamais fait paroître dans l'Administration de leur Patrie.

La Grece a fait gloire d'avoir produit sept Hommes sages. Venise se peut vanter d'avoir un

## 112 MERCURE

Peuple de Sages, si neantmoins on peut appeller de ce nom de Peuples la Noblesse la plus ancienne & la plus illustre.

Voila, Serénissime Prince, Tres-Illustres & Tres-Excellens Seigneurs, l'idée que je m'estois faite de cette florissante République; mais j'avoue que mes expressions sont trop foibles pour un si grand Sujet; & ne pouvant m'en expliquer assez dignement par mes paroles, je m'efforceray pendant le cours de mon Employ, de bien marquer à Vostre Sérénité, & à Vos Excellences, par mes actions & par ma conduite,

# GALANT. 113

le respect & la vénération que j'ay pour la Serénissime République & pour vos Personnes ; mais ce qui donnera le prix à une chose qui vous est deue de tous ceux qui vous approchent , c'est qu'en suivant en cela mon inclination , j'exécuteray fidellement les ordres que j'ay reçus du Roy mon Maître , & vous donneray par là tous les jours de nouveaux témoignages de son estime & de son affection.

M<sup>r</sup> le Duc de Wirtemberg a épousé depuis peu la Princesse d'Anspach , appellée Julienne Elonore d'Anspach.

Novembre 1682.

K

## 114. MERCURE

Elle est âgée de 18. à 19. ans, & Sœur de M<sup>e</sup> le Marquis d'Anspach, qui est aussi marié depuis peu de temps avec la belle Princesse d'Eysenach, dont les Nouvelles publiques ont tant parlé. M<sup>e</sup> le Duc de Württemberg, âgé d'environ trente ans, est allié de la Maison de Baviere, & se nomme Charles-Fredéric. Il fit de fort grands préparatifs pour recevoir luy-mesme Madame la Dauphine, quand elle passa sur ses Terres pour venir en France. Il est très-bien fait de sa personne, d'un

# GALANT. 115

esprit tout de feu comme son  
courage, & l'un des plus vi-  
goureux & robustes Princes  
d'Allemagne; & sur tout à la  
Chasse, où l'Epée à la main,  
& à pied, il attend & terrasse  
les plus énormes Sangliers.  
Quand Strasbourg rendit ses  
soumissions au Roy, il y vint  
saluer Sa Majesté, qui le re-  
çut en Prince Souverain, &  
luy fit présent d'une Epée  
garnie de Diamans, d'un prix  
tres-considerable.

Si les Cerémonies du Ma-  
riage ont des charmes pour  
quelques-uns, il en est d'aut-

K ij

tres qui en ont beaucoup plus pour les Ames devotes. Telle est celle qui s'est faite proche Orleans dans l'Abbaye de S. Mesmin, de l'Ordre de S. Bernard, pour la Translation des Reliques des Saints Martyrs Fauste & Libérat, & des Saintes Illuminée & Victoire, Vierges & Martyres, que Messire Nicolas Gédoïn, Abbé Commanditaire de cette Abbaye, avoit obtenuës à Rome. L'Eglise estoit ornée des plus belles Tapisseries du Païs, les Corniches chargées de Bouquets

& de Chandeliers, & le Grand Autel paré de Châsses d'ébeine, avec leur bronze doré, de Cassolettes d'argent, de Chandeliers en grand nombre, de Bouquets, de Pantes, avec les Rideaux relevez en broderie, de Tapis de Turquie, & de plusieurs autres Ornemens convenables à la Feste. Quoy que cette Eglise soit fort spacieuse, elle ne pût contenir que la moindre partie de ceux qui éstoient accourus de toutes parts. La Procession en sortit sur les dix heures pour aller à la Pa-

roisse prendre les Reliques qu'on y avoit mises en dépôt. Les Paroisses qui dépendent de l'Abbaye, marchoient les premières avec leurs Bannieres & leurs Croix, & estoient suivies de la Symphonie, composée de Violons avec leurs Basses, & de toutes sortes d'autres Instrumens. Les Religieux de l'Abbaye paroisoient en suite revestus de Chapes. Le Diacre & le Sousdiacre qui devoient servir à la grande Messe, alloient l'un apres l'autre en Dalmatiques, l'un portant

la Mitre, & l'autre la Croſſe. M<sup>r</sup> l'Abbé marchoit le dernier, ayant à ses deux costez les Prieurs des Abbayes des Feüillans de Celles & de S. Meslinin. M<sup>r</sup> Larcher, Abbé Commandataire de S. Vincerte d'Orleans, Homme d'un fort grand mérite, & M<sup>r</sup> de Boisfranc Abbé de Coulon, Diocèſe de Chartres, Fils de M<sup>r</sup> de Boisfranc ſuſt Intendant de la Maifon de Monsieur, fermoient cette marche. Apres les Encenſemens faits, & les Antiennes chantées dans la Paroiffe, la

Procession revint dans le  
mesme ordre. Deux Diacres  
revestus de tres-riches Dal-  
matiques, portoient les Reli-  
ques, autour desquelles les  
Gens de Livrée de M<sup>rs</sup> les  
Abbez furent placez à droite  
& à gauche avec des Flam-  
beaux de cire blanche, & deux  
autres soutenoient un Daiz  
magnifique. Lors qu'on fut  
rentré dans l'Eglise de l'Ab-  
baye, M<sup>rs</sup> les Abbez de S. Vi-  
certe & de Coulon se place-  
rent sur des Fauteüils du côté  
de l'Evangile ; & les Reli-  
gieux & autres Ecclesiasti-  
ques,

ques, remplirent les Chaires du Chœur. M<sup>r</sup> l'Abbé de S. Mcsimin célébra la Messe, & dans les endroits où le Chœur se reposoit, la Symphonie se faisoit entendre. Les Vespres furent chantées avec la mesme solemnité, & on termina la Cerémonie par de nouvelles actions de grace que les Religieux Feüillans rendirent à Dieu de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Quoy qu'ils en eussent déjà marqué leur joye le jour de la Feste de S. Bernard, ils prirent avec

Novembre 1682. L

plaisir une occasion si favorable de la faire encor paraître en chantant le *Te Deum* & l'*Exaudiat*. M<sup>r</sup> l'Abbé de S. Mesmin, Beaufrere de M<sup>r</sup> de Boisfranc, est un Homme d'une pieté tres-exemplaire. Les diverses Missions qu'il a entreprises, & qu'il continuë toujours d'entreprendre au dehors comme au dedans du Royaume, font mieux son élogé que tout ce que je pourrois vous dire à son avantage. Son zèle pour la conversion des Herétiques, ne s'est point borné à ceux de

France. Il l'a poussé jusqu'aux Herétiques de Genéve, de Chablais, & des Montagnes des Suisses, qui ont ressenty les effets de ses Controverses, de ses pieuses Exhortations, & de ses Aumônes.

Vous allez trouver une Feste d'une autre nature, & assez particulière, dans les Réjouissances qui se sont faites dans la Ville d'Aqs pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

M<sup>r</sup> le Marquis de Poyanne, Gouverneur d'Aqs, a bien répondu dans cette heu-

L ij

124 MERCURE  
reueuse occasion de la Naissan-  
ce du nouveau Prince , à ce  
que demandoient de luy son  
zele pour le Roy , sa naissan-  
ce, & la fidelité que son illus-  
tre Maison a toujours euë  
pour le service de nos Mo-  
narques. Elle a esté si gran-  
de, & accompagnée de si  
grands effets, que trois Rois  
consécutifs, Henry IV. Loüis  
XIII. & Loüis XIV. ont hono-  
ré du Coller de l'Ordre, trois  
M<sup>rs</sup> de Poyanne de Pere en  
Fils, le Bis-Ayeul, l'Ayeul, &  
le Pere de M<sup>r</sup> le Gouverneur  
d'Aqs; ce qui est un honneur

qui ne se trouve que dans quatre Familles du Royaume. Le 30. d'Aoust, M<sup>r</sup> le Marquis de Poyanne , suivy de toutes les Comgagnies de la Ville , assista au *Te Deum* qui fut chanté solemnellement dans l'Eglise Cathédrale, Le soir, les Habitans sous les armes , ayant à leur teste M<sup>r</sup> de Saint Pée, Lieutenant de Roy de la Place, allèrent prendre au Chasteau M<sup>r</sup> le Gouverneur; & en suite marcherent vers le lieu où l'on avoit préparé le Feu qui fut allumé au bruit des Tam.

L. iij.

bours, des Trompetes, & de toute l'Artillerie. Pédant toute la nuit, la Ville fut aussi éclairée qu'en plein jour. M<sup>le</sup> le Marquis de Poyanne fit mettre des Feux sur tous les Crénaux du Chasteau, qui paroissoit couronné de Lumières; & toutes les Fenestres qui regardent la Riviere, avoient des Illuminations qui faisoient un fort bel effet. Sur la Porte de l'Hostel de Ville, il y eut un Emblème assez ingénieux & assez particulier. C'estoit un Tableau où l'on voyoit tous les Dieux

assis dans leurs Trônes, à la  
reserve de Mars, qui paroît  
soit en avoir été chassé par  
Loüis LE GRAND. Mercu-  
re mettoit d'une main une  
Couronne d'Olivier sur la  
tête d'un jeune Enfant, &  
de l'autre luy montroit la pla-  
ce de Mars vuide, avec ces  
mots, *Te manet.* Le 31. M<sup>r</sup> le  
Gouverneur fit dresser des  
Tables dans la Place de  
Poyanne, y fit couler une  
Fontaine de Vin pendant  
tout le jour, & donna au Pu-  
blic le Jeu des Pots cassez. Ce  
Jeu qui n'est guère connu en

France, & qui est pourtant un des plus anciens qui s'y pratiquent, se fait en cette maniere. On a bâty sur les bords de l'Adour, qui baigne les Murailles d'Aqs, une es- pece de Tour de bois à deux étages, qu'on appelle le Châ- telet. Sur l'étage le plus éle- vé, il y a deux Hommes ar- mez d'une Cuirasse, d'un Cas- que, & d'une Rondache de Fer, qui sont comme les Te- nans du Combat. Sur la Ri- viere il y a sept Hommes dans un Bateau, revêtus de Camisoles blanches, ayans

des Bonnets à leurs testes, tout chargez de Rubans bleus, & leurs bras nouiez avec des Rubans de même couleur. Ils partent d'environ mille pas de la Tour, en dançant dans leur Bateau au son des Violons & des Fifres, jusqu'à ce qu'estant à deux cens pas du Chastelet, ils se mettent en état d'attaquer & de se défendre. Ils prennent de grands Pavois pour soutenir l'effort des Cruches, & de toutes sortes de Potteries que ceux d'en haut leur jettent, & ils poussent contre leurs

Ennemis des Boules de terre cuite. Il est assez plaisant d'entendre le bruit des Cruches qui tombent sur les Pavoirs, & des Boulets qui donnent contre les Casques & les Cuirasses; & de voir quelquefois ces mesmes Boulets casser de la Potterie dans les airs. Cependant les Combatans sont animez par les Instrumens qui jouent sur le bord de la Riviere, & par la veue des Spectateurs, qui remplissent d'ordinaire plus de deux cens Bateaux, qui font une espece de petite

Armée Navale. S'il y a quelques Blessez, les playes ne sont jamais dangereuses; & apres le Combat, qui dure près d'une heure, les Ennemis se réconcilient dans un bon Repas; mais avant que l'Attaque commence, ceux d'en haut tirent pour signal quatre petites Pièces de Campagne, qui sont placées pour cet effet au premier étage de la Tour; & le jour que M<sup>le</sup> le Gouverneur donna ce plaisir au Public, ceux du Bateau répondirent par la Mousqueterie de toute la Ville, qu'on

avoit mise dans d'autres Bateaux. Jamais il n'y eut plus de Spectateurs que ce jour-là; jamais plus de vigueur dans les Combatans; jamais un plus agreable mélange d'Instruments & de Voix. Ce Jeu fut suivy d'un magnifique Repas que M<sup>r</sup> le Gouverneur donna aux Dames, qui furent servies à table, chacune par un Gentilhomme; apres quoy on commença le Bal, qui dura jusqu'au jour. Parny tant de Dames, & bien faites & fort parées, qui y attiroient les regards de

tout le monde, Mademoiselle de Poyanne, Sœur de M<sup>r</sup> le Gouverneur, se distingua, & par sa beauté & par son air, & par la maniere dont elle fit les honneurs du Bal. Ces divertissemens ont duré quatre jours, toujours avec le mesme éclat & la mesme magnificence.

On en a veu beaucoup à Chauny, où M<sup>r</sup> Vaillant Maire de la Ville, a remply tres dignement les fonctions de sa Charge, par les divers ordres qu'il y donna pour la Fête. On la publia par le son

des Cloches & des Tambours, qui de concert avec les Canons & les Boëtes, formerent une harmonie que l'on entendit de loin. La Bourgeoisie sous les armes composa une Milice nombreuse très-bien ordonnée, & des plus lestes. Leurs décharges continues ne contribuerent pas peu au plaisir qu'on eut d'un Feu d'artifice qui fut aussi bien executé qu'il estoit entendu. On l'avoit orné d'Inscriptions, parmy lesquelles estoient ces quatre Devises.

Un Dauphin naissant,  
*Fam ludit in igne natus aquis.*

Un Fusil, tiré de l'ancien  
Collier de la Toiton d'or de  
Bourgogne,

*Fulmen, lumenque feret.*

Un Parélie refléchy d'un  
autre Parélie,

*Solis avi specimen.*

Un Croissant opposé au  
Soleil,

*Crescit ut aspiciet.*

Toute la Ville fut illuminée, jusques aux Mailons Religieuses. Les Chanoines, Reguliers de Sainte Croix, éclairerent leur Quartier de

tant d'artifice, que la Croix,  
Etendart de leur Compagnie,  
y brilloit comme un Oriflâ-  
me. Les Fontaines jetterent  
du Vin par ordre des Magis-  
trats. Il y eut des Combats  
sur la Riviere, où des Naya-  
des firent un spectacle tres  
divertissant. Des Tritons y  
disputerent le Prix par mille  
tours de souplesses qu'ils firent  
en l'air & sur des Bateaux.  
La Feste finit apres huit jours,  
mais non pas le zèle des Ha-  
bitans, qui la continuerent  
encor dans leurs cœurs.

Voicy un Sonnet que j'ay

reçeu sur le sujet de la Haye d'Epines que je proposay il y a quelques mois dans une de mes Lettres. Je n'ay pu vous l'envoyer plutost, à cause d'un grand nombre d'Articles ausquels il m'a fallu donner place.

## SONNET

Sur une Haye d'Epines.

**T**rop injuste Chasseur, où vous emportez-vous?  
Je garantis mon Champ, mes Moutons, & mes Pailles;  
Si j'ay dans mon Enclos des Perdrix, & des Cailles,  
Je râche de les mestre à l'abry de vos coups.

Novembre 1682.

**M**

# 138 MERCURE

53

Et vous, d'un Fer tranchant vous y  
faites des trous,  
Vous renversez ainsi d'innocentes  
Murailles,  
Et venez devorer jusque dans mes  
entrailles  
Ce que je sauve bien de la fureur des  
Loups.

52

Mes branches, il est vray, sont étroit-  
tement jointes;  
Mais aux seuls Ravisseurs je présente  
mes pointes,  
Lors que pour mes Voisins je n'ay que  
des bouquets.

52

Portez, portez ailleurs vos pas, &  
vostre Chasse,

*Et laissez à mon Maistre une petite  
place*

*A garder sa Maison, ses Vergers, ses  
Guérets.*

Q<sup>o</sup>oy que rien ne paroisse plus stérile que les Epines, il faut demeurer d'accord que ce Sonnet ne manque pas de beautez. Cela fait voir qu'il n'y a point de matieres épineuses pour les Personnes d'esprit. Ceux qui ont du talent pour la Poësie, peuvent le faire paroître sur un Torrent. C'est le sujet qu'on leur propose pour travailler.

Il se fit un Duel le 5. de  
M<sup>i</sup>j

Septembre, dont la plus grande partie du Peuple de Dantzig fut témoin. On le vit avec plaisir, parce qu'il n' estoit qu'entre deux Poissons. J'en ay receu une Lettre, avec la figure d'un des Combatans, que j'ay fait graver. Vous la pouvez voir dans la Planche que je vous en envoye. Je croy que vous n'avez jamais ouy parler d'un pareil Poisson. Il se batit fort longtemps contre un autre de son espece ; & ils se servirent tous deux pour cela des Epées que la Nature leur avoit

14<sup>r</sup>  
t lon-  
ouvez  
ire; &  
Pois-  
ins la  
telle-  
t'il ne  
e l'um

temp-  
née. à  
tion ,  
tit un  
icette  
v l'on  
liza-  
de

beth Rifina ,

140 M

Septemb  
de partie  
zic fut 1  
avec plai  
soit qu'e  
J'en ay  
avec la fi  
batans, «  
Vous la E  
Planche  
voye. Je  
vez jam  
pareil Poi  
longte  
de sc  
rer

E

Nature leur avoit

fournies. Elles sont fort longues, comme vous pouvez remarquer dans la Figure; & je doute qu'il y ait des Poissons mieux armes dans la Mer. Ils s'opiniâtrerent tellement au combat, qu'il ne cessâ que par la mort de l'un d'eux.

J'ay reçeu en même temps une Relation imprimée à Naples avec approbation, dans laquelle est décrit un Monstre qu'on y a vu cette année. Voicy à quoy l'on attribue sa naissance. Elizabeth Rifina, femme de

Pierre-Antoine Consiglio,  
Habitant de la Ville de Bi-  
seiglia dans la Poüille, allant  
souvent laver des Draps dans  
une Riviere abondante en  
Poissons Marins & écailllez,  
les regardoit toujours avec  
grande attention ; & lors  
qu'elle avoit quitté le bord  
de cette Riviere, elle révoit  
aux Poissons, & s'imaginoit  
toujours les voir, de sorte  
qu'estant devenue grosse  
dans ce temps-là, elle accou-  
cha d'un Enfant qui nâquit  
le crane écaillé, & dont le cer-  
veau n'eut point d'imaginati-

ve. Cet Enfant a le visage assez beau, & les cheveux blonds. La couleur de son corps est noire depuis le col jusqu'au bas du ventre. Il est un peu velu, grélé, moucheté de bleu, & meslé comme un Poisson à écailles. Il a les pieds & les mains blanches, d'une forme humaine, & mouchetez de diverses couleurs comme une Tortue Marine. Quand ces écailles tombent, il en renait d'autres, ce qui est déjà arrivé plusieurs fois; cet Enfant estant âgé de neuf ans. Son inclination le porte

à s'aller jettter dans la Mer, ce qu'il auroit déjà fait si l'on n'avoit soin de le retenir. On en a toujours pris beaucoup à le cacher, & il n'a esté découvert que cette année.

Il est aussi né à Gramat en Quercy, un Enfant dont tous les Scavans, & particulièrement les Medécins, ne trouvent point d'exemples dans tous les Autheurs. Il n'a pas vécu longtemps. Sa longueur estoit de deux pieds. Il avoit deux testes bien formées, deux cols, deux clavicules, quatre bras, quatre jambes, quatre

quatre pieds avec leurs doigts, & tout ce qui peut rendre deux Hommes parfaits, sans qu'il y manque aucune chose. Les deux bras de chaque costé estoient scituez naturellement, & les visages bien faits, avec les parties des deux testes. M<sup>r</sup> de Peyrot, fameux Chirurgien, qui en a fait l'ouuerture, n'y trouva qu'une poitrine, avec un mamelon de chaque côté, comme on l'a ordinairement, mais pourtant deux épines de dos. Ayant visité les parties contenues dans la

Novembre 1682.

N

capacité du Thorax, il connut qu'il n'y avoit qu'un mediastin, qu'un pericarde, & qu'un seul cœur, qui avoit à chaque côté un petit lobe de poulmó. La figure de ce cœur n'estoit point du tout naturelle, estant tout-à-fait aplaty comme un rein, & n'ayant point la forme ronde & pyramidale. On remarqua en son milieu une ligne droite, comme s'il eust été séparé en deux; mais on ne put le diviser par cet endroit sans le déchirer, parce que ce n'estoit qu'une même substance, servant de

*septum medium*, pour la division des deux ventricules. Il n'avoit à son costé droit qu'une vaine cavé & une veine arterieuse, & au gauche que la grande artère, & l'artère veineuse; ce qui fait assez voir que ce n'estoit pas un double cœur. Toutes les parties naturelles estoient contenues dans un seul ventre inférieur, & un seul péritoine, & séparées des vitales par un seul diaphragme. Il y avoit deux estomachs, deux râtes, deux reins de chaque costé bien près l'un de l'autre, une

N. ij

veſſie aussi de chaquē coté,  
& ce qui eſt ſurprenant un  
ſeul foyc de figure longue,  
& un peu quarrée. C'eſtoit  
une maſſe d'afeſſez belle cou-  
leur, ſans eſtre diuiſée en au-  
cun lobe, ſituée transverſale-  
ment entre les deux eſto-  
machs. Les deux cerveaux  
eſtoient fort naturels, avec  
leurs ventricules, & les autres  
parties de deux testes. Apres  
que l'on eut examiné les par-  
ties qui compoſoient ce Pro-  
digie, on entra dans le doute  
ſi l'y avoit plus d'une ame  
dans ce corps, & ſi ayant re-

marqué la vie à un pied de cet Enfant, sans pourtant l'avoir reconnue aux autres, le tout pour lors estoit vivant, puis qu'il n'y avoit qu'un nombril par lequel il recevoit sa nourriture, un seul dia-phragme, un seul foye, & un seul cœur, qui sont au moins dans le sentiment des Anciens, le principe du sang & de la vie; autrement on pourroit dire qu'un corps pourroit vivre sans ces parties, ce qui ne s'est jamais vu, la plupart estant des parties nobles, & si nécessaires à la vie,

N iij

que leurs fonctions venant à manquer, la mort est inévitale. C'est le sentiment d'Aristote au Livre 4. Chapitre 4. de la génération des Animaux, qui dit, *que où il n'y a qu'un cœur, il n'y a aussi qu'une ame.* Ceux qui rapportent aux Astres la plûpart des effets de la Nature, auront lieu de faire de belles réflexions, apres qu'ils auront remarqué que quelques mois auparavant, quatre Femmes accoucherent dans la même Ville, & presque dans le même temps, de Gémeaux,

& une autre de trois Enfans. Deux moururent quelques heures après, & le troisième est encore en vie. La Merc de cet Enfant est dans un aussi bon état qu'elle a été dans trois diverses couches d'Enfans masles, qui sont en bonne santé, & dans lesquels on voit la plûpart des traits semblables aux deux visages de celuy dont je vous viens de faire la description. M<sup>rs</sup> de Pelaprat & Caille, Docteurs en Medecine, qui ont été présens à l'ouverture de cet Enfant faite par M<sup>r</sup> Peyrot,

N<sup>iiiij</sup>

152 MERCURE  
ont signé cette Relation.  
L'Enfant se voit à Paris.

Le Roy a donné à Madame la Duchesse de Bracciane des marques particulières de son estime , en la mettant à Fontainebleau en possession du *Pour*, qui est le traitement que l'on fait en France aux Princes Souverains & Etrangers , & qui avoit été promis à M<sup>r</sup> le Duc de Bracciane , en considération de sa haute naissance. Cette démonstration de Sa Majesté a été applaudie de toute la Cour , & de ceux qui con-

noissent le mérite de la Maison des Ursins, & l'attachement que les Princes qui en sont ont depuis plusieurs siècles pour cette Couronne, dont ils ont donné des preuves en une infinité de rencontres, particulièrement dans les Guerres, que la Maison d'Anjou, les Rois Louis XII. & Charles VIII. ont euës au Royaume de Naples, dont les succès peu favorables ont coûté à cette illustre Maison beaucoup de sang, & la perte de tant d'Etats, qu'ils composent presque

154 MERCURE.

le tiers du Royaume de Naples.

M<sup>r</sup> le Duc de la Trémoüille épousa l'onzième de ce mois à Chantilly, au nom de M<sup>r</sup> le Prince de Belmont, Fils aîné du Duc Lanty Romain, Mademoiselle de la Trémoüille - Noirmontier. Monsieur le Prince a bien voulu que la Mariage se fît chez luy, pour marquer la considération qu'il a pour la Maison de la Trémoüille, qui a l'honneur de luy estre alliée. Le Roy a approuvé le Mariage, & a pris la Mai-

GALANT. 155  
son Lanty sous sa protection.

Voicy une Fable nouvelle.  
Elle est de M<sup>r</sup> du Ruisseau.  
Vous n'avez point encore  
oüy parler de cet Autheur,  
mais son esprit vous le fera  
bientost connoistre.

25525:52255:525222  
LES ARBRES

CHOISIS  
PAR LES DIEUX.

FABLE.

**L**es Arbres autrefois des Hommes  
se plaignirent.  
Ce fut à Jupiter; & voicy ce qu'ils  
dirent.

# 156 MERCURE

Grand Dieu, les Humains sont  
jaloux

Des bontez que le Ciel veut bien  
avoir pour nous;

Ils ne sçauroient voir sans en-  
vie,

Qu'en des Siècles divers nous  
roulions nostre vie,

Et que chez eux à cinquante ans  
Les uns soient morts, & les au-  
tres mourans.

Croyant par là que la Nature  
Leur fait une fort grande in-  
jure,

Ils prétendent pour s'en van-  
ger,

Qu'ils peuvent nous détruire,  
abatre, sacager.

Soufrirez vous que nostre des-  
tinée

Dépende de leur volonté?

Parmy nous le Tonnerre cest bien  
moins redouté,  
Que n'est aujourd'huy la Co-  
gnée.

52

Par le Stix ils n'ont pas raison,  
*Répona Jupin, touché de la Compa-  
raison.*  
Sur les Loix du Destin oser trou-  
ver à mordre !

• Allons, que sur le champ le Mes-  
sager des Cieux  
Assemble tous les Dieux.

Je veux les consulter sur un si  
grand desordre.

*A peine la Commission  
Au Dieu Mercure fut donnée,  
Que par les Carréfours une Cloche  
sonnée,  
De Jupiter aux Dieux apprit l'in-  
tention.*

# 158 MERCURE

*Ils vinrent tous, & l'Assemblée  
Fut aussitost dans les formes réglée.*

52

*Jupin toussa, cracha, puis exposa  
le Cas,  
Prononça son discours sans galima-  
tias,  
Et le finit en disant sa pensée.  
On la trouva bonne & très-bien  
sensée.*

*Quel Dieu pourroit estre impru-  
dent,  
Fusqu'à contrarier l'avis du Prési-  
dent?  
Il fut donc résolu, pour terminer  
l'affaire,  
Que chaque Dieu prendroit  
Sous sa protection tel Arbre qu'il voul-  
droit;  
Et comme son Dieu tutelaire,  
Iamais ne soufriroit*

# GALANT. 159

Qu'aucun Mortel luy portast pré-judice:

Cela passant tout d'une voix,  
Il ne s'agissoit plus que d'en venir  
au choix.

Jupiter, qui jamais n'e fait rien par  
caprice,

Apres avoir un peu résué,  
Dit qu'il protégeroit le Chesne.

Le tour de Vénus arrivé,  
Elle choisit le Mirthe, & jura que sa  
baine

Eftoit hoc à quiconque, au plus beau  
de ses jours,

N'en feroit pas ses plus cheres a-  
mours.

Le sçavant Apollon menaça d'igno-  
rance

Celuy qui n'auroit pas un respect tout  
entier

Pour le Laurier,

# 160 MERCURE

*Dont il dit qu'il vouloit veiller à la défense.*

*Dame Cibelle dit qu'elle prenoit le Pin,*

*Et que qui l'aimeroit, auroit des jours sans fin.*

*Moy, sur le Peuplier je veux avoir la veue,*

*Dit le fameux Hercule; & si quelque Mortel*

*Ose estre à son égard tant soit-  
peu criminel,*

*Je l'assomme d'abord d'un seul  
coup de Massue.*

## S2

*Minerve en rang; Pourquoy, dit-  
elle à Jupiter,*

*Ne veut-on protéger que des  
Arbres stériles?*

*Les Fruitiers, dit Iupin, sont beau-  
coup plus utiles;*

Mais, ma Fille, est-ce-là ce qui  
doit nous tenter?

Lors qu'un Dieu bienfaisant ac-  
corde quelque grace,  
Et veut des Oprimez estre le  
Protecteur,

Il n'envisage que l'honneur.  
Dans nos cœurs l'intérest ne doit  
point prendre place.

Cela, répond Minerve, est parfa-  
tement beau,  
Et ne pouvoit sortir que de vostre  
cerveau.

Cependant quelques Loix qu'icy  
l'on nous prescrive,

Cherchant à contenter la gloire  
& l'appétit,

Je choisis l'Olivier à cause de  
l'Olive.

*A son choix chacun aplaudit.*

Novembre 1682.



Chacun soutient qu'on doit mesler le  
profitable,

Autant qu'on peut, à l'bonorable;  
Et payé de raisons, Jupin luy-même  
dit,

Ah, combien ma Fille a d'es-  
prit!

Oüy, Messieurs, comme vous je  
commence de croire,

Qu'en tout ce que l'on fait, il faut  
avec la gloire

Tâcher de joindre le profit.

L'accablement des ma-  
tieres ne me permit point le  
mois passé de vous parler de  
la mort de Messire Gabriel  
de Voyer de Paulmy, Eve-  
que & Seigneur de Rhodez,

arrivée dans son Palais Episcopal l'onzième d'Octobre. Il estoit âgé de soixante & huit ans, & considérable par son mérite & par sa naissance. Au sortir de ses Etudes de Theologie, il passa ses premières années auprès de feu M<sup>r</sup> le Cardinal de Richelieu, par l'ordre duquel il fit le Mariage de M<sup>r</sup> le Comte de Paulmy, son Frere aîné, avec la Dame Françoise de Beauveau sa Parente. Ce grand Ministre estant mort, il s'appliqua si uniquement aux exercices de sa Profession,

O ij

qu'il eut l'honneur de prêcher diverses fois en présence de la Reyne Mere du Roy, & s'en acquita tres-digne-  
ment; ce qu'il fit aussi avec beaucoup de succès dans les premières Chaires de Paris, où il donna lieu d'admirer son éloquence. Sa Majesté le gratifia en suite de l'Éves-  
ché de Rhodez. Il y a fait une résidence si exacte, & soutenu avec tant de gloire les soins assidus d'un bon Pasteur, parmy les Visites des Montagnes, & des Lieux difficiles qui se rencontrent

dans tout ce grand Diocese, qu'on peut dire qu'il a consumé sa vie dans les devoirs de sa Charge, & en servant l'Etat dans la Profession que Dieu luy avoit fait embrasser, de mesme que ses Ancestres ont pour la plûpart sacrifié leurs vies dans celle des armes pour les intérêts de la Religion, & pour le service de nos Roys. C'est ce qui a donné l'avantage à ceux de cette Maison, parmy les troubles qui ont si souvent agité ce grand Royaume, d'avoir toujours esté tres-Catholi-

ques, & tres-fidelles & inviolables Serviteurs de leurs Souverains. Nos Historiens en parlent en divers endroits; & dans tout ce qu'ils en disent, on n'en voit aucun qui ait esté engagé dans des Partys contraires à ses devoirs. Ils sont d'une Noblesse si ancienne, qu'on n'en scaurroit découvrir le commencement. L'Histoire leur donne le titre de Chevaliers il y a pres de huit cens ans, sous Charles I I. surnommé le Chauve. Ce Prince ayant attiré plusieurs Etrangers à

son service, Bazile de Voyer, Chevalier Grec, eut l'avantage de se signaler par ses Exploits, & cestuy de posseder les bonnes graces de Charles, qui pour récompense de ses services, luy donna une Contrée dans la Touraine, où il fit bastir son Chasteau de Paulmy. Belle-forest dans son Histoire sous Charles le Chauve, & dans sa Cosmographie, remarque que ce Chasteau fut ainsi nommé, à cause des Palmes & des Victoires de Bazile. Il eut deux Enfans, Conrard,

& Othon de Voyer, dignes  
Successseurs de ses vertus;  
mais comme je serois trop  
long, si je m'étendois icy sur  
leurs actions, & sur celles de  
quantité de leurs Descen-  
dans, qui ont donné du lustre  
à leur nom, soit par eux-mes-  
mes, soit par la grandeur de  
leurs Alliances, je passe à  
Jean de Voyer, Vicomte de  
Paulmy, Chevalier de l'Or-  
dre du Roy, & Grand Bailly  
de Touraine, Bisayeul de M<sup>r</sup>  
l'Evesque de Rhodez. Il ser-  
vit sous quatre Roys, ayant  
commencé sous François I.  
qu'il

qu'il n'abandonna dans aucune occasion, quelque périlleuse qu'il la vist. Il se trouva à la Bataille de Pavie, où deux de ses Freres furent tuez.

Apres le malheur qui arriva à la France, il assista au Traité de Madrid, & avant cela, il eut l'honneur de travailler plusieurs fois pour la liberté du Roy. Il ne rendit pas de moindres services sous Henry II. dans les occasions de Metz, de Thionville, de Calais, & de Guyenne; ce qu'il continua sous François II. & sous Charles IX. quoy que

*Novembre 1682.*

P

# 170 MERCURE

dans des temps tres-difficiles,  
& déjà réduit à une extrême  
vieillesse. L'amour des Scien-  
ces, & les belles connoissan-  
ces qu'il joignoit à ses gran-  
des qualitez, luy acquirent  
pendant qu'il vivoit l'amitié  
des beaux Esprits & des Gens  
de Lettres. Ainsi on ne doit  
pas s'étonner si apres sa mort,  
plusieurs à l'enyy voulurent  
éterniser sa mémoire par leurs  
Ouvrages, & par plusieurs  
Epitaphes dont les Livres de  
ce temps-là sont remplis. En  
voicy une qui contient toute  
sa vie en deux Vers Latins.

C'est si peu de chose, que vos  
Amies voudront bien leur  
faire grace.

*Dux, Legatus, Eques fudit, se-  
cavit, adauxit,  
Hostes, Hispanos, titulos, vi-  
fædere, famâ.*

De Jean de Voyer sont sor-  
tis René de Voyer, Seigneur  
de Paulmy ; & Pierre de  
Voyer, Grand Bailly de Tou-  
raine, Seigneur d'Argenson,  
qui ont eu plusieurs Descen-  
dans, entre lesquels Louïs  
de Voyer, Baron de Boëzé,  
Lieutenant de l'Artillerie,  
mourut de ses blessures à la

levée du Siege de Cazal par les Espagnols ; & depuis René de Voyer, Comte d'Argenson, apres plusieurs Emplois & Négotiations considérables en Allemagne, Italie, & Catalogne, finit glo- rieusement sa vie dans l'Am- bassade de Venise ; & dans ces derniers jours, Armand de Voyer, Marquis de Paul- my ; & Joseph de Voyer, Comte de Dorcé, son Cousin germain, & Fils de Madame la Comtesse de Dorcé, dont le mérite est connu à la Cour, furent tuez à la Bataille de

Senef, le premier cestant Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; & le second, qui estoit fort jeune, pourvu d'une Enseigne au Régiment des Gardes.

La jeune Noblesse qui aime tant à se signaler, doit avoir beaucoup de joie d'une Entreprise faite dans l'Amérique, à laquelle jusqu'icy personne n'avoit pensé, & qui pourra dans la suite causer à la France de grands avantages. Elle est de M<sup>e</sup> Coulon, & paroist digne de cet illustre Ecuyer. Il a tou-

jours eu une passion si forte pour ce qui regarde la Cavalerie, & en même temps un soin si particulier de l'éducation des Gentilshommes qu'on luy donne à éllever dans son Académie, qu'ayant appris qu'il y avoit des Chevaux extraordinairement bons & bien faits dans les Antilles, il a fait partir exprés depuis quelques jours M<sup>e</sup> de Pain & du Cornet ses Parens, & Ecuyers de Sa Majesté, pour aller dans les Isles de Bonaire, Córroffsole, & Roubbe, d'où ils en doivent amener

en France un nombre considérable. On dit que les Chevaux de ces Isles sont d'une admirable beauté, que la vitesse en est surprenante, & qu'ils ont des agréments qui passent tout ce qu'on peut s'en imaginer. Comme M<sup>e</sup> de Pain & du Cornet ont travaillé fort longtemps sous M<sup>e</sup> Coulon, on a sujet d'espérer unheureux succès de cette Entreprise, puis qu'on demeure d'accord qu'il est l'un des Hommes du monde qui a le plus d'expérience, & qui se connaît le mieux à tout ce

P iij

qui est du fait de la Cavalerie. Il y a pres de soixante ans qu'il s'en mesle, ce qui le rend le plus ancien Ecuyer du Royaume, & peut-estre de toute l'Europe. Son Academie a toujours passé pour tres-bien montée & tres-bien réglée. On n'y prend pas moins de soin de former l'Esprit, que le Corps des Gentilshommes que l'on y met. Outre qu'on y apprend à monter à Cheval, à faire des Armes, à Voltiger, à Dancer, on y enseigne les Mathématiques, &

sur tout les Fortifications, qui en sont une des parties les plus utiles pour ceux qui sont nez pour le Mestier de la Guerre, les Evolutions Militaires, l'Exercice du Mousquet, de la Pique, & du Drapéau, l'Histoire, la Géographie, & la Politique. Il n'y a pas bien longtemps qu'on voyoit dans l'Académie de M Coulon cinq Princes Souverains, deux Fils naturels de Roy, six ou sept Fils de Ducs & Pairs; & maintenant elle est remplie d'une Noblesse fort nombreuse & fort illus-

tre, tant de ce Royaume que  
des Païs Etrangers.

Les Réjouissances qui ont  
esté faites pour la Naissance  
de Monseigneur le Duc de  
Bourgogne, ont continué  
jusqu'au dernier mois, & M<sup>r</sup>  
le Comte de Rebenac en a  
fait une Feste publique à  
Berlin les 6. & 7. Octobre. Il  
attendoit pour cela le retour  
de Monsieur l'Electeur & de  
Madame l'Electrice de Bran-  
debourg, qui vouloient ho-  
norer cette Feste de leurs  
présences. Leurs Alteesses E-  
lectorales, accompagnées de

Messieurs leurs Enfans, des Princes & Princesses, des Dames, & des Gentilshommes de leur Cour, des Ministres Etrangers, & de tout ce qu'il y avoit de Personnes considérables dans la Ville, se rendirent dans la Maison destinée à les recevoir, avec un concours incroyable de Gens de qualité de l'un & de l'autre Sexe, non seulement de la Province, mais aussi des environs. Au devant de la Maison, sur de grands Piédestaux, estoient élevées des Pyramides mêlées de pieds

180 MÉROUDE  
de verdure, qui soutenoient  
plusieurs Pots de Fleurs. Par  
my ces ornemens, de chaque  
côté du Frontispice, il y avoit  
une Fontaine de relief dressée  
dans une Grotte, d'où huit  
Dauphins jetterent au Peu-  
ple pendant tout le jour une  
tres - grande abondance de  
Vin. Les Fenestres estoient  
entourées de Festons remplis  
de Fleurs & de Fruits, & tous  
les espaces d'une Fenestre à  
une autre estoient ornez de  
Tableaux ovales, remarqua-  
bles par quantité de Devises,  
qui convenoient au sujet, le

tout avec la même Bordure,  
& la même régularité. Sur  
la Corniche de la Porte estoit  
appuyé un grand Tableau  
qui représentoit le Triomphe  
des Argonautes, apres la  
Conquête de la Toison d'or.  
Au dessus estoit attaché le  
Collier de l'Ordre, qui ren-  
fermoit les Armes de France  
& de Navarre, couvertes d'u-  
ne grande Couronne en re-  
lief, au haut de laquelle on  
voyoit un Soleil avec la Dé-  
vise de Sa Majesté. La Com-  
pagnie étant entrée sur le  
midy, on servit cinq Tables

182 MERCURE  
de trente Couverts chacune.  
La premiere fut remplie de  
Leurs Altesses Electorales,  
des Princes & Princesses, des  
Ministres Etrangers, & des  
Officiers Generaux. Les au-  
tres le furent des Dames de  
la Cour & de la Ville, des  
Officiers, & de ce qui s'y  
trouva de plus considérable.  
Ce fut une magnificence  
achevée, soit pour l'abon-  
dance des Mets, soit pour la  
délicatesse. Pendant ce Re-  
pas, un grand nombre de  
Hautbois, de Violons, & de  
Flûtes douces, formerent un

agréable Concert, qui fut  
tres-souvent interrompu par  
le bruit des Trompetes, des  
Timbales, & d'une infinité  
de coups de Canon, qui fu-  
rent tirez lors que l'on bu-  
t les Santez de la Maison  
Royale de France, & celles  
de la Maison Electorale de  
Brandebourg. Apres le Di-  
né, la Compagnie se rendit  
dans une grande Salle, où  
l'on dança un Balet dont elle  
fut extrêmement satisfaite.  
Onacheva la Journée en  
Dances, & en autres diver-  
tissemens, pendant lesquels

on apporta du Sorbet, & des Liqueurs de toutes les sortes. Le jour commençoit à peine à finir, qu'il en parut un nouveau, formé d'une Illumination qui se fit dans toute la Rue. Des Lustres chargez de Bougies sortoient des Fenêtres. Toutes les Pyramides, les Colomnes, les Fontaines, & la Façade entiere, parurent en feu par plus de six mille Lampes qu'on y avoit attachées. Quantité de Fleurs de Lys, de Dauphins, de Pyramides, & autres Figures illuminées, bordoient

les Fenetres. Les Corniches estoient couvertes de Feux, & enfin des deux costez de la Ruë on ne voyoit rien qui ne brillast de Lumieres. Cependant on servit le mesme nombre de Tables au Souper, qui ne ceda en rien à la propreté & à la magnificence du premier Repas. On commença en suite le Bal, qui dura bien avant dans la nuit, & chacun se sépara fort content. Le lendemain on fut occupé à se masquer, dans le dessein qu'on prit de faire un Wirtschaff. Le soir venu, tous

Novembre 1682.

Q

ceux qui y devoient faire quelque Personnage, s'assemblerent chez M<sup>me</sup> le Prince & Madame la Princesse Electorale qui avoient bien voulu en estre, & qui precedez des Hautbois, & des Violons, passerent dans l'Appartement de Madame l'Electrice, où Monsieur l'Electeur se trouva, apres avoir paru devant eux dans une grande Salle bien éclairée, où l'on pouvoit remarquer la richesse & la galanterie des Habits. Toute la Mascarade se rendit au mesme Lieu où elle

s'estoit trouvée le jour précédent, accompagnée de quantité de Flambeaux, & éclairée d'une Illumination encor plus grande qu'on ne l'avoit déjà faite. Quelque temps apres qu'elle fut entrée dans un Apartment tout éclatant de Lumieres, on la pria de vouloir passer dans une grande Salle, où estoit une Table en demicercle de quatre-vingts Couverts. Elle n'estoit que pour les Personnes masquées. En moins de temps d'autres Tables furent servies pour ceux

Q ii

qui n'estoient point du Wirtschaff. La profusion & le choix des Viandes, tout fut admirable. Mille nouveaux sujets de plaisirs qui furent suivis du Bal, ayant terminé la Feste, la Compagnie se retira, en témoignant qu'elle estoit fort satisfaite du desir que son Hoste avoit eu de luy plaire, & des soins qu'il avoit pris pour y réussir.

Le Jeudy 17. de Septembre, on fit jouer à Morlaix, Ville partagée en deux Eveschêz, un tres-beau Feu d'artifice. On l'avoit dressé sur le Quay.

de Léon, qui a l'opposite à la Bource des Marchands sur le Quay de Tréguier, séparé par la Riviere, & au bout dans une petite Isle qui est au Midy, l'aspect & le Fron-  
tispice de l'Hostel de Ville, remarquable tant pour son agreeable situation, qui le fait arroser de deux Rivieres nom-  
mées Larleau, & Quevalet,  
que pour sa riche structure.  
Au milieu d'un grand Thea-  
tre de six pieds de haut, & de  
quinze pieds en quarré, ef-  
toit une Tour, ayant dix pieds  
en quarré, & dix de hauteur.

## 190 MERCURE

Il y avoit un Platfond sur cette Tour, & aux quatre coins de ce Platfond, quatre autres Tours de quatre pieds de hauteur & de largeur. Elles estoient ornées de Crénaux, entre lesquels il y avoit des Murailles d'une assez juste hauteur, & au milieu de tout un Piédestal, sur lequel estoit posée une Pyramide, large de sept pieds en quarré, & haute de sept & demy. Le haut avoit un pied de diamètre, & sur la pointe de la Pyramide estoit un Globe marbré, de plus de

treize pieds de circonference. Au dessus il y avoit une Girandole, ou Rouë à feu, size à plat, sur laquelle estoit posée une Lance à feu de la grosseur de la jambe, de plus de deux pieds de haut, avec un Saucisson au haut, accompagné de quatre autres Lances à feu plus petites, qui formaient une espece de Vaze brûlant. Tout ce Bâtiment, depuis le bas jusqu'au haut, estoit fait en forme de Murailles de brique, les quatre Tours & les Cattieres toutes garnies par dedans de Fusées.

volantes de différentes grosses, & des plus belles qu'on ait jamais tirées en Province. Au haut de la Pyramide, aux quatre coins, estoient quatre Figures qui représentoient les Quatre Vents. Une grosse Lance à feu sortoit de la bouche de chacun. La première Face regardant l'Hostel de Ville, estoit ornée d'une grande Rouë à feu, représentant un Soleil, avec ces mots tout autour, *Oriente Sole Gallus cantat.* La Face opposée avoit sur une autre Rouë à feu, une Lune qui s'éclipsait.

soit à la veue du Soleil. Aux deux autres Faces estoient l'Etoile du Nort, & une Comete. Au dehors des Tours & des Murailles, il y avoit un bout de Platfond d'un pied & demy, qui faisoit comme un petit Dehors, garny de demy-pied en demy-pied, de Lanternes ornées de Fleurs de Lys, & de Bandes rouges, bleuës, & blanches. Elles furent allumées bien l'gtmps avant le Feu, & servirent à faire voir la structure. Quatre grands Ecussons, garnis de Festons & de Lauriers, où

Novembre 1682.

R

d'on, voyoit les Armes du Roy, estoient au dehors de la Tour ; & au bas, il y avoit des Cartouches couronnez de Fleurs & de Fruits de toutes sortes. Une Compagnie de Mousquetaires fit ses décharges pendant le Feu, qui fut allumé au bruit des Tambours, des Violons, & des Trompetes Marines. Jugez, Madame, quelles furent les Réjouissances de toute la Ville, puis que ce que vous dis n'est que la dépense d'un Particulier, qui termina ce Régale en faisant lancer

une cinquantaine de Fusées de plus de deux livres chacune. L'effet en fut merveilleux ; & les Païsans qui les virent du côté des Montagnes, se persuadant que c'étoient des Comètes qui tombaient, en firent des Pronostics à la mode de leur Village.

Le Mardi 8. du dernier mois, le bruit du Canon & de la Moufquaterie, commença les Réjouissances à Cherbourg. Le Peuple y fut régale par deux Fontaines de Vin qui coulerent dans la

R. ij

Place publique; & toute la Noblesse du Païs s'estant rendue aupres de M<sup>r</sup> de Fontenay, Gouverneur de cette Place, il la traita magnifiquement. Le soir, la mesme Noblesse l'ayant accompagné sur le principal Bastion de la Ville, qui est celuy de Matignon, on y alluma un grand Feu au bruit du Canon, des Trompetes, Tambours, & Hautbois. Ce Feu fut suivy de deux superbes Collations, l'une pour les Dames, & l'autre pour la Noblesse, les Officiers, & les plus considéra-

bles Bourgeois, qui bûrent la Santé du Roy & de la Maison Royale, aux décharges du Canon, & des acclamations générales. Les Habitans passerent la nuit à visiter tous les Feux avec un Concert de Violons, de Hautbois, & d'autres Instrumens, qui firent faire des Dances par tout.

Vous m'avez souvent demandé des nouvelles des Ambassadeurs que le Roy de Siam envoie en France. Je croy vous avoir déjà marqué dans quelqu'une de mes

R iij

Lettres, qu'ils s'estoient em-  
barquez à Bantam le sixié-  
me de Septembre de l'année  
derniere, dans le Navire du  
Soleil d'Orient, qui appar-  
tient à la Compagnie Roya-  
les des François. Ce Navire  
estoit attendu au Port Loüis,  
où il devoit arriver; & com-  
me on n'en avoit eu aucunes  
nouvelles depuis ce temps-  
là, il y avoit lieu de crain-  
dre qu'il n'eust fait naufrage,  
n'y ayant que pour six mois  
de route, de ce lieu-là jus-  
ques à celuy que je viens de  
vous nommer. En effet plu-

sieurs autres Baſtimens partiſ de la même Coſte des Indes plus de ſix mois apres le Soleil d'Orient, ſont tous arrivéz heureuſement en Europe. Ainfî on eſtoit fort en peine de ce qu'il pouvoit eſtre devenu, à cauſe des Ambaſſadeurs de Siam, & du Vaiſſeau même, qui eſt beau, grand & très-riche-ment chargé; mais enſin le Capitaine Gomet a mis les Intéreſſez hors d'inquietude. Ce Capitaine qui eſt rentré au Port Loüis le premier jour de ce mois, rovenant des

R iiiij

200 MERCURE

Îles Açores, a dit qu'estant à la Rade du Fayal, l'une de ces Îles, le trentième Septembre dernier, un Anglois de ses Amis y estoit arrivé lors qu'il estoit prest de mettre à la voile; . Que cet Anglois avoit rapporté qu'estant à Fernambouc au Brésil, d'où il estoit party le 28. Aoüst. Il y estoit entré le précédent un Navire Hollandois, qui venoit du Cap de Bonne Espérance; & que le Capitaine de ce Navire, qui en avoit fait voile sur la fin de Juillet, disoit y avoir laissé un grand

# GALANT. 20F

Navire François appellé le Soleil d'Orient, qui y estoit de relâche, avec six autres Navires Hollandois, qui comme luy revenoient des Indes. Cette Nouvelle a paru d'abord mal inventée, n'y ayant aucune apparence qu'un Hollandois, que l'on en faitoit le premier Autheur, eust osé partir seul du Cap de Bonne Espérance, dans la plus fâcheuse saison de toute l'année, sans attendre la Compagnie d'un Escadre de sa Nation, qui estoit en route comme luy pour revenir.

en Europe; car de prétendre qu'il fust volontairement venu au Brésil, c'est ce qu'on n'avoit aucun lieu de croire, puis qu'on sçait qu'il n'y eut jamais de commerce à faire du Cap de Bonne Espérance au Brésil, & bien moins encor pour les Hollandois, que pour aucune autre Nation. Les Hollandois n'y peuvent estre receus qu'avec de trèsgrandes précautions. On envoie des Gardes à leur Bord, & on ne leur permet la descente à terre que pour trois Personnes au plus de cha-

que Navire, depuis que les Portugais qui se sont rendus maistres du Brésil sur les Hollandois, ont connu que ces derniers seroient fort aïses de trouver l'occasion de le reprendre. Ainsi l'on avoit peine à justifier l'endroit de cette nouvelle. Cependant apres tant de circonstances rapportées par le Capitaine Gomet arrivé au Port Louïs, il y avoit apparence que ny luy, ny l'Anglois, ny mesme le Hollandois, qui ne sçavent point qu'il nous manque des Navires, n'avoient

pas songé à l'inventer. Dans cet embarras, quelques Personnes entendues en ces routes, se sont appliquées à examiner exactement, de quelle maniere on pourroit justifier la Nouvelle. Voicy leur raisonnement. Le Soleil d'Orient partit de Bantam le 6. de Septembre 1681. six semaines plûtost qu'il ne falloit, pour doubler le Cap de Bonne Espérance. Son dessein estoit de s'agrester à l'Isle Bourbon ou Mascareigne, au moins pendant un grand mois; & ayant manqué cette

Isle , comme il arrive sou-  
 vent à la Mer , il s'est trouvé  
 trop tost pour venir au Cap ,  
 & a relâché aux Indes , d'où  
 il venoit . Il en est party tout  
 de nouveau , & s'est rencon-  
tré au Cap avec les six Hol-  
 landois , qui apparemment  
 ont dépêché un Navire ,  
 pour donner avis en Hollan-  
 de à leurs Supérieurs de leur  
 relâchement au Cap de Bon-  
 ne Espérance , afin qu'ils  
 puissent prendre des mesures  
 justes pour la vente des Mar-  
 chandises arrivées pour eux ,  
 dans les premiers Vaisseaux

qui leur sont venus des Indes, & encore aussi pour avertir ces mesmes Supérieurs d'envoyer au devant d'eux des Vaisseaux d'escorte, ce que les Hollandais font d'ordinaire jusques à Bergues en Norvege, car ils ne permettent point que leurs Navires qui viennent des Indes, non plus que ceux qui y vont, passent par la Manche, dans la crainte de s'exposer à en perdre quelques-uns, à cause de la prétention qu'a la Compagnie d'Angleterre sur les Effets de

celle de Hollande. Le Navire dépêché du Cap par les Hollandois , sera venu au Brésil malgré luy, ou par gros temps , où pour éviter des Courans , qui dans cette saison-là entraînent à la Coste d'Afrique. De cette façon la Nouvelle est vraye , & on peut incessamment espérer la menuë du Navire qui amène les Ambassadeurs du Roy de Siam.

On a tenu les Etats en Languedoc , & j'en ay eu des Nouvelles, dont je vay vous faire part. L'Article doit vous

plaire d'autant plus que vous aimez fort qu'un grand Seigneur réponde par un vray mérite aux avantages de sa naissance; & que lors qu'il trouve les occasions de se distinguer, il soit magnifique & soutienne avec éclat les grands Emplois, dont son Souverain l'a jugé digne. Vous trouverez tout cela dans ce que j'ay à vous raconter de M<sup>le</sup> le Duc de Noailles, Commandant pour le R<sup>oy</sup> en Languedoc. Comme Sa Majesté luy a depuis peu fait l'honneur de l'elever à la Di-

gnité que je vous marque. Il n'avoit point encor été en cette Province. Je ne vous diray rien de ce qui s'est passé dans son Voyage, depuis Paris jusques en Languedoc. Il fit ce chemin avec beaucoup de diligence, pour satisfaire plus promptement aux ordres du Roy. Il dîna le 14. Octobre à Bourg chez M<sup>r</sup> l'Evesque de Viviers, Doyen des Evesques de Languedoc. Il fut nommé à cet Evesché pendant la Régence de Marie de Médicis. Ce Prélat est magnifi-

Novembre 1632.

S

210 MERCURE  
que, & fait fort bien les hon-  
neurs de sa Maison. De  
Bourg, M<sup>e</sup> de Noailles alla  
au Pont Saint-Eprit. C'est  
l'entrée du Languedoc. Il  
 fut reçu au delà du Pont  
avec le Daiz, & harangué  
par les Consuls, qui luy pré-  
senterent les Clefs de la Vil-  
le. Il se rendit en suite à l'E-  
glise, où apres que le Curé  
l'eut complimenté, on chan-  
ta le *Te Deum*. Dès qu'il fut  
finy, ce Duc alla dans la Mai-  
son qui luy avoit été prépa-  
rée. Il y entendit les Haran-  
gues de plusieurs Députez de

quelques Villes de Languedoc, & de quelques Compagnies, & partit en suite pour aller coucher à Bagnols, qui appartient à M<sup>e</sup> le Prince de Conty. On l'y reçut avec les mêmes cérémonies qu'on avoit fait au lieu qu'il venoit de quitter. Le 15. il alla dîner à Rémoulin, où M<sup>e</sup> le Marquis de Montanegre, l'un des Lieutenans Généraux de Languedoc, se trouva à son passage. De Rémoulin il alla coucher à Nîmes. Les Bourgeois y estoient sous les armes, depuis la Porte du Faux.

Sij

bourg, jusqu'à l'Evesché où il logea. Plusieurs Compagnies avoient des Habits neufs d'écarlate, avec de la Dentelle or & argent. M<sup>r</sup> de Noailles y receut la Députation de la Chambre des Comptes de Montpellier, & les Complimés de tous les Corps de la Ville de Nismes. Celuy qui le harangua au nom de l'Académie, que le Roy y a nouvellement établie, luy donna le nom de Fondateur, parce qu'elle doit son Etablissement à ses bons offices & à sa protection. M<sup>r</sup> Seguier Evesque de Nismes,

le régala magnifiquement. La Chambre estoit si remplie du beau Monde de la Ville, qu'il estoit presque impossible de servir. Le Fruit fut distribué aux Dames.

Le 16. M<sup>r</sup> de Noailles dîna à Lunel, où M<sup>r</sup> le Marquis de Castrries, Gouverneur de Montpellier, le vint voir. Il s'en retourna peu de temps apres, pour s'aller mettre à la teste de la Cavalerie, qui devoit venir au devant de luy. Il entra dans la Ville de Montpellier, au bruit de la Mousqueterie des Milices, &c.

du Canon de la Citadelle. Les Consuls luy présenterent le Daïz à la Porte, & le conduisirent dans l'Eglise Cathédrale, où M<sup>e</sup> l'Evesque de Montpelier le harangua. On chanta les Prieres ordinaires. Ce Duc se rendit en suite dans une Maison très-belle & très-commode, qui sert de Logement au Gouverneur, & qui appartient à M<sup>e</sup> Nesplans, l'un des Présidens de la Chambre des Comptes. Il y receut un grand nombre de Harangues, que la Compagnie prit grand plaisir à

entendre. La Faculté le harangua en Latin selon sa coutume. Le nom & les vertus des Ancestres de M<sup>r</sup> de Noailles y furent fort élevées, & particulièrement de M<sup>r</sup> d'Aqs. Je vous en ay parlé plus au long dans une de mes Lettres. Les Députez de toutes les Villes de la Province qui n'avoient pas esté au delà de Montpellier, s'y rendirent, de maniere que les Harangues durerent deux ou trois jours. Tous ceux qui porterent la parole, eurent l'avantage de voir leurs Dis-

216 MÉRÉURÉ  
cours suivis de grands applau-  
dissemens. M<sup>r</sup> de Noailles  
soupa le premier jour chez  
M<sup>r</sup> le Marquis de Castries,  
qui le traita avec beaucoup  
de magnificence, & de déli-  
catesse. Il dîna le lendemain  
chez M<sup>r</sup> Bon, Premier Prési-  
dent de la Chambre des  
Comptes & Cour des Aydes,  
car ces deux Corps sont  
unis. Il se rendit le 20. dans  
la Chambre des Comptes,  
pour y prendre séance de  
Premier Président né. Il fit  
un Discours à cette Cham-  
bre, & parla avec l'éloquence  
et

& la dignité convenables au caractère qu'il avoit à soutenir. M<sup>r</sup> le Premier Président luy répondit au nom du Corps, pour le remercier de l'honneur qu'il leur faisoit, & il s'en acquitta avec succès.

Au sortir de la Chambre, il alla entendre la Messe dans la Chapelle du Palais, & assista à la Procession qui se fait tous les ans à pareil jour, en mémoire de la réduction de la Ville de Montpellier sous l'obéissance du Roy. M<sup>r</sup> l'Evesque de Montpellier  
*Novembre 1682.* T

faisoit l'Office. Les Consuls portoient le Daiz. M<sup>r</sup> le Duc de Noailles estoit à la teste de la Chambre des Comptes; ayant le Premier Président à sa gauche, & estoit précédé d'un grand nombre de Gentilshommes de sa Suite.

Le 22. jour de l'Ouverture des Etats, M<sup>r</sup> le Comte du Rourc, Lieutenant Général de tour, M<sup>r</sup> Daguesseau Intendant de la Province, & deux Trésoriers de France de Toulouse & de Montpellier, Commissaires du Roi dans l'Assemblée des Etats,

se rendirent chez M<sup>r</sup> le Duc de Noailles entre neuf & dix heures du matin, & l'accompagnèrent dans son Carrosse à l'Hostel de Ville. Les Syndics de toute la Province le reçeurent à la Porte de la Rue, & tous les Barons en Corps au bas du Degré. Accompagné de cette Suite, il entra dans la Salle des Etats, où il trouva un Fauteüil doré préparé pour luy. Il estoit de Velours bleu, couvert de Fleurs-de-Lys d'or, & élevé de trois marches. Il y avoit un Daiz au dessus de ce Fau-

T ij

œuil, avec un Carreau au bas pour mettre les pieds. Les Barons estoient à sa droite, precedez de M<sup>me</sup> les Commissaires du Roy, & les Evesques à sa gauche. On commença par la lecture de la Lettre de Sa Majesté aux Etats, des Commissions, & des Préliminaires accoutumez. M<sup>me</sup> le Duc de Noailles fit un Discours parfaitement beau, & il charma autant par l'air noble & aisé dont il le prononça, que par l'éloquence dont il le remplit. M<sup>me</sup> Daguesscau parla apres luy. M<sup>me</sup> l'Arche-

vesque de Toulouse, Pré-  
sident des Etats, répondit, &  
n'adressa son Discours qu'à  
M<sup>r</sup> de Noailles; après quoy  
la Séance finit. Cette Assem-  
blée est la plus belle du  
Royaume. Elle est compo-  
sée de vingt-deux Archeves-  
ques, ou Evesques, & d'un  
pareil nombre de Barons.  
M<sup>r</sup> de Noailles donna le  
même jour à dîner à tant  
d'illustres Personnes. C'est  
ce qu'on appelle *le Festin des*  
*Etats*. Il y avoit deux Tables,  
l'une de trente Couverts, &  
l'autre de dix-huit. Le Gou-

verneur de la Province a un Fauteüil à ce Dîné. Le milieu de la grande Table estoit remply d'un Oranger environné de Vazes de Fleurs. Il couvroit l'espace auquel on ne peut atteindre, quand les Tables sont grandes. Il ne se peut rien adjouter à l'abondance des Mets, à la délicatesse, à la propreté, & à la magnificence de ce Repas. La Santé du Roy y fut bûé d'abord suivant la coutume. M<sup>r</sup> le Cardinal de Bonzi, Archevesque de Narbonne, arriva le soir de son Abbaye.

de Valmagne, située à cinq lieues de Montpellier, & alla voir M<sup>le</sup> le Duc de Noailles.

Les Etats s'assemblerent le 23. M<sup>le</sup> le Cardinal de Bonzi qui en est Président, y assista.

M<sup>rs</sup> les Commissaires du Roy s'assemblent trois fois la semaine chez le Gouverneur, qui est le Commissaire principal, pour travailler aux Affaires de Sa Majesté, suivant leur instruction. Quand ils entrent dans l'Assemblée des Etats, M<sup>le</sup> le Cardinal de Bonzi ne s'y trouve point,

T iijj

& laisse la place à M<sup>r</sup> l'Archevesque de Toulouse.

Le 24. les Etats députérent vers M<sup>r</sup> les Commissaires du Roy, pour leur faire les hōnestetez accoutumées. M<sup>r</sup> le Duc de Noailles fut salué par quatre Evesques, quatre Barons, & huit Députez du Tiers Etat. Les quatre Barons estoient M<sup>r</sup> de Polignac, de Villeneuve, de Castries, & de Canillac. M<sup>r</sup> l'Archevesque de Toulouse portoit la parole.

Le 25. on dit la Messe du S. Esprit. M<sup>r</sup> l'Evesque de

Mirpoix prêcha. On fit en suite la Procession des Etats, à laquelle assisterent tous les Evesques, & M<sup>r</sup> le Duc de Noailles à la teste de tous les Barons.

Le Mardi 27. M<sup>r</sup> le Duc de Noailles entra dans l'Assemblée des Etats avec les autres Commissaires du Roy, pour y faire les Demandes de la part de Sa Majesté. Ce Duc y fit un autre Discours, après lequel M<sup>r</sup> Daguefseau exposant plus particulierement les intentions du Roy, demanda à la Province deux millions

quatre cens mille livres. Il parla avec beaucoup d'éloquence & de politesse. M<sup>r</sup> l'Archevesque de Toulouse répondit aux Demandes avec beaucoup de respect & de soumission aux volontez de Sa Majesté, & parla aussi en faveur de la Province. M<sup>r</sup> le Duc de Noailles, accompagné des autres Commissaires du Roy, employa le reste de la journée, & le lendemain, à une Cerémonie pratiquée de tout temps par tous les Gouverneurs de cette Province. C'est de visiter tous

les Evesques & tous les Barons, sur le sujet des Demandes. Il envoya chercher les Députez du Tiers Etat, pour leur recommander de faire leur devoir envers Sa Majesté.

Le 29. les Etats se rassemblerent, & accordèrent tout d'une voix, & avec beaucoup de soumission & de zèle, le Don gratuit de deux millions quatre cens mille livres qui avoient été demandez. Ils députerent aussi-tost après vers M<sup>r</sup> le Duc de Noailles, M<sup>r</sup> l'Archevesque de Tou-

louse, M<sup>r</sup> l'Evesque de S. Pa-  
poul, & M<sup>rs</sup> les Barons de  
Villeneuve & de Rebé, pour  
luy porter leur Déliberation;  
& le mesme jour M<sup>r</sup> de  
Noailles dépêcha un Gen-  
tilhomme au Roy pour luy  
en donner la nouvelle.

Ce n'est point une exagé-  
ration de dire qu'on a été  
charmé de la beauté des Ha-  
rangues de ce Duc, & de  
l'air noble dont il les a pro-  
noncées. Il a toujours tenu  
deux Tables deux fois cha-  
que jour; & quelquefois  
mesme le nombre de ces

Tables a augmenté. La propreté, la délicatesse, & l'abondance, ont également été admirées dans tous les Repas. Sa Musique s'est tous les jours fait entendre à la Messe & au Salut, où il a toujours assisté; de maniere que sa pieté a servy d'un grand exemple, & a fort édifié. Toute sa Maison, qui est fort nombreuse, a paru avec beaucoup d'éclat. L'on peut assurer que par sa personne & par sa naissance, il soutient tres-dignement ce Poste, qui est un des plus grands du

Royaume. Il n'y a personne dans toute la Province, qui ne soit charmé de ses honestetez. Loin d'avoir trouvé des difficultez sur les honneurs qui estoient dûs à sa Dignité, il a eu le soin de les modérer, parce qu'on vouloit luy en rendre qu'il ne croyoit pas luy estre dûs. On a peu vu de grands Seigneurs remplir des Postes si glorieux à l'âge de 31. an; mais aussi en est-il peu à cet âge-là qui ayent autant de sagesse qu'en fait paroître M<sup>r</sup> de Noailles. La Cour est

bien redevable à ses Pareils, quand elle en trouve , puis qu'ils servent d'exemple aux autres , & que cet exemple y est extrémemēt nécessaire. Outre le plaisir que tout honneste Homme doit sentir en soy-mesme lors qu'il a sujet de croire qu'il s'est rendu digne de ce nom , l'avantage est grand pour les Personnes du premier rang, qui ont un véritable mérite, puis que le Roy le scait démesler d'avec le faux, & ne le laisse jamais sans récompense. On en voit la preuve dans la Per-

232 MERCURE  
sonne de M<sup>le</sup> le Duc de Noail-  
les.

Le Roy récompense non  
seulement la vertu qu'il voit  
briller à ses yeux, mais encor  
celle des Personnes de mé-  
rite, dont la profession ne  
leur permet pas de demeurer  
à la Cour. Ainsi la vertu &  
la piété de Madame Magde-  
laine-Lautence de Cadob de  
Sepville, luy ont fait mériter  
le choix de ce grand Monar-  
que pour l'Abbaye de Mon-  
tivillier, vacante par la mort  
de Madame de Bellefond,  
Tante de M<sup>le</sup> le Maréchal de

Bellefond, & Sœur de l'il-  
lustre Madame de Bellefond,  
Abbesse des Religieuses Be-  
nédictines de Rouen, si gené-  
ralement admirée pour son  
esprit & pour sa vertu. Ce Ma-  
réchal, qui est Cousin ger-  
main de cette nouvelle Ab-  
besse, & qui ayant demandé  
au Roy l'Abbaye pour elle,  
avoit aisément persuadé par la  
piété exemplaire dont il don-  
ne tous les jours de si nobles  
marques, qu'il la demandoit  
pour une Personne que ses  
grādes qualitez en rendoient  
tres-digne, estant arrivé à

Novembre 1682.

V

Montivilier le Lundy 9. de ce mois avec toute sa Famille, Madame de Sepville ne voulut point diférer la Cérémonie de sa Prise de possession. Elle fut faite par M<sup>r</sup> l'Official de cette Exemption, en présence des plus considérables & des plus illustres du País. Il fit un tres-beau Discours dans le Chapitre sur les mérites & sur les vertus de la Défunte, & de la nouvelle Abbesse. En suite il fit faire la lecture des Bulles de la dernière ; & tous les Auditeurs s'estant retirez, à l'exception

des Religieuses, il prit la voix de chacune. Elles donnerent toutes leur consentement avec plaisir pour Madame de Sepville, qu'il plaça dans la Chaire Abbatiale ; apres quoy, il la conduisit du Chappitre dans l'Eglise de S. Sauveur, & dans la Chapelle de l'Abbaye, où lors que le *Te Deum* eut esté chanté, elle prit possession par le toucher des Autels. M<sup>r</sup> le Maréchal, & M<sup>r</sup> le Marquis de Bellfond, luy donnaient la main. Elle estoit suivie de trois Religieuses sorties avec elle.

Quatre Officiers de cette  
Abbaye portoient un Daiz  
sous lequel elle marchoit.  
Elle rentra dans le Monas-  
tere avec les mesmes ceré-  
monies; & apres qu'elle eut  
pris possession dans le Chœur,  
elle se plaça dans la Chaire  
Abbatiale, où toutes les Rel-  
igieuses vinrent se mettre à  
genoux devant elle, chacune  
selon son rang, & luy bâise-  
rent la main, la prenant en-  
tre les leurs. Cette Cerémo-  
nie étant faite, elle alla visi-  
ter l'Apartment du dehors  
de la Maison. Le Corps de

Justice la vint haranguer dans la grande Salle. M<sup>r</sup> de Cantelou, Lieutenant Civil & Criminel au Bailliage de Montivillier, porta la parole, & luy fit ce Compliment.

C'Est assez, Madame, de sçavoir que vous avez esté nommée Abbesse de ce celebre Monastere par le plus grand Roy de l'Univers, pour nous tenir assurez que vous vous acquitez avec tout le soin & tout le zele possible, du gouvernement des Ames qui vous sont commises. Cette glorieuse marque de son

estime estoit deueë à vos grandes qualitez; mais quand il vous a choisie entre toutes les Personnes considérables de son Royaume, pour remplir la place que vous occupez présentement, il nous a fait voir en mesme temps qu'il se connoist en vertu, en mérite, <sup>et</sup> en pieté, aussi bien qu'en valeur, en victoires, <sup>et</sup> en conquestes. En effet, Madame, pouvoit-il trouver ailleurs un Sujet plus propre à bien soutenir une Dignité si éminente, que dans vostre illustre Famille, qui a déjà donné à la France un si grand nombre de vertueuses Abbesses, <sup>et</sup> de

Supérieurs de Maisons Religieuses, qu'il semble qu'elle soit une Source féconde de devotion, de virginité, & de pureté ? Ce grand Roy pourroit-il jeter les yeux sur une Personne plus digne que vous de succéder à feuë Madame de Bellefont ~~ostre~~ Tante, qui estoit un Miroir de sainteté, & un exemple achevé de vertu ? Vous n'avez pas seulement hérité de cette vertu qui la rendoit si recommandable, mais encor de ses plus tendres sentiments pour ces cheres & tres-religieuses Filles. Oùy, Madame, vous ~~avez~~ scellé si bien profiter de ses

## 240 MERCURE

saintes leçons, & imiter sa charité, son humilité, sa grande douceur, qu'outre l'approbation & le respect de toute vostre Communauté, vous vous estes acquis l'estime de tous ceux qui ont l'honneur de vous connoistre.

Ainsi, Madame, je ne doute point que les soupirs, les jeûnes, & les prières de l'une, & les vœux & les souhaits des autres, n'ayent obtenu du Ciel qu'il consentit au bienheureux choix qui a esté fait de vostre Personne.

Rien ne pouvoit mieux soulager nostre douleur, apres une perte aussi sensible & aussi touchante que

que celle que nous avions faite.  
Elle est reparée par ce digne  
choix, & c'est de quoynous nous  
trouvons obligez de rendre graces  
à Dieu, en continuant nos prières  
& nos adorations pour la conser-  
vation de ce précieux Gage, l'ob-  
jet de nos vœux, & le sujet de  
nostre plus douce consolation.  
Plaise donc au Ciel remplir de  
ses Bénédictons, & conserver  
longuement une si parfaite & si  
rare Abbesse. C'est avec ces justes  
desirs & ces respectueux senti-  
mens, bien mieux gravez dans  
nos cœurs, qu'exprimez par ma  
bouche, que nostre Corps vient

Novembre 1682.

X

*vous rendre ses devoirs, & vous assurer, Madame, &c.*

Voicy une Chanson dont les paroles ne vous sont pas inconnuës. Je vous les envoyay au commencement de l'Hyver dernier, notées par un habile Maistre. Elles ont paru si belles au fameux M<sup>r</sup> Dambrüis, qu'il les a mises aussi en Air depuis peu de jours. Comme il est difficile de mieux réussir que luy pour les choses dont il se mesle, je croy que vous meserez obligée du soin que je

Prairie  
et Trou

e.  
jeans;  
este,

tou,

Fyver

ie

24

vous

assez

les

inc

vo

de

pas

on

M

ses

de

cil

p

GALANT. 243  
prens de vous faire part de  
son Ouvrage.

## CHANSON.

**O**n peut encor dans la Prairie  
Mener quelquefois son Trou-  
peau,  
Et cependant la village Sylvie  
Ne veut plus sortir du Hameau;  
Le froid n'est pas ce qui l'arreste,  
Je ne l'ay que trop reconnu.  
A suivre mon Rival on la voit tou-  
jours prête,  
C'est pour moy scullement que l'Hyver  
est venu.

Les cinq Volumes que je  
vous ay déjà envoyez, pres-  
que entierement remplis des  
X ij

Réjoüissances faites pour la  
Naissance de Monseigneur  
le Duc de Bourgogne, n'ayat  
pu épuiser cette matiere, je  
suis obligé de rendre la jus-  
tice qui est deuë à plusieurs  
Villes dont je ne vous ay  
point encor parlé.

Le Jeudi dixiéme du mes-  
me mois, M<sup>r</sup> de la Boissière,  
Major de Dieppe, reçeut  
l'ordre de la Feste, en l'ab-  
sence de M<sup>r</sup> de Tierceville-  
Mahaut, Commandant de la  
Place, qui présidoit alors à  
un Synode de M<sup>r</sup> de la Reli-  
gion Prétendue Réformée,

qui se tenoit aupres de Rouen. Il avoit esté choisy pour cet Employ par Sa Majesté, qui estant informée du mérite de tous ses Sujets, scçait que M<sup>r</sup> de Tierceville joint la capacité d'un Homme de Lettres avec la valeur d'un Homme d'Epée. La Harangue qu'il fit à ce Synode, & qui paroist bien estre de la même main qu'une infinité de jolies choses qui ont couru de luy, est une marque de la maniere dont il s'acquita de sa Commission. Le Samedy au matin, tous les Vaissdeaux qui es-

## 246 MERCURE

toient au Port de Dieppe, ayant arboré leurs Etendards & leurs Flâmes, & les Capitaines ayant fait la revue de leurs Equipages, tout fut prest à exécuter les ordres qu'on avoit reçus de faire jouer le Canon & la Mousqueterie, dés qu'on auroit entendu la premiere décharge du Chasteau & du Pollet, & d'allumer des Feux pendant trois nuits au haut des Mats des Navires. A midy, toutes les Boutiques de la Ville furent fermées, & les Tambours des douze Com-

panies des Bourgeois publierent qu'on se mettroit le lendemain sous les armes.

Le soir, M<sup>r</sup> de la Boissiere ayant fait tirer cinq coups de Canon du Chasteau, où il régaloit ses Amis, les Vaisseaux luy répondirent, & en même temps on ne vit que Lumieres sur la Mer. Le lendemain, les douze Compagnies se trouverent sous les armes, & menerent à l'Eglise de S. Remy M<sup>r</sup> le Major, accompagné des Corps de Justice & de Ville, & de M<sup>me</sup> Coquet, de Joux, & le Pautre,

Capitaines au Régiment de Champagne, de la Garnison du Château. Le *Te Deum* fut chanté en Musique. Ensuite on alla à l'Hostel de Ville, où M<sup>lle</sup> Major mit le feu à trois Buchers dressés dans la Place. Il y couloit trois Fontaines de Vin de la bouche de trois Dauphins, au milieu desquels on avoit mis une Statue de l'Espérance, couronnée de Laurier. On entendit aussitost le bruit de toute l'Artillerie des Forts & des Navires. Ce n'estoient que Feux & que Repas aux

Portes des Maisons particulières, où l'on tâchoit à suivre l'exemple de M<sup>r</sup> de Radiolle, Lieutenant General du Bailliage de Caux, qui donnoit ce foir-là un grand Souper aux plus considérables Personnes de Dieppe. Le Lundy se passa en de semblables divertissemens. Il y eut des Illuminations fort agréables chez les Jesuites, chez les Peres de l'Oratoire, & chez M<sup>r</sup> Croisé, Procureur du Roy en l'Amirauté. Ce dernier avoit représenté les Armes de France, écartelées

250 MERCURE  
de Bourgogne, à la Couronne  
Royale Dauphine, avec ces  
paroles, *A majoribus maximus*,  
pour exprimer que le jeune  
Prince dès sa naissance estoit  
déjà tres-grand par ses illus-  
tres Ancestres. M<sup>r</sup> Charpen-  
tier, Commissaire des Guer-  
res au Département de toute  
la Normandie, fit une Feste  
fort galante, & tout le Peu-  
ple jouit de la veuë d'une in-  
finité de Fusées que l'on tira  
du haut du Chasteau pendant  
deux heures, & d'un beau Feu  
d'artifice, qui avoit été pré-  
paré sur le Port.

M<sup>r</sup> le Comte de Grancé,  
Gouverneur d'Argentan , y  
fit faire les Réjouissances pu-  
pliques le Dimanche 23.  
d'Aoust. Toute la Bourgeo-  
sie sous les armes alla le pren-  
dre au Chasteau , où s'estoit  
rendu tout le Corps de la Jus-  
tice, & quantité de Noblesse,  
& le conduisit en l'Eglise de  
S.Germain. Le *Te Deum* y fut  
solemnellement chanté en  
Musique, avec différens Mo-  
tets. Au sortir de là, ce Comte  
alluma le Feu de joye pré-  
paré dans la Place d'armes.  
Le bruit de toute l'Artillerie

## 252 MERCURE

de la Ville, & du Canon du Chasteau, se mesla aux décharges que firent trois fois les Mousquetaires, ils reme-nerent M le Gouverneur dans le même ordre jusques au Chasteau, qui fut éclairé le soir dedans & dehors d'une infinité de Lumieres sur les Balcons & sur les Fenestres, Il donna un magnifique Repas dans la grande Salle à quantité de Personnes con-sidérables, Gentilshommes, Magistrats, Officiers de la Ville, & du Voisinage ; & apres qu'on eut soupé, il fit

joüer un Feu d'artifice, dressé sur une Terrasse qui donne sur le Cours, & composé de Boëtes, Rouës à feu, Lances, & Fusées volantes. Les Capitaines de la Milice Bourgeoise s'estant retirez dans leur Quartier, y tinrent table ouverte devant leurs Maisons; & à leur exemple, les principaux Habitans firent des Festins publics. La Feste fut continuée le lendemain au Chasteau, où M<sup>r</sup> le Gouverneur, en présence des Dames & de toutes les Personnes distinguées, fit faire

la Curée d'un gros Cerf qu'il  
avoit pris. C'estoit un plaisir  
de voir cent des meilleurs  
Chiens qu'il y ait en France,  
dont sa Meute est composée,  
démembrer & manger ce  
Cerf au son de vingt Cors de  
Chasse.

A Falaise, qui est à sept  
lieuës de Caën, M<sup>r</sup> de Moran-  
gis, Intendant de la Gené-  
ralité d'Alençon, accompa-  
gné de tous les Officiers de  
Justice, & M<sup>r</sup> de Querville  
Vicomte, à la teste de plus  
de deux mille Habitans sous  
les armes, allerent à l'Eglise

de la Trinité, où s'estoient rendus tous les Prestres des Paroisses de la Ville, avec toutes les Communautez Religieuses. Cette Eglise estoit tendue depuis le haut jusqu'au bas, des plus riches Tapisseries, & ornée de la plus belle Argenterie de Madame la Marquise de Putange; qui se distingua fort dans cette rencontre par les témoignages de sa joye & de son zèle. On avoit mis sur de grands Cartouches les Portraits du Roy, & de la Famille Royale, au devant

& en plusieurs endroits de l'Eglise. Si-tost qu'on eu commencé le *Te Deum*, on entendit le bruit du Canon & des Boëtes du Chasteau; & M<sup>r</sup> le Chevalier de Cordé, Lieutenant de Roy, qui donnoit les ordres nécessaires à la Milice, luy fit faire dix ou douze fois des décharges qui furent tres-bien exécutées; apres quoy les Marchands de la Foire, qui commence le 16. d'Aoust, & qui se tient dans un Fauxbourg de la Ville appellé Guibray, prierent M<sup>r</sup> de Ville de souffrir qu'ils

fissent éclater leur joyé avec eux. On fit faire un Echafaut tres-élévé dans le milieu de la Foire, avec un autre au dessus, sur lequel estoit une fort belle Figure, qui représentoit la Victoire, soutenuë de deux Dauphins, & ayant pour Piédestal un Soleil, dont les rayons estoient autant de Fusées différentes, ce qui produisit un tres-bel effet. Il y avoit un autre Théâtre, où des Fontaines de Vin coulerent pendant quatre' heures. Plusieurs Chariots remplis de Joueurs de différens ins-

Novembre 1682.

X

trumens, tout couverts de Fleurs & de Feüillées, marchoient avant la Milice. Un autre fermeoit la marche, & dans ce dernier estoit un Bacchus sur un Tonneau, tenant des Bouteilles dont il versoit sans cesse à tous les Passans, & portant un Etendard de Satin garny de Frange d'or, où l'on avoit peint les Armes du jeune Prince. Toute la Milice dans cet équipage, fit plusieurs tours dans la Foire, & en suite dans la Ville, où l'on ne voyoit que Feux & qu' Illuminations. Il y eut

plusieurs Tables devant la Maison de M<sup>r</sup> l'Intendant, somptueusement servies, pour tous ceux qui voulurent y prendre place. Madame la Marquise de Putange, en l'absence de M<sup>r</sup> le Marquis son Fils, Gouverneur du Chasteau & Ville de Falaise, & de Montagne au Perche, en fit mettre aussi plusieurs bien garnies devant la Porte du Château, avec plusieurs Muids de Vin, envoya à souper à tous les Religieux Mandians, aux Hospitaux, & aux Prissons, & délivra plusieurs Malheureux

Y ij.

détenus pour debtés, que sa charité luy fit acquiter. Le Canon tira toute la nuit, & elle tint table ouverte pendant huit jours. Les Marchands de Guibray firent suspendre le soir de grands Lustres dans un Chariot orné de Miroirs, & le firent traîner par la Foire, avec des profusions de Confitures, & des cris continuels de *Vive le Roy.*

M<sup>r</sup> de Meliand, Intendant de Caen, estoit à la Campagne à deux lieues de la Ville, lors qu'il reçut la Nouvelle

de l'heureux Accouchement de Madame la Dauphine. Aussitost il marqua sa joye par des Repas magnifiques qu'il donna à tout ce qu'il pût assembler de Personnes considérables. Il voulut même que sa Maison fust ouverte aux Païsans du Lieu. Ils y vinrent en foule, & il les fit danser dans un grand Bois, Hommes, Femmes, & Filles. Cette Dance champêtre ne laisseoit pas d'estre agreeable. M<sup>r</sup> l'Intendant faisoit fournir du Vin en abondance aux Danceurs, afin

que les forces ne leur man-  
quassent pas; & Madame  
l'Intendant distribuoit aux  
jolies Païfannes des Présens  
qui leur convenoient, com-  
me des Nœuds de Rubans,  
& des Miroirs. Ce ne fut là  
que le Prélude des Réjouis-  
fances de Caën. M<sup>r</sup> de Me-  
liand y retourna, & assista  
le 27. d'Aoust au *Te Deum*  
qui fut chanté solemnelle-  
ment dans l'Eglise de S. Pierre.  
On alluma en suite un grand  
Feu de joie, au bruit de tout  
le Canon, & de la Mousque-  
terie de quatre à cinq mille

Bourgeois, que leurs Capitaines avoient fait mettre sous les armes. Dés le commencement de la nuit, ce ne furent que Feux par toutes les Tours, dans toutes les Ruës, & à toutes les Fenêtres, à la lueur desquels le Peuple soupa hors des Maisons sous des Berceaux qu'on avoit dressez exprés. L'Hôtel de Ville, d'où coulerent tout le soir des Fontaines de Vin, estoit orné d'une grande quantité d'Armoiries, d'Emblèmes, & de Devises. L'une entr'autres représentoit un

Lys à trois fleurs, dont celle du milieu estoit la plus élevée, avec ces mots de Virgile, *Seris factura. Nepotibus umbram.* Elle estoit de l'invention de M<sup>r</sup> du Moustier, Lieutenant Général, si connu pour un Homme qui a beaucoup d'esprit & de belles Lettres. Il ne s'est pas contenté de témoigner sa joye par des Devises; il l'a encore marquée par un Repas magnifique qu'il donna ce même soir du 27. Au sortir de chez luy, on alla dans une grande Prairie, où l'on trouva un Feu d'artifice

d'artifice élevé sur un Theatre de treize à seize pieds de haut, avec des Obélisques aux coins, & un Neptune au milieu, tenant un Dauphin. Tout ce Theatre estoit éclairé par des Feux que portoient quarante Colonnes. Le Feu réussit fort bien, & donna de la surprise à tout le monde. M<sup>r</sup> l'Evêque de Bayeux ayant mandé qu'on chantast le *Te Teum* dans toutes les Paroisses, les Réjouissances se renouvelerent. Chaque Paroisse fit les siennes en parti,  
*Novembre 1682.* Z

culier, où elle mettoit ses Bourgeois sous les armes, & inventoit des Illuminations pour son Clocher. Celuy de S. Pierre entr'autres a eu jus- qu'à sept ou huit cens Lam- pes & Flambeaux, dont tou- tes ses Pyramides estoient couvertes. Les Peres Corde- liers firent une Feste qui dura trois jours. Le dernier jour, le petit Marquis de Fran- quetot, Fils de M<sup>me</sup> le Comte de Coicgny, Gouverneur de la Ville, assista à une Proces- sion & à une grande Messe solemnelle, où il portoit un

Cierge chargé de Fleurs de Lys d'or, & de Rubans, avec lequel il alla à l'Offrande. La Porte de l'Eglise estoit toute ornée de Devises fort justes. On y voyoit celles-cy entr'autres. Un Soleil naissant, *Sol novus in orbe*. Un Hercule écrasant deux Serpents dans son Bercéau, *In cunis triumphat*. Un Aiglon qui suivoit de toutes ses forces de grandes Aigles, *Nes erit majoribus impar*. Un jeune Lys, *Surget adhuc*. Les soirs, le Clocher estoit éclairé d'une infinité de Lumières, & l'on

Z ij \*

éra même des Feux d'artifice.

Alençon a fait éclater sa joie, comme une Ville qui prend un intérêt particulier à la fécondité de la Maison Royale, puis qu'elle a l'honneur d'estre l'Appannage du quatrième Fils de France, lors qu'il y en a un. M<sup>r</sup> de Matignon, Lieutenant Général de la Province de Normandie, faisoit son séjour à son Chasteau de Lonray, qui est à une lieue d'Alençon, lors qu'il apprit que Monseigneur le Duc de Bourgogne

estoit né. Aussitost il envoia ses ordres à la Ville. Trois jours apres, les Habitans s'etant mis sous les armes, allerent au devant de luy jusqu'à un quart de lieuë, & le conduisirent à l'Eglise de Nostre-Dame, où il entendit le *Te Deum*, qui fut chanté solemnellement. En suite il alluma le Feu de joye avec M<sup>r</sup> de Tiville-Boullemer, Lieutenant General du Bailliage d'Alençon, Maire de la Ville, & M<sup>r</sup> de la Normanderie, Vicomte & Premier Echevin ; apres quoy il se rendit chez M<sup>r</sup> de

Z iij

Tiville, qui avoit fait préparer une Collation magnifique pour Mesdames de Matignon & de Thorigny, suivies d'un grand nombre d'autres Dames des plus considérables du Païs. Le soir, M<sup>r</sup> de Matignon mena à son Chasteau de Lonray toute cette grande Compagnie. La plûpart de la Noblesse des environs s'y trouva. Le Régale fut superbe. La Santé du jeune Prince y fut bûe au bruit de vingt-quatre Pièces de Canon qui sont sur le lieu. Un grand Bal suivit le Repas,

mais on le quitta pour voir un Feu d'artifice qui avoit été composé par des Ingénieurs que M<sup>r</sup> de Matignon avoit fait venir exprés de Paris. Jamais rien ne réussit mieux. La nuit fut la plus belle & la plus agreeable du monde à Lonray. Pendant ce temps-là, Alençon imitait ces Réjouissances selon son pouvoir. Tous les Particuliers faisoient des Repas publics devant leurs Portes, distribuoient du Vin à tous les Passans, & inventoient des Illuminations à l'envy les uns des autres.

J'adjouête à ces Réjouissances ce qu'on m'en écrit de particulier de Padouë. Le Pere Maistre Louis de Molinot, Cordelier du Grand Convent de Bourg en Bresse, étably Confesseur des François par M<sup>r</sup> le Comte d'Avaux dans le Convent de S. Antoine à Padouë, ayant appris l'heureuse Nouvelle de l'Accouchement de Madame la Dauphine, fit chanter dans la mesme Eglise une grande Messe, avec un *Te Deum*, à quatre Orgues, & quatre Chœurs de Musique,

On fit trois décharges d'un tres-grand nombre de Boëtes au bruit des Tambours & des Trompetes. Ce Pere traita la Communauté deux jours de suite, le premier jour en Poisson, & le second en Vian-de, & la pria de remercier Dieu dans ses Sacrifices, des graces qu'il luy avoit plu de faire à la France. Cette Communauté est de cent Religieux.

Tous ceux qui ont veu commencer ces Réjouissances, qui durent encor en beaucoup d'endroits, ne les

ont pas ſeu finir. M<sup>me</sup> Du-  
chemin, Evesque de Baby-  
lone, eſt de ce nombre. Son  
Eveschē eſtoit *in partibus In-  
fidelium*, c'eſt à dire qu'il eſt  
ſitué dans des Païſ qui ſont  
ſous la domination des Inſi-  
deles, & dans lesquels il  
y a encor quelques Chreſ-  
tiens. Le Pape nomme à tous  
ces Eveschez, qui ne ſont que  
Titulaires. Il fournit à la ſu-  
ſiſtance d'une partie de ces  
Evesques; & quelques Ames  
charitables ont étably des  
Fonds pour faire ſuſſiſter les  
autres. La mort de cet Eves-

que a esté suivie de celle de M<sup>r</sup> de Ligny, Chevalier, Seigneur de Grognévil, S<sup>r</sup> Piac, Chantanvillier, Boigneville, & d'Yermenonville. Il estoit Neveu de feu M<sup>r</sup> le Chancelier Seguier, dont Madame de Ligny est Sœur. M<sup>r</sup> l'Evesque de Meaux, dernier mort, estoit son Frere. M<sup>r</sup> de Ligny est mort âgé de 64. ans. Madame de Fustemberg, Femme de M<sup>r</sup> le Prince de Fustemberg, Neveu de feu M<sup>r</sup> l'Evesque de Strasbourg, est sa Fille.

M<sup>r</sup> Malaisé, Ecuyer, S<sup>r</sup> de

S. Léger, Cornete de la Première Compagnie des Mousquetaires à cheval de la Garde du Roy, est mort dans le même temps. Il a passé par tous les degrés de simple Soldat, & est parvenu par ses belles actions à la Charge de Cornete. Le Roy l'avoit gratifié de la Charge d'Enseigne, dont il le remercia. Sa Majesté luy fit donner trente mille Ecus. Il s'est beaucoup signalé dans les Campagnes de Flandre, où les Mousquetaires animez par la présence de ce grand Monarque, ont

fait des actions qui ont rem-  
ploy toute l'Europe d'étonne-  
ment.

M<sup>r</sup>. Chopin, Chevalier,  
Seigneur d'Arnouville, Her-  
bille, Chassoy, & Gouzan-  
grez, a suivy ceux dont je  
viens de vous parler. Il a esté  
inhumé en sa Chapelle dans  
l'Eglise S. Benoist. Il estoit  
Petit-Fils de René Chopin,  
mort en 1586.. célèbre Juris-  
consulte, & ancien Avocat  
au Parlement, qui a composé  
divers Ouvrages considéra-  
bles sur la Jurisprudence, &  
le Domaine. Il a laissé deux

## 278: MERCURE

Fils. L'aîné est René Chôpin d'Arnouville, reçu en 1675. Conseiller au Nouveau Châtelet, & cette année Lieutenant Criminel au mesme Châtelet. Son second Fils est Augustin-Jean-Baptiste Chôpin, Substitut de Monsieur le Procureur General. Il porte d'azur au Cerf-volant d'or, lancé sur une Pique, avec sa Hampe d'argent.

Il me reste à vous apprendre la mort de Madame de Rûne, Marquise de Fourquesfolles & d'Odran, Dame de Beaucamp, Bourceville,

& Montmarqué. Elle estoit  
Femme de M<sup>r</sup> le Marquis  
d'Estrade, Fils du Maréchal  
de ce nom, Gouverneur en  
survivance de la Ville & Ci-  
tadelle de Dunkerque, &  
Maire perpétuel de la Ville  
de Bordeaux.

Apres vous avoir parlé des  
Morts, je viens à ceux qui  
sont entréz dans les Char-  
ges.

M<sup>r</sup> d'Hernton, cy-de-  
vant Conseiller au Châtelet,  
& en suite au Parlement, a  
esté reçeu Maistre des Re-  
quesstes.

M<sup>r</sup> le Fevre de Caumartin,  
Conseiller au Parlement, a  
esté aussi reçeu Maistre des  
Reuestes. Il est Fils de M<sup>r</sup>  
de Caumartin, Conseiller  
d'Etat. Son Bisaycul estoit  
Garde des Sceaux de France.

M<sup>r</sup> Loiseau s'est fait Con-  
seiller au Parlement, & est  
entré dans la Cinqième  
Chambre des Enquestes. Il  
est Fils de Charles Loiseau,  
reçeu Conseiller en la Cour  
des Aydes l'an 1638. qui s'est  
continuellement occupé aux  
emplois de pieté, & à la dire-  
ction des Hospitaux, au grand

avantage des Pauvres, & Petit-Fils de Charles Loiseau célèbre Avocat, qui a beaucoup écrit sur le Droit François, & composé *le Traité des Offices*, si estimé pour un grand nombre de Recherches & Remarques considérables.

M<sup>r</sup> le Vasseur, Fils de M<sup>r</sup> de S. Urain, Conseiller en la Grand'Chambre, a été pourvu d'une Charge de Conseiller en la Cour des Aydes.

Pendant que les uns songent d'une maniere à leur établissement, les autres y

Novembre 1682.

A a

pensent d'une autre. M<sup>r</sup> Tréton, Conseiller en la mesme Cour des Aydes, Fils de M<sup>r</sup> Tréton, Secrétaire du Roy, a épousé Mademoiselle de Varoquier, Fille de M<sup>r</sup> de Varoquier, Chevalier de l'un des Ordres du Roy, & Premier Président au Bureau des Finances, & de Dame Marie Philippe de Billy, Sœur de M<sup>r</sup> de Billy, Conseiller au Parlement, d'une réputation universelle. M<sup>r</sup> Tréton est bien fait de sa personne, & d'un mérite connu. La Mariée a la plus jolie taille du

monde, & les cheveux d'un noir qui combat agreablement avec la blancheur de son teint. Elle a aussi les yeux noirs, vifs, & très-perçans. Peu de Personnes dancent aussi-bien qu'elle fait, & elle chante & touche le Clavessin comme elle dance. Elle est connue à Paris pour une Personne tres-verteuse, & d'une conduite singuliere, quoy qu'ayant perdu Madame sa Mere en bas âge, elle n'ait eu que l'éducation que luy a donnée M<sup>r</sup> son Pere. Sa naissance est des plus nobles,

A a ij

M<sup>r</sup> de Varoquier étant des plus anciennes Maisons du Païs-Bas; & celle de Billy, dont Madame sa Mere estoit descendue, appartenant aux principales & plus considérables de Paris.

Comme la Province de Bourgogne a le glorieux avantage de voir porter son Nom au Petit-Fils de Loüis LE GRAND, il est juste de vous envoyer les Desseins gravez de ses Réjoüissances, préferablement à ceux des autres Provinces. Je m'y suis engagé, & je vous tiens pa-

285  
tion  
déja  
tion  
ette  
la  
fei-  
ne.  
des  
ere  
to-

ne  
se  
r,  
y  
ui  
h,

M<sup>r</sup> de  
plus à  
Païs-l  
dont  
descé  
princ  
rable

Ge  
Bour  
vanta  
Nom  
LE G  
vous  
grave  
préfe  
autr  
en

role, par cette représentation du Char dont je vous ay déjà parlé dans la Description d'une de ses Festes. Cette Planche vous fait voir la France qui tient Monseigneur le Duc de Bourgogne. Elle est accompagnée des quatre Ducs de la dernière Race; & le Génie de la Province conduit le Char.

Quand tout le Royaume est remply de joye, l'Eglise n'en doit pas moins ressentir, puis que les Conversions y continuënt, & que ceux qui quittent le Party de Calvin,

n'y font forcez que par les lumieres de la raison. M' Guillemot, Parisien, qui a tou-  
jours esté reconnu, & mesme de ceux de la Religion Pré-  
tendue Reformée, pour un Homme d'érudition & d'es-  
prit, apres avoir eu quelques conférences avec le Ministre Claude, a abjuré l'Herésie en présence de plusieurs Per-  
sonnes de qualité, dans l'E-  
glise de Sainte Anne la Royale des Théatins, entre les mains du Pere Aléxis du Buc, qui a utilement travaillé à le con-  
vertir. M' l'Archevesque de

Paris a aussi reçeu depuis peu de temps l'Abjuration de M<sup>r</sup> Gautereau, Député de Poitou pour les Affaires de la Religion Prétendue Reformée. Comme tous les Députez doivent estre fort intelligens dans les Affaires qu'on leur confie, & fortement attachez au Party dont on leur donne les droits à maintenir, on doit présumer que celuy dont je vous parle, estoit instruit à fonds de tout ce qui peut servir de défense à sa Religion, & que puis que malgré toutes les lumières

qu'il avoit pour la défendre, il en a découvert la fausseté, ce n'est pas celle que doit suivre un Homme véritablement éclairé.

M<sup>r</sup> le Prince de Montauban, Fils de M<sup>r</sup> le Prince de Guimené, ayant épousé la Veuve de M<sup>r</sup> le Marquis de Rannes, Fille de feu M<sup>r</sup> de Bautru, Comte de Nogent, Capitaine des Gardes de la Porte, a esté voir à Nogent le Roy Madame la Comtesse de Nogent, Bellesœur de la Dame son Epouse, qui l'accompagna dans ce Voyage.

Ilz furent complimentez au nom de la Ville par M<sup>r</sup> Graf-fard, Bailly de ce Lieu. M<sup>r</sup> Bouchet, ancien Curé, félicita la Princesse au nom du Clergé sur son heureux Mariage, & sur le nouvel éclat qu'elle donne à sa Famille. Il luy présenta quelques Ouvrages que l'on applaudit. Toute la Noblesse des environs leur a esté faire compliment.

Quoy qu'on eust déjà célébré dans la Ville d'Arles la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne par Novembre 1682. B b

des Feux d'artifice, des Illuminations, & des Fontaines de Vin, on y a fait encor pour ce grand Sujet une Feste bien singuliere. Ceux qui cōposent l'Académie Royale que Sa Majesté y a établie, y firent sur la fin du mois passé une Assemblée publique. M<sup>r</sup> de Grignan Archevêque, M<sup>r</sup> le Coadjuteur sòn Frere, M<sup>r</sup>s du Chapitre, & M<sup>r</sup> les Consuls Gouverneurs de la Ville, y assisterent, avec un grand nombre de Personnes de qualité. M<sup>r</sup> de Sabatier, Directeur, fit l'ouver-

ture de cette Assemblée. M<sup>r</sup> d'Ubaye de Vacheres, recita un Panégyrique du Roy ; & tous les autres Académiciens montrèrent divers Ouvrages en Vers & en Prose sur l'heureuse Naissance du jeune Prince. On y remarqua beaucoup d'esprit & de politesse. Ces belles Productions furent deux fois interrompues par des Concerts de Musique, où l'on chanta les Loüanges de Leurs Majestez, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Monsei-

Bb ij

gneur le Duc de Bourgogne. L'Assemblée finit par un Discours que fit encor le Directeur. Toute la Compagnie passa deux heures avec beaucoup de plaisir à écouter tant de belles choses, & l'on demeura d'accord que s'il y avoit eu dans le Royaume des Festes plus magnifiques, il n'y en avoit point eu de plus agreables. J'en attens un Mémoire plus ample, avec les Discours qui ont été prononcés dans cette docte Assemblée. Vous sçavez qu'elle se tient dans l'Hô-

tel de Ville. En vous apprenant dans l'une de mes Lettres les noms de tous ceux qui la composent, je vous ay parlé des talens de chacun, & des Ouvrages par lesquels ils se sont rendus illustres dans l'Empire des belles Lettres.

Le S<sup>r</sup> de Luyne, Libraire au Palais, a fait une nouvelle Edition des Oeuvres de M<sup>r</sup> de Corneille, beaucoup plus correcte que les précédentes. Elles sont divisées en neuf Volumes, qui contiennent soixante & deux Pièces.

Bb iij

294 MERCURE  
de Theatre. Il y en a trente-  
deux de M<sup>r</sup> de Corneille  
l'aîné. Ne vous imaginez  
pas, Madame, que ceux qui  
auront ces neuf Volumes,  
ayent seulement des Pieces  
de Theatre, puis qu'elles sont  
accompagnées de Traitez  
dont la lecture ne peut estre  
què fort utile. Ce fameux  
Autheur rend raison dans le  
premier des Innovations qu'il  
a faites en l'Ortographie, pour  
faciliter aux Etrangers la pro-  
nunciation de nostre Lan-  
gue. On trouve dans le mes-  
me Volume, un Discours de

l'Utilité & des Parties des Poëmes Dramatiques, & l'Examen de huit Pièces de Théâtre, qui dans leur temps ont eu des succès fort avantageux. Ce sont *Mélite*, *Clitandre*, *la Veuve*, *la Galerie du Palais*, *la Suivante*, *la Place Royale*, *Médée*, & *l'Illusion*.

Le second Volume renferme un Discours de la Tragédie, & des moyens de la traiter, selon le vray-semblable, ou le nécessaire, avec l'Examen du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polieucte*, de *Pompée*, du *Menteur*, de la *Suite du*

B b iijj

Il y a dans le troisième un Discours des trois Unitez, de l'action, du jour, & du lieu, avec l'Examen de *Rodogune*, *d'Héraclius*, *d'Andromede*, *de Dom Sanche d'Arragon*, *de Nicomedie*, *de Pertharite*, *d'Oedipe*, & *de la Toison d'or*.

On voit à la teste du quatrième Volume, des Préfaces pleines d'érudition sur *Sertorius*, *Sophonisbe*, *Othon*, *Agé-silas*, & *Attila*. La dernière est une Réponse à des Invectives qu'on avoit publiées en ce temps-là contre la Comé-

die. *Tite & Berénice, Pulchérie & Suréna*, sont dans ce même Volume.

On peut juger par le nombre de Pièces de Théâtre que M<sup>r</sup> de Corneille l'aîné a fait, & par le succès extraordinaire qu'elles ont eu, qu'il entend parfaitement la Poétique; & comme ceux qui ont la pratique d'une chose, en donnent des règles beaucoup plus certaines que les autres qui en raisonnent sans expérience, on ne peut douter que ce qu'il en a écrit ne soit plus juste que tout ce que

## 298 MERCURE

nous en avons. L'Examen qu'il a fait de la plûpart de ses Pieces, n'est pas pour se donner des louüanges. Il fait lui-même la Critique des endroits qu'il croît condamnables, ce qui donne une parfaite intelligence du Poëme Dramatique, parce qu'en même temps qu'on en voit les regles, on voit des Ouvrages de Theatre, & ce qu'ils ont de beau & de défectueux, par l'Examen que l'on en peut lire. Je ne vous dis rien de la grandeur des sentimens dont ces Pieces sont rem-

plies. On les admire tous les jours, & sur tout cette Politique admirable qui a si souvent fait dire à M<sup>r</sup> le Maréchal de Gramont, que les *Ouvrages de M<sup>r</sup> de Corneille méritoient d'estre conservez dans le Cabinet des Roys.*

Les cinq derniers Volumes de cette nouvelle Edition, contiennent trente Pièces du Frere de ce grand Auteur, connu depuis si long-temps sous le nom de M<sup>r</sup> de Corneille le Jeune. Les succès de *D. Bertran*, *du Feint Astrologue*, *du Géolier de*

# 300 MERCURE

Soy-mesme, & du Baron d'Albircac, pour le Comique;  
De Timocrate, de la Mort  
de Commode, de Camma, de  
Silicon, d'Ariane, & du  
Comte d'Essex, pour le Tra-  
gique, & de Circé & de l'In-  
connu, pour le Spectacle, &  
pour le Galant, me donne-  
roient lieu de vous en vanter  
les différentes beautez, si par  
le pouvoir que l'amitié luy  
donne sur moy, il ne me for-  
çoit pas à me taire sur les  
choles qui le touchent.

Comme depuis six années  
je vous ay fait un ample dé-

tail, des Cerémonies que l'on observe à l'ouverture du Parlement, & que je vous ay mesme parlé de l'origine de plusieurs choses qui les regardent, je ne vous entretiendray aujourd'huy que des Harangues, qu'on fait au Palais, parce que les Cerémonies sont toujours les mesmes, & que les sujets des Harangues changent fort souvent. La premiere ouverture du Parlement se fait toujours le lendemain de la Saint Martin, & l'on chante ce jour-là une Messe solennelle

302 MERCURE  
dans la grande Salle du Pa-  
lais, où ce grand & auguste  
Corps se trouve en Robes  
rouges. C'est toujours un  
Evesque qui dit cette cele-  
bre Messe, & ce sont Mes-  
sieurs du Parlement qui l'in-  
vitent. Celuy qui a fait cette  
fonction cette année, est M<sup>r</sup>  
l'Evesque Comte de Noyon,  
Pair de France, de la Maison  
de Clermont. Ce Prélat es-  
tant d'un tres-grand mérite  
& d'une naissance fort distin-  
guée, a eu le Daiz en cette  
qualité. Il estoit dressé à cō-  
té de l'Autel. C'est la premie-

re fois qu'on en a vû en de pareilles cérémonies. La Messe étant achevée, ce Prélat quitta ses Habits Pontificaux, prit ceux de Pair de France, & alla entre M<sup>r</sup> le Premier Président, & M<sup>r</sup> le Président le Bailleul en la Grand' Chambre, où M<sup>r</sup> de Novion luy ayant témoigné par un Compliment fort obligeant, qu'il eust été difficile de trouver ailleurs tant de mérite réüny dans un mesme sujet; M<sup>r</sup> de Noyon repliqua par un Discours plus long qu'un Compliment, & plus court qu'une

Harangue, mais avec tant d'éloquence & d'érudition, que tout l'Auditoire en auroit esté surpris, si un autre que ce Prélat eust parlé. Comme les Copies qui en ont esté faites par ceux qui écrivoient en même temps qu'il parloit, ne me semblent pas exactes, je vous envoie seulement la Péroraison qui me paroît plus correcte, & qui selon que j'ay pû la recueillir, estoit à peu près en ces termes.

*Il me semble, Messieurs, que  
c'est le sujet de ce Discours est*

entierement épuisé, & que j'ay fidélement executé ma parole, puis que je vous ay fait voir les éclatantes & solides preuves de l'alliance & de la paix des Puissances spirituelles & temporelles, dans l'œuvre de la Nature, qui unit l'ame & le corps; dans la Lettre de la Loy, qui joint le Sacerdoce à l'Empire; dans la Foy de l'Evangile, qui associe Dieu à l'Homme; dans le Mystre de la Grace, qui conserve sa force avec la délicatesse de la liberté; dans l'esprit de l'Eglise, qui triomphe dans le Ciel, apres avoir combattu sur la Terre; dans

Novembre 1682.

CC

l'exemple du Prince, dont le re-  
gne est également religieux &  
glorieux; dans la regle de l'Em-  
pire, qui demeure soumis à la Pri-  
mauté Apostolique au milieu de  
ses franchises; dans la Feste du  
Sénat, qui soutient la Religion  
par la Justice; & dans la dignité  
de mon Siege, qui me partage  
entre l'Eglise & l'Etat. Cepen-  
dant, Messieurs, mon dessein de-  
meureroit imparfait, si je ne dé-  
mandois à Dieu, avant que dé-  
finir cette auguste Ceremonie, son  
secours pour la Nature, l'execu-  
tion pour sa Loy, la foy pour son  
Evangile, la fidelité pour sa Gra-

ce, la communion pour son Eglise, le salut pour le Prince, la durée pour l'Empire, la prosperité pour le Sénat, & la bénédiction pour mon Siege.

Presque tout le Parlement assista à cette Cerémonie, Présidens, Conseillers, & Gens du Roy. L'Assemblée estoit d'ailleurs très-nombreuse, la réputation de l'Orateur ayant attiré une infinité d'autres personnes de toutes sortes de qualitez.

Cette Cerémonie se passa le Jeudy 12. de ce mois, & la première Séance du Parle-

CC ii

ment fut remise au Lundy  
23. Ce jour-là est appellé jour  
des Harangues. On choisit  
ordinairement le premier  
Lundy d'après la première  
semaine qui se rencontre  
sans Fête. M<sup>r</sup> le Premier  
Président peut l'avancer ou  
reculer; mais comme M<sup>r</sup> de  
Novion, qui possède aujour-  
d'huy cette grande Charge,  
n'oublie rien pour empes-  
cher la longueur des Procés,  
il recule le moins qu'il peut  
ce jour qui est souhaité par  
un grand nombre de Parties.  
Après les remercimens de

M<sup>r</sup> le Premier Président au nom de la Compagnie & du Pr<sup>lat</sup> Officiant, qui se font le lendemain de la S. Martin, M<sup>r</sup> le Premier Président donne un magnifique Repas au Pr<sup>lat</sup>, & à tous ceux du Corps du Parlement, qui veulent aller manger chez luy.

Ce mesme jour on fait à la Cour des Aydes, ce qui ne se fait au Parlement que quinze jours ou trois semaines apres, c'est à dire les Harangues. M<sup>r</sup> de Monchal, Premier Avocat General, est

## 310 MERCURE

celuy qui a parlé cette année. Le sujet de son Discours étoit qu'un Juge doit avoir trois qualitez, *scavoir, la crainte de Dieu, la vérité en soy, & estre exempt d'avarice.* Il appuya tout cela par des exemples de l'Ecriture, & par des passages de l'Histoire. Je ne vous dis rien de ce qui regarde la crainte de Dieu. Il est aisé de s'imaginer que qui ne rend pas ce qu'il doit à Dieu, oublie aisément ce qu'il doit aux Hommes. Quant à l'amour de la vérité, que tout le monde doit avoir en soy,

il fit voir la grande différence qu'il y avoit d'aimer la vérité & de la pratiquer; qu'on pouvoit l'aimer sans la pratiquer, & que la pratiquer, c'estoit l'avoir en soy, & en estre tout remply. Il peignoit l'avarice avec toutes ses couleurs, & fit voir le peu de sûreté qu'il y avoit pour la Justice, qui dépendoit d'un Homme capable de recevoir des présens. Il n'oublia rien, des traits qu'on peut souhaiter dans le Portrait d'un vray Juge. Il dit, qu'il ne devoit avoir ny considération pour ses

Amis, ny tendresse pour ses Pa-  
rens; que lis Juges qui avoient  
le moindre défaut, quoy qu'ils  
eussent mille autres qualitez re-  
commandables, ressembloient à  
Achille, qui n'estant vulnéra-  
ble qu'au talon, fut attaqué &  
périt par cet endroit; & qu'en-  
fin la Justice devoit estre comme  
Lucresse, qui croyoit que la moin-  
dre tache estoit capable de luy  
faire tort. Il finit par un Elo-  
ge des Juges, en disant, qu'il  
n'y avoit point de plus grande  
qualité; que Dieu avoit pris cel-  
le de Juge des Nations, & n'a-  
voit pas dédaigné de répondre à

un Juge Payen. Il est impossible d'exprimer les applaudissements qui furent donnez à ce Discours. Il fit connoistre la force & la délicatesse de l'esprit de M<sup>r</sup> de Monchal; & voicy de quoys vous faire connoistre sa Maison.

Elle est originaire du Vivarcts. Arthaud de Monchal, qui vivoit en 1170. eut deux Fils, Hugon de Monchal Chevalier, qui continua la posterité, & le Bienheureux Humbert de Montchal, qui de Chartreux fut fait Archevesque de Vienne, & mourut  
*Novembre 1682.* Dd

en odeur de Sainteté l'an 1215. En 1359. Jean de Montchal, Chevalier, qualifié Noble & puissant Seigneur, estoit Maistre des Reques-  
tes & Bailly de Vivarets. Il avoit épousé la Niéce des Cardinaux Bertrand.

Jean de Montchal, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, fut tué au Siège d'Alexandrie l'an 1366.

En 1372. Humbert de Montchal, second du nom, estoit Archevesque de Vienne; & Barthelemy de Montchal son Frere, estoit Arche-

vesque de Bourges en 1381.  
Je passe plusieurs de cette  
Maison qui se sont signalez  
dans la Guerre, pour venir  
au fameux Ennemond de  
Montchal, Chevalier de Saint  
Michel, & Maistre d'Hostel  
du Roy Henry II. surnomimé  
par les Historiens le Capitai-  
ne Montchal. Il se rendit si  
célebre par plusieurs belles  
actions qu'il fit en Piémont,  
dans les Troupes que com-  
mandoit le Maréchal de Brif-  
sac, qu'il fut choisi en 1555. par  
Jacques de Savoye Duc de  
Nemours, pour luy servir de

D d ij

Second dans le Combat sin-  
gulier qu'il fit en Piémont  
contre le Marquis de Pescai-  
re, un des Commandans des  
Troupes de l'Empereur.  
Dans ce Combat le Capitai-  
ne Montchal eut pour Ad-  
versaire le Comte Caraffe,  
Neveu du Pape Paul IV.  
qu'il tua d'un coup de Lance,  
dont il luy perça le bras, le  
corps, & le cloüa à la Scelle.

Cet Ennemond de Mont-  
chal fut Père d'Antoine de  
Montchal, aussi Chevalier  
de l'un des Ordres du Roi,  
& Gentilhomme ordinaire

de sa Chambre, qui suivit comme son Pere & ses Ancestres la profession des Armes, où il acquit beaucoup de gloire. Il épousa en premières nôces Anne de Guillon, & en secondes Catherine de Torveon, Fille de Nery de Torveon, Lieutenant pour le Roy au Gouvernement de Lionnois, Forests, & Beaujolois. Il eut deux Enfans. L'aîné estoit Charles de Montchal, Archevêque de Toulouse, qui est mort en 1651, avec la réputation d'un des plus sçavans

Dd iij

& des plus vertueux Prélats de l'Europe, apres avoir présidé plusieurs fois aux Etats de Languedoc, & aux Assemblées générales du Clergé. Il a gouverné son Diocèse pendant 24. ans, & l'on y respecte aujourn'd'huy sa mémoire comme celle d'un Saint. Le second fut Jean Pierre de Montchal, Maistre des Reques̄tes, qui estoit un parfaitement bon Juge, & qui avoit aussi bien que M<sup>r</sup> l'Archevesque de Thoulouse son Frere, un zèle ardent pour le service du Roy. Il avoit

épousé Elizabeth Dupré, Fille de M<sup>r</sup> Dupré, Maître des Reques̄tes, qui s'est acquis tant de réputation dans le Conseil, & qui a si bien servy dans les Intendances de Poitou, de Bourbonnois, & de Languedoc. Il n'est resté de ce Mariage que Charles-Louis de Montchal, Avocat General de la Cour des Aydes; & Jean-Pierre de Montchal, Conseiller du Parlement en la Troisième Chambre des Enques̄tes.

Messieurs de Montchal portent, de gueulles au Chef

D d iiii

d'or, chargé de trois Mollets d'Éperon d'azur, & pour tenans deux Sauvages de carnation, & pour cimier un Sauvage de mesme, tenant en sa main une Lance buseillée d'argent & de gueulles, avec une Couronne de Lau-  
rier, & ces mots, je l'ay ga-  
gnée. Ils portent cette Devise depuis le Combat du Capi-  
taine Montchal contre le  
Comte Caraffe. Leur Mai-  
son est alliée à celles de Bel-  
lecombe, Latour, Roussi-  
lon, Beauvoir, Allemand,  
Chaponnay, Roche, Broé.

Torveon, Allesso, Dargouges, Rasuès, Clermont-Geissans, Murviel, Foix, & à plusieurs autres Familles considérables par leur noblesse & par leur vertu.

M<sup>r</sup> le Camus Premier President de la mesme Cour des Aydes, dont je vous ay entretenué plusieurs fois, fit paroistre le mesme jour la beauté de son Génie, par un Discours qu'il fit sur *l'Amour de la Vérité*.

Le Lundy 23. du mois, jour destiné pour les Harangues & pour l'ouverture des Causes,

parce que l'on commence ce jour là à en appeler, & que l'on cōtinuē les jours suivans à entrer. M<sup>r</sup> l'Avocat General Talon fit un Discours plein d'érudition sur les qualitez de l'Ame. & dit aux Avocats qu'ils ne devoient point employer leurs beaux talens à défendre les mauvaises Causes; & qu'une de leurs plus étroites obligations étoit d'appliquer tout leur esprit à la recherche de la Verité, afin d'empêcher les Parties de plaider, lors qu'ils estoient persuadés qu'elles n'avoient pas bon droit.

M<sup>r</sup> le Premier Président parla peu, & parla bien. Ce qu'il dit fut brillant & juste, & il fit à son ordinaire comprendre beaucoup de choses en peu de paroles. Il parla aux Avocats & aux Procureurs, & prit pour sujet de sa Remontrance, qui fut aussi vive que peu étendue, l'envie que les Procureurs portent à leurs Confrères, lors que la Fortune en favorise quelques-uns plus que les autres. Il parla sur la même envie des Avocats, qui regardent toujours avec jalouse

ceux de leur profession qui s'élevent davantage, & qui par mérite ou autrement, acquèrent de plus grands biens. Cet illustre Magistrat leur dit que les plus faibles d'entre eux, au lieu d'examiner en quoy ceux qui avoient le plus de succès méritoient d'estre imitez, s'appliquoient à rechercher jusqu'à leurs moindres défauts ; pour les condamner ; & qu'en cela ils ressemblaient à Momus, qui voyant la Statue de Vénus, & n'y découvrant aucun défaut, s'avisa de dire que le

Soulier en estoit mal fait, afin de n'avoüer pas qu'elle fut parfaite. Il ajoûta que ce n'estoit pas de cette sorte d'envie qu'il faloit avoir, que l'envie de la gloire estoit la seule qui les devoit animer; & que par une noble émulation, il y alloit de leurs avantages d'employer leurs beaux talens à se surpasser les uns les autres. Apres qu'il se fut servy de l'exemple de César, que la seule veuë de la Statue d'Alexandre, portoit à se signaler comme avoit fait ce grand Homme. Il finit en

diant aux Procureurs qu'ils devoient sacrifier l'Envie sur le bel Autel qu'ils venoient de faire élever. Je ne lçay, Madame, si vous sçavez que ce sont les Procureurs qui ont soin de la Chapelle de la Grand' Salle du Palais, & qu'ils en ont fait construire une neuve cette année, à laquelle on peut donner le nom de Magnifique.

Le Discours qu'on appelle Mercuriale, se fait ordinairement le premier Mercredy qui suit le jour des

Harangues. Ce Mercredy s'est trouvé remply cette année par la Feste de Sainte Catherine, & comme cette Feste est de Palais, & qu'elle empesche d'entrer, la Mercuriale a esté remise au Vendredy. M<sup>r</sup> l'Avocat General Talon, continua ce jour-là le Discours qu'il avoit commencé sur les qualitez de l'Ame, & fit connoistre que pour estre bon Juge il faut du des. intérèsslement, & de la pureté d'ame.

Je n'ay rien à vous dire de la Chambre des Comptes,

on n'y fait point de Hagan-  
gues, & l'on y lit seule-  
ment les Reglemens au com-  
mencement de chaque Se-  
mestre.

Apres vous avoir parlé des  
Juges qui sont les Conserva-  
teurs de nos Biens, je croy  
que vous ne serez pas fâchée  
que je vous parle de ceux  
qui sont les Conservateurs  
de la Santé. Les grands Biens  
sans la Santé, ne font pas  
goûter la vie, & la Santé en  
fait jouir agreablement sans  
beaucoup de Bien. Depuis  
six années que je vous adresse

mes Lettres historiques, il ne s'est presque point passé de mois sans qu'on m'ait pressé pour employer des Mémoires de certains Scavans universels qui ont des Secrets pour tous les maux, & qui n'en guérisSENT aucun. On a raison de douter de leur science, puis que les vrays Medecins qui ont passé toute leur vie dans l'étude, & dans la pratique, n'osent s'assurer de guérir aucun Malade par des Remèdes spécifiques. Ainsi je n'ay jamais voulu vous rien dire de ces doctes Ignor-

Novembre 1682. Ee

rans, qui sans avoir rien appris, se vantent de sçavoir tout; ou si je vous ay parlé de quelqu'un d'eux, il estoit véritablement Medecin, & mesme je l'ay fait tres-rarement, parce qu'on est peu persuadé du sçavoir de tous les Gens à Seerets. Il n'en est pas de mesme de celuy dont j'ay aujourd'huy à vous parler. C'est un Homme sçavant, & qui est connu pour tel, & par les expériences qu'on sçait qu'il a faites, & par les choses qu'on luy a entendu dire. Il est Medecin,

mais Medecin remply d'érudition. Aussi sur quelque mal qu'on le puisse consulter, il en raisonne si juste, qu'il en fait connoistre la nature, les progrés, & par où on le peut guérir, supposé qu'il ne soit pas incurable. Jamais Homme n'eut une si belle mémoire. Il n'y a point de Passage qu'il ne cite sur le champ sur la plupart des maladies qui arrivent aux Hommes. On dira que ce n'est qu'un effet de mémoire, & que les autres peuvent faire la même chose. Je l'a-

E e ii

voué, mais peu le font, & tous les Malades sont ravis d'entendre d'habiles Gens raisonner à fonds sur leurs maux, & répondre à toutes les Questions qu'on leur fait. La plûpart de ceux qui se vantent d'avoir des Secrets, sont ignorans, & disent seulement que leur Remede guérit. Ce seroit assez, s'ils disoient vray. Celuy dont je vous parle est de la Ville d'Arles. Il a fait plusieurs Livres de Medecine. C'est un Homme âgé, vénérable, & dont la fortune est établie.

Celle des Charlatans l'est rarement; aussi ressemblent-ils à ces Gens qui promettent aux autres des millions d'or, & qui ont souvent besoin d'un Ecu. Celuy-cy n'est pas de ce nombre. Il loge en cette Ville dans la Rue des deux Ecus, proche l'Hostel de Soissons, à la Fleur de Lys d'or. Il se nomme M<sup>r</sup> Serrier. On saura de lui toutes les Personnes de qualité qu'il a guéries de plusieurs maux. La Liste en seroit trop longue à mettre icy. Je vous diray seulement

que pour la Nephritique, & la Pierre qu'il fait dissoudre & vuidre, il y en a parmy ses Cures des exemples éclatans à la Cour. Quand sa science n'iroit pas plus loin, c'est toujours de quoy rendre de grands services aux Hommes; mais ceux qui auront besoin de luy, connoistront par leur propre expérience, qu'il est capable d'autres choses.

Voicy une seconde Chanson. Les Paroles ont été faites par un Amant réduit au desespoir, & qui veut mourir

335

aor-

ha-

lus

de-

re-

d'un

lus

plus

que

la Pi

&amp; vu

Curc

à la

n'iro

touj

gran

mes;

besoi

par

qu'il

choix

Vé

son. Il

tes pa

desest

d'u

di

bil

In

3

Ma

Po

Il

d'une maniere assez extraordinaire. L'Air est d'un habile Maistre.

CHANSON.

**V**ous ne voulez donc plus  
me voir,  
*Ingrate ? C'en cest fait, je suis au de-  
ssein,*  
*Je vais me noyer, ou me pendre.*  
*Ah ! j'ay déjà trop attendu.*  
*Mais c'est un triste sort que celuy d'un  
Pendu,*  
*Pour un Amant, des Amans le plus  
tendre.*  
*Il vaut mieux me noyer, c'est un plus  
doux destin,*  
*Je puis me noyer dans le Vin.*

Il y a longtemps que je ne vous ay parlé de Chasses. Ce que je vay vous en dire, vous fera connoistre que l'on ne manque pas à la Cour de la vigueur qui est nécessaire pour cet Exercice. Le Roy a été à Chambord neuf fois à la Chasse au Cerf, & en a quelquefois pris deux en un jour. Dans ceux d'intervalles, Sa Majesté alloit tirer aux Faisans & aux Perdreaux. On a pris aussi neuf Cerfs à Fontainebleau en neuf fois que l'on a été à cette Chasse. Monseigneur le Dauphin alloit à celle du Loup les jours qu'on ne courroît point le Cerf, & il n'en est jamais revenu sans des marques de victoire. Un jour que le Roy devoit à l'issuë de son Dîner don-

per

ner aux Dames le plaisir de cour-  
re le Cerf aux environs du Châ-  
teau, avec une nouvelle Meute  
de petits Chiens que M<sup>r</sup> le Duc  
de la Rochefoucaut a fait dres-  
ser par M<sup>r</sup> de la Rochette, second  
Lieutenant de la Vénerie. Mon-  
seigneur mena Madame la Daup-  
phine dans son Carrosse à demy  
lieuë de là, où il sçavoit que l'on  
trouveroit un Loup. Si - tost  
qu'il fut arrivé, M<sup>r</sup> le Marquis  
d'Eudicourt, Grand Louvetier  
de France, attaché par l'ordre  
du Roy aux plaisirs de ce Prince,  
plaça ses Acours ( c'est à dire, ses  
lesse de Levriers ) dans des lieux  
propres à donner de la satisfa-  
ction à Madame la Dauphine, &  
à vingt pas du Carrosse de cette  
Princesse. Cela estant fait, les

*Novembre 1682.*

Ff

Gentilshommes de cette Equipage allerent à la suite de leur Chef fouler le Buisson, où l'on croyoit que devoit estre le Loup. A peine y fut-on entré, qu'il débucha dans l'Acour qu'on luy avoit tendu. Il donna dans les Levriers, & se defendit jusqu'à la Portiere du Carrosse de Madame la Dauphine, où il fut contraint de ceder à la force. On luy coupa le pied, & on le donna à cette Princesse, qui le présenta au Roy à son retour, ce qui fut trouvé fort galant.

J'ay à vous parler d'une autre Chasse, où la vigueur & l'adresse du Roy, de Monseigneur le Dauphin, & de quelques Princes & grands Seigneurs de la Cour, ont fort éclaté. Le Roy ayant été averti par M<sup>r</sup> de Guevillie, Capitaine de l'Equipage du Rau.

trez, qu'il avoit mis plusieurs Sangliers dans les Toiles, parmy desquels il y en avoit d'extraordinaires; Sa Majesté y mena la Reyne, avec les Dames. Les Toiles estoient rendues au Bois edc Boissiere, qui est à deux lieues de Fontainebleau, sur le chemin de Paris. L'Acour, ou le lieu où l'on force d'ordinaire ces Animaux-là, estoit fort petit. Ainsi le Carrosse de la Reyne y entra seul. Les autres voyoient par dessus les murailles des Toiles. Aussi-tost que le Roy fut entré dans cet Acour, les Picqueurs de cet Equipage allerent fouler le Buisson, où l'on cenoit les Sangliers détournez. Ils fortirent les uns apres les autres pour donner plus de plaisir.

Frij

## 34<sup>o</sup> MERCURE

On en prit onze, entre lesquels on en trouva cinq fort grands, & parmy ces cinq il y en avoit deux qui estoient dans leur Cartan, & deux autres dans leur Tiran. Ces quatre, sur tous les autres, se défendirent longtemps, & le premier que Monseigneur le Dauphin attaqua, sauta à son Cheval, & luy porta un coup de défense qui le mit en péril. C'est un Cheval de tres-grand prix. On l'a laissé à Fontainebleau jusqu'à ce qu'il soit guéry, s'il le peut estre. Le Roy qui avoit abandonné à sa Cour le plaisir de cette Chasse, n'en vouloit estre que Spectateur. Il estoit à cheval, en Souliers, & enveloppé dans son Manteau; mais Sa Majesté voyant que ces Animaux se défendoient avec une vigueur

# GALANT. 341

extraordinaire, se fit donner un Dard, & sans oster son Manteau de dessus son visage, Elle le darda sur le plus fier si adroiteme<sup>t</sup>t, qu'Elle luy perça le col d'outre en outre. Le Dard ne put estre retiré qu'apres la mort de cet Animal. On n'a jamais vû d'adresse pareille. Le Roy en darda un autre au travers du corps d'un second Sanglier qui demeura sur la place. Comme Sa Majesté n'osta point son Manteau, Elle devoit avoir, & moins de force, & moins de facilité à darder. Cependant Elle ne réussit pas moins bien; mais qui pourroit se sauver des coups de ce grand Monarque? Monseigneur le Dauphin parut fort intrépide à son ordinaire, & tua de sa main l'avec

Ff iij

## 342 MERCURE

son Dard , & avec son Epée , la plus grande partie de ce Amour. Messieurs les Princes de Conty , & de la Roche sur-Yon , se distinguèrent beaucoup en ce rencontre. Ils y eurent chacun deux Chevaux dangereusement blessez. M<sup>r</sup> le Prince de Commercy , Fils de M<sup>r</sup> de Lillebonne , combatit l'Epée à la main & à pied , avec une intrépidité qui mérite d'estre admirée. Son Epée plia jusqu'à la garde , en voulant percer l'un des Sanguliers qui alla à luy , & qu'il évita avec grande adresse. Ce Prince se retira de la meslée pour aller chercher une autre Epée , & revint dans le même moment.

Monsieur le Grand Amiral fit aussi des merveilles à cheval.

Il monte fort souvent devant Monseigneur le Dauphin, & fait esperer qu'il sera un jour un tres-bell Homme de cheval. M<sup>r</sup> du Plessis qui en a le soin, en est tres-content, & en parle d'une manière tres-avantageuse.

M<sup>r</sup> le Comte de Brione, qui fait la Charge de Grand Ecuyer aupres de Monseigneur le Dauphin, se distingua aussi beaucoup dans cette Chasse. Il est plein de feu, & d'adresse, & l'on nesçauroit dire trop de choses à son avantage touchant ses exercices. Les autres Divertissemens de Fontainebleau ont esté des Calcades, où les Dames ont paru en Amazones, la Comédie Françoise, & Italienne, meslée de Musique, le Bal, & les *Media*.

F f iiiij

*noche.* Rien n'estoit plus somptueux que ces Repas, dont toutes les Dames estoient. Les Controlleurs de la Maison de Sa Majesté servoient sur Table. C'est un usage, quand la dépense des Repas excede le fonds ordinaire, & qu'ils sont sur l'Etat de la Maison, comme extraordinaire.

Tous ces Divertissemens ont été suivis d'un autre, dont la Cour n'a eu le plaisir que quelques-jours avant son départ de Fontainebleau. Le Roy passant dans l'Antichambre de Madame de Thiange pour aller au Billard, apperceut un Théâtre dont la Toile se leva dès qu'il eut paru. On y repréSENTA une Sérenade en forme d'Opéra, meslée de Musique Françoise, & de Co-

médie & de Musique Italienne. Diane parut d'abord seule dans son Jardin, appuyée contre un Oranger, affligée du prompt départ du Roy, & jalouse de ce qu'il quitoit Fontainebleau, pour aller à Versailles goûter les plaisirs qu'il y faisoit préparer pour sa Cour. Apres qu'elle eut fait entendre ses plaintes, les Nymphes, & les Dieux des Eaux & des Bois de Fontainebleau, accoururent pour sçavoir le sujet de son affliction, & voir s'ils ne pourroient point y donner remede. La Déesse leur fit connoistre la cause de sa douleur. Les Divinités entrerent dans ses sensimens, & l'assurerent qu'elles partageoient sa peine; mais elles luy dirent aussi qu'il valoit mieux

y chercher du soulagement, que de s'en laisser ainsi accabler. Diane en tomba d'accord, & ses Nymphes avec les Dieux Champestres, proposerent d'inventer quelques divertissemens qui pussent arrêter le Roy, & offrirent de faire tout ce qui se pourroit imaginer dans un dessin, où les sentimens qu'elles avoient pour ce grand Monarque, leur faisoit prendre le même interest qu'elle y prenoit; mais la Déesse leur répondit qu'elle ne pouvoit se persuader que les Divinités de ce Païs-là, qui faisoient leur ordinaire séjour dans de si sauvages Lieux, pussent fournir de quoy faire une Fête qui plust au Roy, dont le goust estoit si fin & si délicat. Elle consentit pourtant

que l'on en fist une épreuve. En même temps, ces Divinités commencèrent des Concerts de Voix, & d'Instrumens, pour luy faire voir par cet essay, ce qu'elles pourroient faire par quelque chose que l'on eust premédité. Ces Concerts estant finis, Apollon & l'Amour attiréz par les charmes de cette Musique, vinrent pour sçavoir qui là donnoit. Ils se rencontrerent l'un & l'autre sans se reconnoistre d'abord, & apres quelque conversation avec Diane, ils entrerent de part dans les Divertissemens que l'on voulloit préparer pour ce Monarque, & proposerent sur le champ plusieurs sujets d'Opéra; mais n'jugéant pas que des Impromptu fussent capables de satisfaire le

## 348 MERCURE

gouſt d'un Prince, qui a un diſcernement ſi juste pour toutes choses, & d'eftre comparez à ceux qu'il ordonne luy-méſme, Apollon proposa un Opéra du Chevalier du Soleil ſon Frere, qu'uné Muſe, qui l'avoit composé pour Vénise, luy avoit donné à examiner. C'eftoit la Guerre que ce Frere eut contre les Geans qui vouloient ſ'opposer à ſes Conquêtes, & particulierement pour l'amour de la Princesſe Clariſſiane, où les Geans ne doutant point que le Chevalier n'eust pour luy tout le Ciel, à cause de ſon Frere le Soleil, eurent recours à un fameux Magicien, pour attirer toutes les Puiffances Infernales dans leur party.

Dans le Prologue qu'Apollon

lon fit chanter par Diane, par les Nymphes, & par les Divinitez Champestres, un Magicien évoqua les Furies & les Ombres de l'Enfer, qui conjurerent avec luy la perte de l'Ennemy des Geans. Les Heures du point du jour les surprisent. Il se fit avec elles une longue dispute, & le tout ensemble fit voir le dessein de l'Opéra, mais la nuit estant trop avancée pour le pouvoir repetter, ils convinrent tous ensemble apres cet essay, qu'il n'y avoit rien qui pust égaler les divertissemens que le Roy ordonne, & demeurerent d'accord qu'ils feroient mieux d'aller à Versailles prendre leur part de ces Festes, que d'avoir la présomption de croire que tou-

tes celles qu'on luy pourroit pré-  
parer, fussent capables de le di-  
vertir.

Quelques Comediens Italiens  
furent meslez dans ce divertisse-  
ment, & ils executerent très-  
bien les Scènes dont on leur avoit  
donné le sujet, & la plupart  
des pensées. La Musique Fran-  
çaise avoit été faite par M<sup>e</sup> de  
la Lande, qui montre à jouer  
du Clavessin à Mademoiselle de  
Nantes. M<sup>e</sup> Genest, dont la ré-  
putation est établie à bon titre,  
avoit fait les Vers François. M<sup>e</sup>  
Laurenzani estoit Autheur de la  
Musique Italienne. Il n'a plus  
besoin de louanges, puis qu'il  
n'y a que les Envieux du vray  
mérite qui puissent se déclarer  
contre luy. Il a fait depuis peu

quatre Motets qui ont extré-  
mement réüsty. Le Roy en a re-  
demandé un. Tout ce divertis-  
sement avoit été préparé sans  
qu'on en fçeuist rien. Il s'estoit  
trouvé prest en cinq ou six jours,  
& des Gens d'un tres-bon gouft  
s'en estoient meslez. Pendant  
que le Roy estoit à Fontaine-  
bleau, il a fait du bien à quantité  
de Personnes, mais ce n'est que  
son ordinaire. Sa Majesté a mis  
en Régimens plusieurs Com-  
pagnies qu'on avoit levées, &  
qui estoient séparées dans des  
Quartiers. Elle a nommé pour  
les commander, M<sup>r</sup> le Mar-  
quis de Florensac, M<sup>r</sup> le Mar-  
quis d'Eudicour, M<sup>r</sup> le Comte  
de Talard, & M<sup>r</sup> le Marquis de  
Varennes.

## 352 MERCURE

Le Roy ayant à donner l'agrément de la Charge de Premier Chirurgien de la Reine, a cru la devoir faire remplir par l'un de ses Chirurgiens de Quartier, parce qu'ils sont très-habiles, & que Mr Daquin Premier Médecin de Sa Majesté, a soin qu'il n'y en ait point d'autres. Mr Gervais a été choisy pour cela, il s'est rendu fameux par quantité d'éclatantes Cures.

La Cour ayant passé la Fête de tous les Saints à Fontainebleau, Sa Majesté qui fait plus d'actions de pieté qu'elle n'en laisse voir, fit ses devotions, & toucha un grand nombre de Malades; & l'apresdînée Elle entendit le Sermon de Mr l'Abbé Flechier, Aumônier ordinaire de

Madame la Dauphine. Cet il-  
lustre Abbé prescha sur l'Evan-  
gile du jour ; & fit voir que de  
quelque qualité qu'on fust, quel-  
que employ qu'on exerçast, &  
en quelque lieu que l'on demeu-  
raast, on pouvoit également faire  
son salut par tout, & mesme à la  
Cour, puis que plus il y avoit  
de difficultez à surmonter, plus  
il y avoit de mérite ; que les pa-  
sions nous attaquoient par tout,  
& que par tout on pouvoit s'é-  
tudier à les vaincre. Comme ce  
raisonnement est tres-sensible, &  
que les esprits les moins pené-  
trans y entrent sans peine, rien  
ne sçauroit estre plus utile qu'un  
Sermon de cette nature. M<sup>e</sup>  
l'Abbé Flechier le finit en s'a-  
dressant au Roy. Il fit voir à ce

Novembre 1682. Gg

Monarque , quo ne pouvant plus rien ajouter à la gloire , alors de Guerre & de Paix lavoient toutes vues , il ne luy estoit squ'à bien travailler à son salut . On sciait que ce Prince s'y applique avec une zele d'autant plus sincerey qu'il tâche de le caher ; mais il est difficile que les actions des Roys soient long-temps ignorées . Ainsi quand M<sup>e</sup> l'Abbé Flechier parloit à ce Monarque de songer sérieusement à son salut , il estoit bien informé qu'il le faisoit ; mais en luy parlant ainsi avec la sainte hardiesse que donne la Chaire de Verité , il faisoit entendre à tous les Cœurdifans , qu'ils devoient en tout suivre l'exemple qu'ils recevoient de leur Maistre , & faire des sei-

traitez au milieu de la Cour, afin de penser au peu de stabilité des choses du monde. Sa Majesté dit tout haut au sortir de ce Sermon, que M<sup>e</sup> l'Abbé Flechier avoit fait connoistre de solides veritez. Il faut avouer, Madame, que ses Prédications sont bien Chrestiennes. Il presche noblement, il ne flaté point, ses expressions sont justes, & tout ce qu'il dit est du grand gouft.

La Cour apres avoir jouy d'un beau temps à Fontainebleau, est recournée à Versailles. On a eu soin de le rendre logeable pour l'Hyver, & de mettre de doublés Chassis dans tout ce vaste Chasteau. On l'a eu aussi de rendre la Ville nette & de l'éclairer. L'accablement des Affaires

Gg ij

## 356 MERCURE

de l'Etat n'a point empesché le Roy de donner ses ordres pour la commodité de sa Cour. Il a fait plus. Il a pourvu à ses Plaisirs, & les a reglez pour chaque jour. On y jouë trois fois la semaine dans le grand Appartement de Sa Majesté. J'avois commencé la description de ces brillantes Soirées, & je desespérois d'en bien faire la peinture, lors qu'il m'est tombé entre les mains des Vers de M<sup>e</sup> le Duc de Saint Aignan sur ce sujet. J'en ay été tellement frapé, que je n'ay pas cru que ma Prose pust avoir au moins de ces Vers, d'autre agréablement que celuy de la matière. Ainsi je reserve pour le mois prochain, la description que j'avois résolu d'en donner à ma ma-

niere. Comme M<sup>e</sup> de S. Aignan envoya ses Vers à Madame de Maintenon, aussi-tost qu'il les eut faits, je ne doute point que vous ne soyez bien aise de voir la Lettre dont il les accompagna.

25525:52255:525222

A MADAME

LA MARQUISE  
DE MAINTENON.

**M**ADAME,

Quoy que vous soyez fort généreuse, je ne laisse pas d'avoir lieu de craindre que vous n'aprouviez pas la liberté que je prends aujourd'buy; & je n'ay pas moins de sujet d'appréhender la délicatesse de vostre esprit

# 358 MERCURE

pour ce que j'ose vous envoyer. Ainsi vous voyez, MADAME, que j'en  
besoin de vostre indulgence en plus  
d'une maniere. Je n'ay pu me re-  
soudre à donner au Roy les Vers que  
je viens de faire sur ce que je vis hyer  
avec admiration. Je ne crains pour-  
tant pas, Madame, qu'ils puissent  
faire tort à ma gloire, puis que leur  
but est celle de Sa Majesté. Ménagez,  
s'il vous plaist, la premiere en faveur  
de l'autre; & soyez persuadée que  
j'en trouveray toujours beaucoup à  
vous témoigner en toutes occasions  
que je suis avec une parfaite estime  
& un véritable respect,

MADAME,

Vostre tres-humble & tres  
obeissant Serviteur,

LE DUC DE S. AIGNAN.

A Paris le 24. Nov. 1682.

## SUR LA BEAUTÉ DES Apartemens du Roy à Ver- sailles, & sur les Divertisse- mens que Sa Majesté y donne à toute sa Cour.

**N**ous savions que LOYS  
s'estait convert de gloire  
Par mille grands Exploits d'éternelle  
mémoire,  
Et que par ses versus cet invincible  
Roy  
Efloit du monde entier & l'amour,  
& l'effroy,  
Qu'il fuyoit le repos, qu'il forçoit  
des Murailles,  
Que sur Terre & sur Mer il gaignoit  
des Batailles,  
Que rien ne s'opposoit à l'effort de  
son Bras,

# 360 MERCURE

Que l'Hyver, ny les Eaux, ne le  
retardoient pas,

Que pour nostre bonheur ce Monarque  
indomptable

Par tant de Véritez faisoit taire la  
Fable,

Et que les Deux-Dieux qu'on van-  
toit autrefois,

En commandant à tous, auroient  
reçeu ses Loix.

## S2

Nous estois convaincus qu'avec tant  
de puissance

Rien n'estoit impossible à sa magni-  
ficence;

Mais nous ne scauvions pas que ce  
Prince charmant

Pust porter ses desseins jusqu'à l'En-  
chantement,

Ny que dans son Palais on vist tant  
de merveilles,

Que jamais l'Univers n'en a vu  
de pareilles.

52

Versailles, dont l'Europe admire la  
grandeur,  
Etale de LOVIS la pompe, & la  
splendeur;  
Mille feux allumez qui par tout re-  
flechissent,  
Par cent rares Objets nous charment,  
nous ravissent;  
Mais quoy qui se présente à nos yeux  
éblouis,  
On les verroit sans cesse attachez sur  
LOVIS,  
( Quoy qu'en ce beau Palais tout  
paroisse & tout brille, )  
S'il n'avoit pres de Luy sa Royale  
Famille,  
En qui tout est auguste, & sur qui  
nous voyons

Novembre 1682.

Hh

# 362 MERCURE

De sa gloire suprême éclater les  
rayons.

SC

Là des plus belles Voix sçavent met-  
tre en pratique  
Ce que de plus touchant peut offrir  
la Musique,  
Pendant qu'un doux Concert de di-  
vers Instrumens  
Fait qu'on ne peut passer de plus heu-  
reux momens.

Là cent fîeres Beautez dessus l'or &  
la soye,  
Voyant tout à leurs pieds, sont aux  
fiens avec joye,  
Et malgré leur sagesse, auprès de ce  
Vainqueur,  
Pensent faire beaucoup de défendre  
leur cœur.

SC

Par la réflexion d'un grand nombre  
de glaces,

Qui font voir ces Beautez en difé-  
rentes places,

Le feu des Diamans dont se pare la  
Cour,

Au milieu de la nuit, fait naître un  
nouveau jour,

Tous les yeux sont surpris de tant de  
belles choses.

Que d'agréables traits, que de Lys,  
que de Roses!

Mais toujours par l'éclat, autant que  
par le Sang,

La Famille Royale y tient le premier  
rang.

52

On voit un peu plus loin, superbe-  
ment parées,

Pour diférens Joueurs, vingt Tables  
préparées,

Où la seule Fortune a toujours dé-  
cidé,

H h ij

# 364 MERCURE

Sans qu'on ait lieu de craindre ou  
la Carte, ou le Dé.

Des Survenans fâcheux n'y font  
point de tumulte,

Le respect nous y tient à couvert de  
l'insulte;

Le plus intéressé, par un nouveau  
secret,

Y regarde sa perte avec moins de  
regret;

Sans murmure & sans bruit, il pense  
à la retraite,

Et le Champ du Combat honorant sa  
défaite,

Il laisse le Vainqueur doublement  
satisfait,

Mais plus charmé du Lieu, que du  
gain qu'il a fait.

52

Une magnificence à nulle autre pa-  
reille,

Pent lors charmer le goust, apres l'œil,  
& l'oreille;  
Et cent Mets délicats, par leur pro-  
fusion,  
Font remarquer de l'ordre en leur  
confusion;  
L'Or, l'Argent, & l'Azur, le Jaspe,  
& le Porphire,  
Font voir mille beautez que tout le  
monde admire.

## SS

Là ce Roy tout charmant nous montre  
une bonté  
Qui fait un doux mélange avec  
sa Majesté;  
On observe partout, au moment qu'il  
s'avance,  
Qu'un timide respect impose le  
silence,  
Et chacun toutefois marque à son  
action,

Hh 44

# 366 MERCURE

Encor moins de respect, que d'admirations;

Et dit, en conformans ses sentimens  
aux nostres,

Qu'obéir à LOVIS, c'est comman-  
der aux autres.

Puis regardant le Trône à mon Roy  
destiné,

De Meubles précieux par tout envi-  
ronné,

Je dis dans le plaisir dont mon ame  
est saisie,

Nous le verrons assis sur celuy de  
l'Asie;

Et je croy, sans flater ce Prince que  
je sers,

Qu'il ne tiendroit qu'à Luy de régir  
l'Univers;

Mais il veut sur ce point que l'on soit  
plus modeste,

On peut facilement s'imaginer le  
reste.

Toute la Terre alloit luy donner un  
Tribut,  
Mais se vaincre soy-mesme est son  
unique but.

## SC

Enfin dans ces beaux Lieux où sa  
Cour se rassamble,  
On voit tant de richesse, & de beautez  
ensemble,  
Qu'on trouveroit moins rare, &  
moins délicieux,  
Ce que la Fable a dit du Palais de  
ses Dieux.

## SC

De chanter ses Grandeurz ma Muse  
n'est point lassé;  
Mais comment dire tout dans un  
petit espace,  
Puis qu'on les croit à peine, & que  
leur souvenir  
Surprendra comme nous les Siecles  
à venir?

# 368 MERCURE

Ces Vers tout heroïques & remplis de grandes & brillantes pensées, sont du nombre de ces Pièces qui demandent beaucoup de temps à les faire. Cependant ce Duc y en a si peu employé, qu'il semble que son zèle pour le Roy luy ait dicté ce qu'il a écrit. Il croit que se seront les derniers qu'on verra de luy; mais dans l'admiration qu'il a pour son Prince, comme il trouvera toujours de nouveaux sujets de le louer, il sera bien difficile qu'ayant un si beau talent, il ne continue à s'en servir pour le plus grand Mdnarque du Monde.

J' passe à l'Article des Modes que vos Belles de Province demandent avec tant d'emprêtement. Voicy ce que j'en ay apris. L'or & l'argent plaist toujours aux Dames; & quand il n'est pas travaillé avec l'Etofe de leurs Habits, elles en portent des Jupes toutes brodées, ou dans les découpures qui sont fort à la mode. Vous sçavez que ce sont des Etofes d'or ou d'argent, dont l'on découpe les Fleurs que l'on applique sur

des fonds de couleur. Chacun choisit celle qu'il trouve le plus à son gré. On lizere le contour de ces Fleurs avec un Cordonet d'or ou d'argent. On croit que si l'Hyver est froid, on reprendra les doublures de Pluche, plusieurs Femmes de qualité en ayant déjà fait doubler des Robes. On porte en soye beaucoup de Satins forts, qui sont rayez de rayez larges d'un pouce. Ceux d'entre ces Satins qui ont le plus de cours, & mesme parmy les Dames du meilleur gouft, sont cramoisy & blanc. On met des Franges campanées sur les Jupes de ces sortes d'Etôfes. On a commencé l'Automne dernier, à porter des Jupons piquez à careaux, avec de l'or, de l'argent ou de la soye, & cette Mode continué cet Hyver. On en fait beaucoup de Satin de la Chine. On voit beaucoup de petits Manchons blancs frisez. Je passe à ce qui regarde les Hommes. On porte toujours des Juste-au-Corps & des Culotes, & la taille est toujours de mesme. Les bouts des Mâches ne tombent plus,

## 370 MERCURE

mais le renvers est relevé fort haut , & fait une forme de Raquette. Les Habits sont tout unis , & sont ou tout gris brun , ou tout gris blanc. Les Culotes sont de Velours , & les Vestes d'un petit Velours à fleurs en forme de Brocard. La plupart des fonds de ces Velours sont blancs. avec des fleurs de couleur de feu , de crainoisy , ou de musc. Les revers des Manches de ces Vestes sont fort beaux. On porte des Bas mêlez de soye , de poil de Chevre , & des Baudriers du mesme Drap que l'Habit. Le bord de ces Baudriers est à jour , & le fond d'une autre coiffure que le Baudrier. Les Nœuds d'épaule sont de deux sortes de Rubans ; ils sont larges de deux doigts ; l'un est uny , & l'autre rebrodé. Les Nœuds d'Epée sont or & argent de mesme couleur que le Nœud d'épaule. Les Brandebourg sont toujours de Camelot de Bruxelles , avec des Boutonnieres brodées , ou du Point d'Espagne. Elles sont doublées de Panne verte , violete , ou de couleur de feu. On porte des Gands

blancs à Frange d'or. Les Juste-au-Corps bleus sont toujours chamarrez de trois ou quatre petits galons étroits & à fleurs d'or. On ne porte plus que des Chapeaux noirs.

Ma dernière Lettre ayant esté veue bien plus tard qu'à l'ordinaire, les Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes, n'ont encor pû venir des Provinces. Ainsi je les remets jusqu'à l'autre mois. Cependant je vous en envoie deux nouvelles; dont les explications seront dans l'Extraordinaire du 15. de Janvier. La première de ces nouvelles Enigmes est de M<sup>r</sup> de Corday près Falaise, & l'autre de M<sup>r</sup> le P. Pelegrin.

## ENIGME.

**D**ans mon estre on ne connaît rien,  
Je produis des effets de contraire nature.  
Je fais en mesme temps, & le mal;  
& le bien,

## 372 MERCURE

Le flate & donne la torture.  
Le suis cruel, j'ay des appas  
Qui charment, & qui font envie.  
Ceux qui cherchent en moy le secours  
de la vie,  
N'y rencontrent que le trépas.  
Cependant, ô disgrace extrême!  
Le croirez-vous? Celuy-là mesme  
Que je sers, & pour qui mon zèle est  
sans égal,  
Me pend, & pour surcroist de peine,  
Me fait entrer dans la bedaine  
De quelque chétif Animal.

## AUTRE ENIGME.

**J**e suis la figure du Monde,  
Comme le Monde aussi je n'ay que  
du dehors.  
Qui voudroit sonder dans mon  
Corps,

# GALANT. 373

Ne rencontreroit rien pour arrêter  
sa sonde.

D'abord qu'on me frappe, je gronde,  
Je suis inconstant & léger,  
Le rampe à terre, & vole en l'air,  
Et suis dans mon employ plus agité  
que l'onde.

Malheureux qui sur moy se fonde,  
Car bien souvent  
Je païe en vent.

Je vous entrediendray la premiere fois  
du Voyage que Madame la Dauphine  
a fait à Paris. Adieu, Madame. Je suis  
vostre &c.

*A Paris ce 30. Nov. 1682.*

# SS2S22:SS2SS22:2SS5

## TABLE DES MATIERES contenues dans ce Volume.

<i>Rélude,</i>	1
<i>Sonnet,</i>	2
<i>Autre Sonnet,</i>	4
<i>Ce qui s'est passé à l'Académie Royale de Peinture, &amp; de Sculpture, le jour de la distribution des Prix,</i>	6
<i>Soleure,</i>	19
<i>Sonnet,</i>	50
<i>Autre Sonnet,</i>	52
<i>Dialogue en Langage Périgordin,</i>	53
<i>Histoire du Vésuve,</i>	63
<i>L'Amateur de l'Antiquité,</i>	76
<i>Rondeau en vieux Langage,</i>	79
<i>La Nimphe de Bourbon, à Madame la Duchesse de Nevers,</i>	81
<i>Madrigal, 85.</i>	Amiens, 86
<i>Péronne, 88.</i>	Corbie, 91
<i>Vers à la France,</i>	93
<i>Autres sur le mesme sujet,</i>	99
<i>Traduction d'une Epigramme de Martial,</i>	100

# T A B L E.

<i>Harangue de M. Amelot, Ambassadeur de France à Vénise,</i>	101
<i>Mariage de M. le Duc de Wurtemberg,</i>	
113.	
<i>Cérémonie faite en l' Abbaye de S. Mesmin proche Orléans,</i>	115
<i>Aqs, 123.</i>	<i>Chauzy, 123</i>
<i>Sonnet sur une Haye d' Epine,</i>	137
<i>Poisson extraordinaire vu à Dantzic,</i>	139
<i>Monstre né à Naples,</i>	141
<i>Monstre né à Gramat en Quercy,</i>	144
<i>Madame la Duchesse de Bracciane est mise en possession du Pour,</i>	152
<i>Mariage de Mademoiselle de la Tremouille,</i>	154
<i>Les Arbres choisis par les Dieux. Fable,</i>	
155	
<i>Mort de M. de Voyer de Paulmy, Evêque &amp; Seigneur de Rhodez,</i>	162
<i>Départ de Messieurs de Pain, &amp; du Cornet, pour aller chercher des Chevaux dans l' Amérique,</i>	173
<i>Berlin, 178.</i>	<i>Morlaix 188</i>
<i>Cherbourg,</i>	195
<i>Nouvelles du Vaisseau nommé le Soleil d' Orient, sur lequel les Ambassadeurs</i>	

# T A B L E.

de Siam sont embarquez,	197
Voyage de M. le Duc de Noailles en Languedoc, avec tout ce qui s'est passé aux Etats de cette Province,	207
Réception de l'Abbé de Montivillier,	232
Dieppe,	244.
Argentan,	251
Falaise,	254.
Caen,	260
Alençon,	268.
Padoue	272
Mort de M. l'Evesque de Babylone,	274
Mort de M. de S. Leger,	275
Mort de M. Chopin,	277
Mort de Madame la Marquise d'Estrades,	279
M. d'Hernotot est reçou Maistre des Requesves,	279
M. de Caumartin est reçou dans une mème Charge,	280
M. Loiseau est reçou Conseiller au Parlement,	280.
M. le Vasseur est reçou Conseiller en la Cour des Aydes,	281
Mariage de Mademoiselle Varagnier,	282
Convertisons,	285
Réception faite à M. & à Madame la Princeſſe de Montauban à Nogent-	

# T A B L E.

le-Roy,	288
Arles,	289
Oeuvres de Messieurs de Corneille,	293
Ouverture, & Harangues du Parlement,	300
Fameux Medecin,	328
Divertissemens de Chambord, Fontainebleau, & Versailles, avec tout ce qui s'est passé dans ces trois Maisons de Plaisance pendant le séjour de la Cour,	336
Lettre à Madame la Marquise de Maintenon,	357
Vers sur la beauté des Apartemens du Roy à Versailles, & sur les Divertissemens que le Roy y donne à toute sa Cour,	359
Modes nouvelles,	368
Enigme,	371
Autre Enigme,	374

F I N.

pour une jolie *Femme*, ne doit point empêcher qu'on n'en prenne encor pour toutes les *Belles* qu'on rencontre; & si quand on aime une *Femme*, l'amour que l'on a pour elle, doit enlaidir tout le reste du beau *Sexe* à l'égard de celuy qui aime.

Trois Portraits en Vers, d'un Homme qui vit parfaitement heureux.

Trois Réponses en Vers à la demande, *Quelle est l'origine du Droit.*

Trois Réponses en Vers à la Question, sçavoir, *Quelles sont les qualitez nécessaires pour la Conversation.*

Divers Ouvrages de galanterie, comme Rondeaux, Sonnets, & Madrigaux.

Le Rossignol & l'Hirondelle, Fable.

La continuation de l'ouverture de l'Ecriture & de la Langue universelle.

Une Enigme en Prose, avec une Lettre sur le même sujet.

Plusieurs Sonnets, Madrigaux, & Rondeaux, sur les six Enigmes des trois derniers Mois.

---

## QUESTIONS A DECIDER.

### I.

**L**equel est le plus à estimer de l'Homme de Conversation, ou de celuy de Cabinet.

### II.

Si la vengeance produit de plus dangereux effets dans le cœur d'une Femme irritée, que dans celuy d'un Homme offencé.

### III.

S'il est mieux seant à un Chrétien de se marier, que de se tenir dans un Convent; & si un Homme estant marié, peut aussi bien servir Dieu, qu'un Homme qui est retiré dans un Monastere.

### IV.

Quel est le lien qui unit le Corps à l'Ame.

### V.

Si l'usage de la Perruque est plus commode, & plus utile pour la santé, que les cheveux naturels.

FIN.

---

---

### *Avis pour placer les Figures.*

**L**A Figure du Poisson, doit regarder la page 140.

La Chanson qui commence par *On peut encor dans la Prairie*, doit regarder la page 243.

Le Char, doit regarder la page 284.

La Chanfon qui commence par *Vous ne voulez donc plus me voir*, doit regarder la page 335.







Öst



Nationalbibliothek



5006000

